

Dans ce numéro :

- Tous les sports
- Memento - TV - Radio
- Evénements de Suisse
- Les Prix Veillon
- Feuilleton historique
- Accident mortel
- Festival des chanteurs
- Un Valaisan en route pour Rome à pied
- Chroniques régionales
- Tour du monde

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

CARROSSERIE

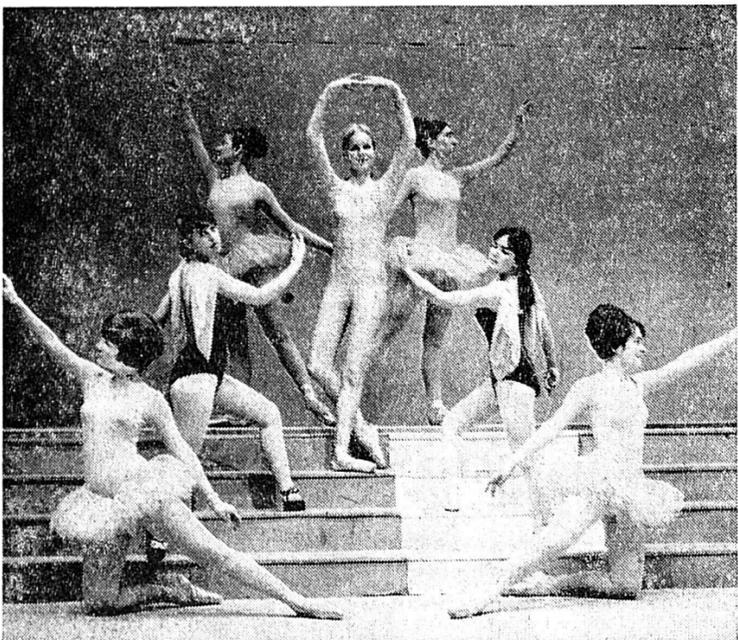


TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
SIERRE SION VIÈGE

Administration et Rédaction : Rue Pré Fleurli 11, Sion, ☎ (027) 2 19 05, 2 31 25, 2 53 42 — Régle des annonces : Publicitas SA, Sion, ☎ (027) 2 44 22 et ses agences à Martigny ☎ (026) 2 10 48 et à Brigue ☎ (028) 3 12 83

L'Académie de danse Cilette Faust triomphe à la Matze dans une admirable et grandiose féerie



Un scène fort applaudie (VP)

SION (Fav). — Nous avons assisté samedi soir, dans une salle comble — où nous remarquons de nombreuses

personnalités — au merveilleux spectacle qu'avait préparé, avec art et amour, Cilette Faust.

Il y eut d'abord une exquise présentation du premier ballet par de tout petits enfants. Nous pénétrâmes ensuite dans l'univers enchanté d'Alice au Pays des Merveilles. Une centaine de gosses — de la fillette de 4 ans aux jeunes filles de 16 ans — allaient se surpasser pour recréer l'atmosphère étrange et merveilleuse de l'œuvre incomparable de Lewis Carroll que Walt Disney a su animer dans l'un de ses plus beaux spectacles. Le ballet réglé par Cilette Faust comprend une suite de sept tableaux. Nous avons particulièrement aimé « Au bord de l'Etang », une fresque haute de couleurs et d'harmonies. Les « Champignons », « Les Fleurs », « Les Souris », « Les Coccinelles » ont évoqué, avec beaucoup de grâce, le pays des merveilles. Alice — ou plutôt les deux Alice — furent saisissantes. Gracieuses, évoluant avec beaucoup de rythme, elles ont apporté une note des plus attachantes. Le Lapin Blanc fut impeccable.

Dans l'art de monter un spectacle de danse, de la mise en scène, Cilette Faust est incomparable. Tout, chez elle, est parfaitement réglé, or hestré. Chaque enfant sait ce qu'il doit faire, et il le fait si bien parce qu'il s'identifie à son personnage.

Après Alice, nous assistâmes au « Pas de deux vendangeurs ». Nous y avons admiré la puissance de jeu de Guy Sermier et la grâce naturelle de Monique Bonvin.

Puis ce fut « Reflets », dont le texte et la musique ont été enregistrés par Radio-Lausanne. Guy Sermier a été parfait dans le rôle du Danseur. Parmi les solistes, Suzanne Wirthner s'est surpassée par son élégance, sa sensibilité et la finesse de ses jeux de mains. Josiane Leya et Hélène Rothermund furent également excellentes.

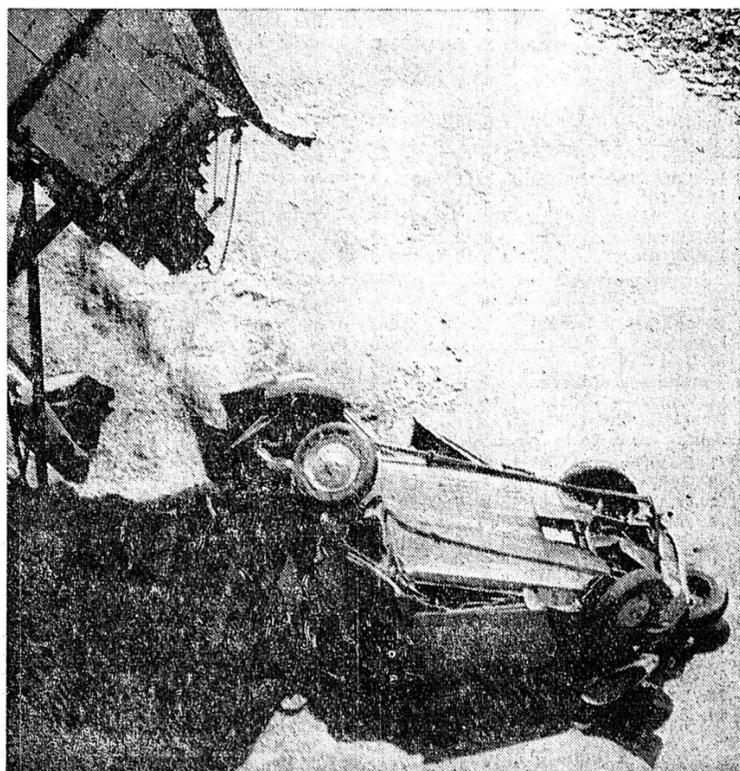
La Pensée, l'Illusion, le Rêve, l'Amour et la Passion ont été admirablement bien suggérés.

La musique de Jean Daetwyler apportait à l'ensemble une note originale, magistrale.

Il est très difficile de citer des noms plutôt que d'autres, tout étant

(Suite page 15)

(Suite page 13)



La position du véhicule après le terrible accident (Photo Rm)

Une voiture s'écrase dans une gravière Jeune homme tué sur le coup

LE BOUVERET (Rm). — Dans la nuit de samedi à dimanche, sur le coup de 23 h. 45, une conduite intérieure, pilotée par M. Jean-Claude Jacquier, circulait de St-Gingolph en direction de Monthey.

A la sortie du Bouveret, pour une raison que nous ignorons, elle quitta la chaussée dans une courbe et fit une chute libre de plusieurs mètres pour aller atterrir dans une gravière, propriété de M. Bussien.

Outre le conducteur, cette voiture transportait trois passagers. L'un

d'eux, M. Michel Bailly, âgé de 18 ans, domicilié à Bret-sur-St-Gingolph (France), apprenti serrurier, est décédé une demi-heure plus tard.

Ses trois compagnons, soit le conducteur (déjà cité), Marco Coppi, âgé de 18 ans, d'origine italienne mais domicilié à St-Gingolph, et Simon Chaperon, 20 ans, de St-Gingolph également, grièvement blessés, souffrant notamment de douleurs dans le dos et de fractures de côtes, ont été hospitalisés à Monthey.

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION VALAISANNE DES MAITRES-SERRURIERS CONSTRUCTEURS

MONTHEY. — C'est à l'Hôtel des Marmettes à Monthey que s'est déroulée, samedi, la 25me assemblée générale de l'Association des maîtres-serruriers et constructeurs de notre canton. Sous la présidence de M. V. Berclaz, de Sierre, une quarantaine de membres, venant du Haut et du Bas-Valais ont participé à cette assemblée. Parmi les personnalités présentes, on relevait notamment les noms de M. P. de Courten, préfet de Monthey, de M. Rithner, conseiller communal, de M. Dr Freudiger, secrétaire de l'USSC ainsi que de M. Luisier, chef de service à la formation professionnelle, et de M. Veuthey, directeur du Bureau des métiers.

En ouvrant cette assemblée, le président Berclaz relève que celle-ci coïncide avec le 25me anniversaire de l'Association. A cette occasion, M. Berclaz fait l'historique de l'association dont l'assemblée constitutive s'est tenue à Sion, le 24 mai 1942. Il rend ensuite hommage à la mémoire de M. Rebord, membre d'honneur décédé et prie l'assemblée de respecter une minute de silence. Dans son rapport d'activité, le président cite quelques-unes des tâches dont s'est occupée l'association au cours de l'année 1966, notamment celles concernant les statuts ainsi que la signature d'un nouveau contrat collectif. Dans le domaine de la formation professionnelle, de grands efforts ont également été accomplis et c'est ainsi que des cours de perfectionnement pour patrons et ouvriers ont été mis sur pied en dehors des autres activités concernant la formation des apprentis. M. Berclaz devait insister sur la nécessité de pousser toujours plus avant cette formation professionnelle afin de permettre à la profession de posséder de véritables spécialistes, connaissant et aimant leur métier.

Dressé par M. F. Taiana, le rapport financier de l'exercice 1966 devait être accepté par l'assemblée de même que le budget pour l'exercice 1967. Au chapitre des nouvelles adhésions, les maîtres-serruriers et constructeurs ont accepté dans leur association M. Studer M., de St-Léonard.

C'est ensuite aux élections statutaires que procéda l'assemblée. M. Berclaz demande que, selon les statuts, le comité soit élargi de 5 à 7 membres, ceci afin de permettre à toutes les régions de notre canton d'être représentées. Les nouveaux élus dans le cadre de ce comité ont été choisis en la personne de M. Willy Gattlen, de Viège et de M. André Weffray de Monthey. Quant aux autres membres du comité, ils de-

meurent en fonction, l'assemblée ayant renouvelé leur mandat en s'exprimant par acclamations. C'est ainsi que M. V. Berclaz présidera cette année encore l'association, secondé dans cette tâche par M. Zurschmitt J., de Brigue, vice-président, et des

(Suite page 15)

INAUGURATION DU CENTRE SCOLAIRE DE SAINT-GUÉRIN

SION (Sp). — « L'esprit est la racine de la personnalité, ne l'oubliez pas », s'est exclamé M. Paul Mudry, directeur des écoles de Sion, à l'issue de son allocution prononcée samedi matin lors de l'inauguration du nouveau centre scolaire de St-Guérin.

Et là, plusieurs milliers de jeunes filles, qui formeront, à l'égal de l'homme, l'élite de demain, y acquerront les connaissances nécessaires au développement prodigieux que connaît notre canton.

La réalisation intelligente de ce centre méritait une inauguration digne de l'importance qu'il va prendre dans l'instruction de notre jeunesse.

L'érection de ces bâtiments n'est qu'une première étape d'un programme clairement défini. Il s'agit aujourd'hui de prendre possession d'un foyer (avec logement des révérendes sœurs), de l'Ecole supérieure de commerce, de classes enfantines et de divers bâtiments annexes. Une seconde étape prévoit l'érection du bâtiment de l'Ecole secondaire régionale de jeunes filles, puis une école primaire de garçons et de filles, une cure, et, finalement, un bâtiment administratif.

Sous le coup de 9 h. 15, samedi matin, l'Harmonie municipale conduisait de l'Hôtel de Ville à St-Guérin, un cortège formé des autorités civiles de Sion, avec le président Emile Imesch, les conseillers communaux, bourgeois et généraux, les révérendes curés Brunner et Oggier, ainsi que les architectes et tous les maîtres d'état.

Sur le préau de l'école de commerce, M. Paul Glassey mit en place les divers groupes et annonça l'allocution de M. Emile Imesch, président.

M. Imesch fit un tour d'horizon des problèmes que posaient l'accroissement démographique de la ville et l'éclatement des anciennes limites. Tous les 4 ans, un nouveau bâtiment scolaire a dû être mis en service. Une décentralisation a été étudiée vers les quartiers extérieurs, qui oblige l'étude et la réalisation d'œuvres rationnelles sans luxe inutile.

M. Imesch a remercié M. Roger Bonvin, promoteur du centre de St-Guérin, ainsi que le Conseil communal de cette époque de 1960, le Conseil général qui a accordé les crédits nécessaires ainsi que toute la population sédunoise. L'orateur remercia le département de l'Instruction publique et a relevé combien il apprécie le travail des révérendes sœurs ursulines qui sont l'âme de cette maison qui assure un enseignement commercial perfectionné. M. Imesch remercia les architectes Perraudin et Oggier et tous les maîtres d'état sans qui ces réalisations n'auraient pas vu le jour.

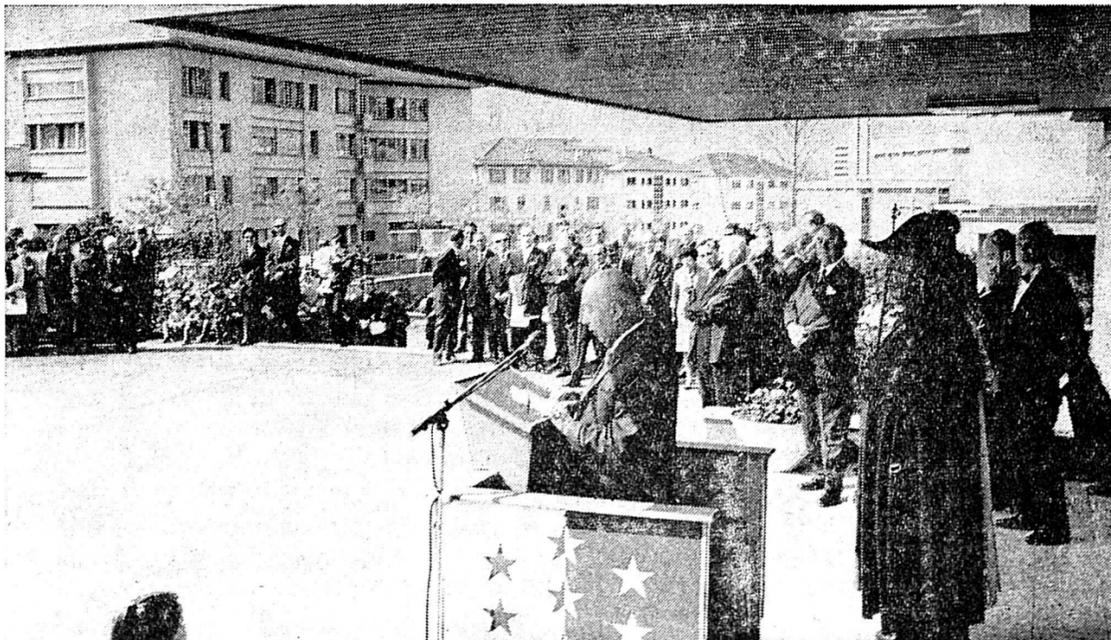
Tandis que l'Harmonie se produit, M. Paul Mudry se prépare à son tour à prendre la parole. Il souligne le rôle important de la femme dans la vie actuelle car c'est elle qui est avant tout l'éducatrice du monde.

L'architecte Perraudin félicite les autorités sédunoises d'avoir pu et de savoir prévoir. Une politique intelligente d'achat de terrains a été conduite dès 1950 où 28 000 m2 de terrains avaient été acquis pour ce centre de St-Guérin. Cette politique fut utile également pour la construction, notamment des écoles professionnelles et de l'Ecole normale des garçons. M. Perraudin relève combien il est dif-

ficile de prévoir avec 10 ou même 15 ans d'avance les futures nécessités. M. Perraudin fait un vaste tour d'horizon des étapes futures du développement du centre de St-Guérin qui pourra accueillir dans quelques années plus de 1 500 élèves.

M. le rvd chanoine Brunner, curé de la paroisse de la cathédrale, fait ensuite l'éloge de la femme et de son rôle de première importance dans notre monde. Assisté du rvd curé Oggier, il procède ensuite à la bénédiction intérieure et extérieure de ce grand complexe.

(Suite page 13)



Samedi a été inauguré le Centre scolaire de St-Guérin. On voit ici M. Emile Imesch, président de Sion, s'adressant aux invités, élèves et sympathisants présents à cette belle cérémonie. (VP).

Résultats et classements

Sport-Toto No 35 COLONNE DES GAGNANTS

1 1 1 2 1 1 2 x 1 2 2 1 x

Ligue Nationale A

Bâle - Sion	2-1
Chaux-de-Fonds - Moutier	3-1
Grasshoppers - Winterthour	6-0
Granges - Zurich	0-3
Lausanne - Young Fellows	4-0
Lugano - Bienne	1-0
Servette - Young Boys	1-2
1 Bâle	22 14 6 2 54-17 34
2 Lugano	22 14 5 3 41-23 33
3 Zurich	22 15 2 5 31-29 32
4 Grasshoppers	22 12 3 7 48-23 27
5 Young Boys	22 9 6 7 38-39 24
6 Servette	22 8 5 9 34-28 21
7 Sion	22 7 6 9 31-31 20
8 Young Fell.	22 7 6 9 26-34 20
9 Granges	22 8 4 10 27-40 20
10 Lausanne	22 8 3 11 38-32 19
11 Chaux-de-F.	22 8 11 30-38 19
12 Winterthour	22 7 3 12 24-44 17
13 Bienne	22 6 4 12 18-34 16
14 Moutier	22 2 2 18 15-80 6

Ligue Nationale B

Blue Stars - Bruehl	2-2
Lucerne - Baden	1-0
St-Gall - UGS	1-2
Thoune - Bellinzzone	0-3
Wettingen - Chiasso	2-0
Xamax - Soleure	1-1
Aarau - Le Locle	2-2
1 Lucerne	22 14 6 2 59-19 34
2 Bellinzzone	22 14 4 4 41-22 32
3 Wettingen	22 12 3 7 43-28 27
4 Aarau	22 8 10 4 31-25 26
5 St-Gall	22 9 5 8 46-41 23
6 Xamax	22 9 4 9 36-35 22
7 Thoune	22 8 6 8 33-38 22
8 Chiasso	22 7 6 9 27-22 20
9 Soleure	22 8 4 10 24-28 20
10 Baden	22 6 7 9 27-48 19
11 UGS	22 8 2 12 25-41 18
12 Blue Stars	22 5 6 11 23-36 16
13 Le Locle	22 5 5 12 34-43 15
14 Bruehl	22 3 8 11 28-49 14

Première Ligue

Assens - Monthey	2-3
Etoile Carouge - Versoix	1-1
Martigny - Fribourg	2-2
Stade Lausanne - Fontainemelon	1-1
Vevey - Forward Morges	2-1
Yverdon - Raron	1-1
1 Fribourg	21 17 3 1 44-14 37
2 Etoile Car.	22 13 5 4 48-21 31
3 Monthey	21 12 4 5 45-15 28
4 Vevey	21 10 5 6 39-35 25
5 CS. Chénôis	21 8 5 8 27-27 21
6 Martigny	21 5 10 6 29-32 20
7 Fontainem.	22 6 8 8 35-38 20
8 Raron	21 6 6 9 31-33 18
9 Yverdon	21 6 6 9 30-34 18
10 Versoix	21 5 7 9 25-33 17
11 Stade Laus.	21 6 4 11 21-37 16
12 Forw. Morges	20 5 2 13 17-29 12
13 Assens	21 3 5 13 23-49 11

Deuxième Ligue

Saxon - Grône	1-1
Salgesch - Sierre	6-1
Brig - Fully	0-1
St-Maurice - US Port-Valais	2-1
Saillon - St-Léonard	1-0
1 Saillon	19 13 5 1 43-21 31
2 St-Maurice	18 7 7 4 42-27 21
3 Fully	18 9 3 6 40-32 21
4 Sierre	18 8 3 7 27-32 19
5 Saxon	18 6 6 6 35-30 18
6 Salgesch	18 5 8 5 32-32 18
7 St-Léonard	18 6 5 7 34-33 17
8 Grône	19 5 6 8 37-45 16
9 Vernayaz	18 5 5 8 34-42 15
10 US. Port-Val.	18 5 4 9 39-42 14
11 Brig	18 3 4 11 26-45 10

Troisième Ligue

Conthey - Naters	2-1
Savièse - Châteauneuf	2-0
Chippis - Grimsuat	6-2
Visp - Lalden	3-0
Lens - Salgesch 2	9-2
1 Chippis	18 28
2 Visp	17 27
3 Conthey	17 23
4 Lalden	17 21
5 Lens	18 18
6 Grimsuat	17 16
7 Naters	17 14
8 Savièse	17 14
9 Stég	17 12
10 Châteauneuf	17 11
11 Salgesch 2	18 6
GROUPE II	
Troistorrents - Leytron	3-3
Monthey 2 - Muraz	2-3
Orsières - St-Gingolph	1-2
Vouvry - Riddes	2-3
Martigny 2 - Ardon	1-0
1 Collombey	19 32
2 Riddes	20 31
3 Monthey 2	19 25
4 Martigny 2	19 24
5 St-Gingolph	20 24
6 Orsières	20 20
7 Vouvry	20 18
8 Troistorrents	19 16
9 Vionnaz	19 14
10 Muraz	19 14
11 Ardon	20 13
12 Leytron	20 3

Quatrième Ligue

Raron 2 - Varen	9-3
St Niklaus - Turtmann	2-3
Stég 2 - Agarn	1-6
Salgesch 3 - Lalden 2	7-0
1 Agarn	15 29
2 Brig 2	15 21
3 Raron 2	15 17
4 Varen	15 16
5 Salgesch 3	16 13

6. St. Niklaus	15 11
7. Stég 2	15 11
8. Lalden 2	15 9
9. Turtmann	15 9

GROUPE II

Grimisuat 2 - Sierre 2	2-4
Ayent - Chippis 2	9-0
Grône 2 - Chalais	2-7
Montana - St-Léonard 2	3-7
1 Chalais	16 32
2 Ayent	15 26
3 St-Léonard 2	16 19
4 Lens 2	15 18
5 Sierre 2	15 13
6 Montana	15 12
7 Grône 2	15 8
8 Chippis 2	16 8
9 Grimsuat 2	15 2

GROUPE III

Bramois - Nax	5-4
Evolène - Ayent 2	6-0
Vex - Chippis 3	5-3
Savièse 2 - Veysonnaz	3-2
1 Granges	15 25
2 Evolène	15 22
3 Veysonnaz	15 16
4 Vex	14 15
5 Savièse 2	16 15
6 Bramois	15 13
7 Chippis 3	16 12
8 Nax	15 9
9 Ayent 2	15 9

GROUPE IV

Chamoson - Riddes 2	1-2
Evolène 2 - Ardon 2	3-0
Erde - Vétroz	1-1
Conthey 2 - Isérables	2-0
1 Vétroz	15 27
2 ES. Nendaz	15 24
3 Erde	15 20
4 Chamoson	15 18
5 Conthey 2	16 12
6 Riddes 2	15 10
7 Ardon 2	15 9
8 Isérables	15 8
9 Evolène 2	15 8

Vétroz est champion de groupe
Toutes nos félicitations.

GROUPE V

Saillon 2 - Martigny 3	4-0
Vernayaz 2 - Fully 2	0-3
Saxon 2 - Orsières 2	1-2
Evionnaz - Bagnes	7-3
1 Evionnaz	15 25
2 Martigny 3	15 19
3 Saillon 2	14 17
4 Vollèges	15 17
5 Saxon 2	15 15
6 Bagnes	15 14
7 Orsières 2	15 13
8 Fully 2	15 12
9 Vernayaz 2	15 2

Evionnaz est champion de groupe.
Toutes nos félicitations.

GROUPE VI

Troistorrents 2 - Collombey 2	5-1
US Port-Valais 2 - Massongex	2-2
Monthey 3 - Vouvry 2	3-0
St-Gingolph 2 - St-Maurice 2	forfait
1 US. Port-Valais 2	15 25
2 St-Maurice 2	15 25
3 Monthey 3	15 21
4 Vouvry 2	15 18
5 Massongex	15 16
6 St-Gingolph 2	18 12
7 Troistorrents 2	15 9
8 Vionnaz 2	15 6
9 Collombey 2	15 4

Juniors A - Interrégionaux

Xamax - Servette	2-1
Stade Lausanne - Cantonal	4-1
Monthey - Chaux-de-Fonds	1-1
Sion - Lausanne	5-1
Etoile Carouge - Martigny	5-3
1 Sion	16 24
2 Lausanne	16 20
3 Servette	16 18
4 Chaux-de-Fonds	16 17
5 Martigny	16 15
6 Etoile Carouge	16 15
7 Xamax	16 14
8 Monthey	16 13
9 Cantonal	16 12
10 Stade Lausanne	16 12

Juniors A - 1er Degré

Vernayaz - Conthey	4-2
Brigue - Grône	3-2
Fully - Rarogne	4-0
St-Léonard - St-Maurice	0-10
Salgesch - Sierre	5-0

2me Degré

Chalais - Turtmann	4-1
Varen - Naters	0-3
Lalden - Agarn	4-2
Viège - Stég	1-7
Granges - Chippis	3-7
Savièse - Lens	5-2
Ayent - Sion 2	1-2
Erde - Vétroz	0-7
Riddes - Grimsuat	2-2
Martigny 2 - Leytron	2-0
Muraz - Monthey 2	1-11
Troistorrents - Vouvry	1-2

Juniors B - Régionaux

Stég - Naters	1-2
Grône - Rarogne	3-2
Sierre - Conthey	0-4
Viège - Chalais	0-3
Vex - Saxon	8-0
Monthey - Sion 2	3-2
Fully - Saillon	1-1
Monthey 2 - Martigny 2	3-6
Orsières - Riddes	3-0
Chamoson - Salgesch	4-0
Ardon - Savièse	0-1
Ayent - Evionnaz	6-0

Juniors C

Sierre 2 - Chalais	0-5
Salgesch - Brigue	1-2
Sierre - Naters	5-0
Sion 3 - Sion	0-8
Chippis - Grimsuat	2-4
Sion 2 - Savièse	5-0
Saxon - Vétroz	1-12
Martigny 2 - Conthey	0-0

Saillon - Saint-Léonard 1-0

Mi-temps : 0-0. Stade Saint-Laurent, 150 spectateurs. Léger vent.

St-Léonard : Studer ; Aymon. Gilloz, Hiroz I, Solloz ; Hiroz II, Favre ; Anthamatten, Tissières, Bitz, Craviolini.

Saillon : Raymond I ; Zuchuat, May I, May II, Cheseaux I ; Cheseaux II, Luisier I ; Luisier II, Thurru, Deladoey, Ribordy.

A la 43me minute, Cheseaux II cède sa place à Perraudin.

Le jeu débute à une cadence endiablée, les deux formations dominant tour à tour. Toutefois, Saillon, aidé par le vent, se fit de plus en plus pressant dans les 20 premières minutes, mais le gardien Studer, dans ses

but, faisait bonne garde. Vers la fin de cette première période de jeu, les actions se cantonnèrent au centre du terrain, et on assista, de part et d'autre, à de petits exploits techniques, qui valaient à eux seuls le déplacement.

En seconde mi-temps, le leader prenait les choses plus au sérieux et Luisier II réussit à ouvrir la marque à la 72me minute. Les visiteurs réagirent, mais leurs contre-attaques n'étaient pas assez rapides pour inquiéter une défense mobile et sûre d'elle.

Match d'un niveau très valable avec un leader décontracté et une équipe de St-Léonard homogène et pratiquant un football plaisant. Ry.

Saxon-Grône 1-1

Mi-temps : 0-1.

Terrain de Saxon. 150 spectateurs. Arbitre : M. Lambelet (Yverdon).

GRÔNE : Magne ; Rudaz, Bitz, Favre, Devanthéry ; Micheloud I, Métrailler ; Vogel, Micheloud II, Depreux, Morard.

SAXON : Bovier ; Bruchez I, Patin, Lathion, Cottier ; Gaillard, Vouilloz ; Rossini, Oreiller, Colomb, Bruchez II.

La formation locale, hors de soucis, a rajeuni son équipe et c'est avec plaisir que nous avons vu ces jeunes chercher à faire jeu égal avec leurs aînés. Dès le début de la partie, les Saxonnis attaquent et Magne doit sauver à deux reprises son camp sur des tirs de Rossini et de Gaillard. A la 10e minute, Bruchez I, blessé, doit céder sa place au junior Oberson, ce

qui oblige l'entraîneur local à remanier son équipe. A la 35e minute, l'arrière Lathion, trop avancé laisse partir son ailier et Micheloud II doit se reprendre à deux fois pour battre l'excellent Bovier.

En seconde mi-temps, Saxon s'efforce de pratiquer un football de qualité, mais dès que les avants se trouvent devant les 16 mètres adverses, aucun tir ne part et une certaine timidité se fait sentir. Il faut attendre la 39e minute pour que Colomb fasse capituler Magne et, de ce fait, donner un point à son équipe. Les visiteurs, en danger de relégation, nous ont paru très nerveux. Chez les joueurs locaux, avec plus de métier, les jeunes doivent prendre leurs responsabilités et tirer beaucoup plus souvent aux buts.

Saint-Maurice-US Port-Valais 2-1

PORT-VALAIS : Favez ; Bressoud, Derivaz F., Grept, Schurmann J., Roch, Schurmann A., Besse, Favez R., Derivaz J.-Cl., Clerc J.-Cl.

ST-MAURICE : Chablais ; Imesch, Mottiez, Giroud, Praz, Sarrasin, Zapico, Rimet B., Dirac J.-M., Barman, Baud.

Spectateurs : 200. Arbitre : Meylan, d'Aubonne, très bon.

NOTES : au FC St-Maurice, manquent : Praz, Rimet Roland et Dubuis. A la 40e, Mottiez, blessé, sort et Dirac Louis rentre.

Buts : 15e, Clerc J.-Cl. ; 54e, Barman ; 75e, Barman.

Match de liquidation sans grande importance pour l'équipe locale. Toutefois, l'équipe du bout du lac aura le mérite de jouer et d'essayer de remporter les deux points en Agaune. A la 15e minute, Clerc marque d'un

tir ras terre croisé. Port-Valais est bien près de scorer à deux reprises. Saint-Maurice joue mal et rien ne lui réussit. La mi-temps sera sifflée sur le résultat de 1 à 0 en faveur de Port-Valais qui mérite de mener à la fin de cette première période.

Dès la reprise, St-Maurice semble se réveiller et Port-Valais devra contenir les assauts des avants adverses. Ces derniers manquent de peu l'égalisation. Le gardien de Port-Valais sauve plusieurs situations dangereuses. Pourtant, Barman pourra égaliser à la 54e minute. St-Maurice se fait dangereux mais la défense adverse veille au grain.

A la 75e minute, Barman parviendra à « lobber » le gardien Favez de la tête. La partie se termine par plusieurs actions dangereuses de part et d'autre mais rien ne sera marqué. Match correct et bonne partie des gardiens. R. P.

SALQUENEN - SIERRE 6-1

Mi-temps : 1-0. 150 spectateurs. Arbitre : M. Fluckiger (Genève). Salquenen joue dans sa formation habituelle alors que Sierre aligne quelques jeunes éléments qui font leurs premières armes en Deuxième Ligue.

Par cette nette victoire, Salquenen a pris sa revanche du match perdu au premier tour. Pendant la première mi-temps, la partie fut acharnée des deux côtés et Salquenen profitait d'un léger avantage en marquant le premier but par l'entremise d'A. Amacker, sur penalty.

La deuxième mi-temps commença par un but surprise de René Berthod qui remettait tout en question. Alors que chacun pensait que Sierre allait prendre le meilleur sur Salquenen, ce fut au contraire l'équipe locale qui conduisit les opérations, grâce à des attaques fort bien préparées par l'entraîneur-joueur Massy. La défense de Sierre fut alors souvent mise dans ses petits souliers. Vers le milieu de

cette dernière période, Salquenen parvient à marquer trois buts en dix minutes. C'est à ce moment que se situe le tournant de la rencontre qui fut dès lors totalement à l'avantage de l'équipe locale. Sierre, de son côté, tenta vainement de refaire le terrain perdu, mais la défense bien organisée de Salquenen n'avait aucune peine à contenir les avants sierrois dans leurs attaques qui manquaient de conviction.

Un penalty, tiré par H. Cina, scella le score final. Pour les Sierrois, la fin de la saison semble attendue avec impatience, car on a l'impression que certains joueurs sont fatigués. Ceci explique la lenteur de leur jeu. Salquenen, de son côté, a montré par moment de l'excellent football, énergique.

Les buts furent marqués par Amacker A. (3), Massy (2), Cina (1) pour Salquenen et R. Berthod pour Sierre. Vr.

BRIGUE - FULLY 0-1

Terrain de «Geschina» en parfait état. Temps couvert. Spectateurs 150.

Fully : Bruchez ; Carron R., Roduit C., Cotture, Malbois ; Pellaud, Roduit A.-M ; Dorsaz, Carron V., Bozzon, Carron A. (Jordan).

Brigue : Rombolli ; Baerenfaller, Colli, Zago, Jenzer ; Ryser, Rothen R. ; Mangula, Mattachini, Brunner, Kalbermatter.

Arbitre : M. Huonder de Crissier.

Buts : Carron V. 57e.

Commentaires — Jouant son match de la dernière chance, Brigue part d'entrée très fort et se porte régulièrement à l'assaut des buts défendus par Bruchez malgré un léger vent en faveur des visiteurs. Toutefois il faut attendre la 27ème minute pour voir une réelle chance qui échoit à Mattachini, mais in extremis l'arrière Carron peut sauver son camp alors que le gardien était battu. Sur sa lancée Brigue réussit à se créer encore plusieurs occasions de buts sans réussir à ouvrir la marque. C'est d'ailleurs pendant cette période de jeu que la partie se joua.

Dès la reprise Fully se fait pressant et Carron V. se trouve en excellente

position de tir dès la première minute de jeu de la seconde mi-temps. Ce n'était que partie remise puisque ce même joueur réussissait dix minutes plus tard à marquer pour son camp après une hésitation de la défense locale. Quant au reste de la partie, il se déroula devant les buts de Bruchez sans que les Haut-Valaisais réussissent à arracher une égalisation qu'ils auraient largement méritée.

Victoire un peu chanceuse de Fully qui fut largement dominé territorialement, mais qui sut sortir son épingle du jeu au bon moment, en utilisant au maximum les occasions de buts que les avants s'étaient créées.

Ligue Nationale A

Servette - Young Boys 1-2

Mi-temps : 0-2. 4 500 spectateurs. Arbitre : M. Heymann, de Bâle.

Servette joue sans Makay et Desbiolles et YB sans Schneider. A la 45e minutes, Desbiolles prend la place de Conti.

Buts : 22e Guggisberg (0-1), 33e Grunig (0-2), 67e Sundermann (1-2).

Lugano - Bienne 1-0

Mi-temps : 1-0. 4 000 spectateurs. Arbitre : M. Despland, d'Yverdon.

Lugano peut aligner Egli. But : 7

Sauvetage pour Lausanne, La Chaux-de-Fonds et... Urania

Qui accompagnera Moutier en Ligue Nationale B: Winterthour où Bienne ?

Ce premier dimanche de mai revêtait une importance primordiale pour tous les clubs, tant de tête que de queue de classement. La défaillance de l'un des leaders était profitable aux autres. Et ce sont naturellement les deux formations les mieux placées qui ont risqué de glisser sur la peau de banane. A Lugano, Bienne, qui lutte pour son existence en division supérieure, a posé de nombreux problèmes aux hommes de Maurer qui durent s'employer à fond pour maintenir un maigre avantage acquis à la 7e minute alors qu'à Bâle le leader n'obtint son but victorieux qu'à sept minutes de la fin. C'est dire que les supporters des deux clubs ont tremblé jusqu'au coup de sifflet final de ces rencontres.

Pendant ce temps, à Granges, Zurich ne connaissait aucune difficulté à vaincre la formation locale, un peu à bout de souffle après les dernières victoires retentissantes obtenues au détriment de Lausanne, Young Fellows et Young Boys. Quant à la fraternité zuricoise, elle n'a pas joué et Grasshoppers a infligé une sévère défaite à Winterthour qui voit à nouveau sa situation compromise. En battant Moutier 3-1, La Chaux-de-Fonds a probablement opéré un sauvetage in extremis, tout comme Lausanne qui s'est retrouvé en marquant quatre buts à Young Fellows. Cette victoire par 4-0 remet en selle Lausanne pour la finale de la Coupe de lundi prochain contre Bâle, qui, lui, avait perdu contre Young Fellows. Quant à Servette, toujours irrégulier, il se fait battre sur son terrain par Young Boys. Par leur victoire, les deux clubs romands se mettent momentanément à l'abri. Mais cette marge semble définitive en regard des échéances prochaines qui attendent Winterthour et Bienne. C'est donc entre ces deux clubs que se décidera vraisemblablement le sort de la formation qui accompagnera Moutier en Ligue Nationale B.

Autre sauvetage d'un club romand : celui d'Urania en LNB qui a remporté une victoire décisive à Saint-Gall. Ainsi les Ugiéistes comptent trois points d'avance sur Le Locle, qui a réussi un match nul contre Aarau. La bataille fait rage en queue de classement, puisque Blue Stars et Bruehl font match nul, sauvant chacun un point. En faisant match nul contre Soleure, Xamax s'est mis définitivement à l'abri de toute surprise alors que tous les autres clubs, depuis le huitième, sont encore menacés. En tête, Lucerne a remporté une victoire confortable à Thoune, situant bien la valeur actuelle des poulains de Carlo Pinter.

En Première Ligue, sur six rencontres, on enregistre quatre matches nuls, dont le plus important est naturellement le partage de points qu'a été obligé de faire Fribourg avec Martigny. Etoile Carouge perd un nouveau point devant Versoix, ce qui redonne quelque espoir à Monthey, vainqueur de la lanterne rouge Assens. Rarogne s'est également ressaisi en allant glaner un point à Yverdon. C'est dire que la journée fut bénéfique pour les trois clubs valaisans que nous félicitons.

G. B.

A L'ETRANGER

Angleterre

Première Division : Arsenal - Stoke City, 3-1 ; Aston Villa - Everton, 2-4 ; Blackpool - West Bromwich Albion, 1-3 ; Chelsea - Leeds United, 2-2 ; Leicester City - Newcastle United, 4-2 ; Liverpool - Tottenham, 0-0 ; Manchester City - Sheffield United, 1-1 ; Sheffield Wednesday - Burnley, 7-0 ; Southampton - Nottingham Forest, 2-1 ; Sunderland - Fulham, 3-1 ; West Ham United - Manchester United, 1-6. — Classement : 1. Manchester United, 41-59 ; 2. Nottingham Forest, 42-54 ; 3. Leeds United, 39-51 ; 4. Tottenham Hotspur, 40-51 ; 5. Liverpool, 41-51 ; 6. Everton, 40-45. Manchester United est champion d'Angleterre.

Allemagne

Demi-finales de la Coupe : Bayern Munich - Munich 1860, 3-1 ; SV Hamburg - Alemannia Aix-la-Chapelle, 3-1.

★ Etats-Unis. — Championnat de la NPSL : Toronto - Atlanta, 1-3. ★ Pour la 27e fois, les Grasshoppers ont défendu victorieusement la Coupe suisse des vétérans. Ils ont battu le FC Orbe par 6-1 (mi-temps 1-1).

Bâle a tremblé pendant 83 minutes devant Sion qu'il a finalement battu 2 à 1



Voici Germanier et Wenger aux prises

On ne peut pas dire : garçon encore un verre et parlons d'autre chose, parce que le but d'Odermatt, le dernier, celui de la victoire, si beau, si merveilleux même dans sa réalisation, était entaché d'un hors-jeu flagrant. Un aveugle aurait vu qu'Odermatt avait effectivement un à deux mètres d'avance sur les défenseurs au moment du déclenchement de la passe qui lui a permis, beaucoup plus tard, de marquer le but déterminant.

Mais l'arbitre, qui avait accompagné une attaque de Sion était mal placé lors de la contre-attaque et le juge de touche n'a pas élevé son drapeau. Du moins, pas de manière très visible. A qui la faute ?

Pour Sion qui tenait un point et qui ne l'avait certainement pas volé : un coup dur.

C'est décevant de perdre dans des circonstances pareilles, surtout lorsqu'on a vécu si longtemps de plein pied avec l'espoir d'obtenir un résultat qui aurait pu influencer directement l'avenir de Bâle en Championnat, et même en Coupe.

On ne donne qu'aux riches.

Du tout grand Sion

Dans l'adversité, les joueurs de Sion se sont remarquablement comportés : ils ont accepté avec grandeur ce coup qui leur cassait les reins. Pour eux, ce match n'avait d'importance que dans ce qu'ils parviendraient à en faire. Un point, deux points, rien du tout : Là n'était pas la question. Ils entendaient prouver, pour la gloire ou pour la simple volonté de la compétition sportive, qu'ils étaient capables d'amener Bâle à composition.

Sans cette erreur, ils y seraient parvenus, car, bien que dominant — surtout à cause de cela peut-être — Bâle s'énervait, piétinait, jouait dans l'ardeur et la confusion et, l'opposition qu'il affrontait paraissait si bien organisée, si sereine que son échec était certain.

Si Bâle enlève, un jour de juin, le titre national avec un point d'avance, c'est au Landhof, en ce dimanche de soleil, qu'on le lui aura offert...

Sans le consentement de Sion.

La personnalité d'Odermatt

Un match un peu déconcertant, donc, avec une équipe de Bâle assistée par la chance peut-être, mais malchanceuse aussi par la blessure d'Odermatt pas encore remis des crampons de l'arrière tchécoslovaque — par le claquage survenu à Frigerio — un souvenir également du match internationaux — par le manque d'entraînement de Hauser.

Bien qu'ayant participé à l'élaboration du premier but et à la réalisation du second, Odermatt n'était pas en mesure de tenir son poste et se sentant incapable de courir comme à l'accoutumée il s'est concentré exclusivement sur ses tâches offensives.

Schnyder et Benthaus ont souffert de son absence et toute l'équipe en pâtit.

Match très intéressant, évidemment. Incertain jusqu'à l'agacement. Une erreur l'a orienté vers son issue. Un joueur l'a marqué de sa personnalité et de son talent : Odermatt.

Une équipe a subi l'injustice qu'il y a parfois dans les manifestations sportives : Sion.

Un vainqueur plus heureux que fier : Bâle.

Déception au vestiaire

Les joueurs séduois sont abattus et ils s'en prennent surtout à l'arbitre. A ce sujet, c'est l'entente parfaite. Le but d'Odermatt... et puis, tout le reste. On les a frustrés d'un point et... d'une victoire morale.

Les Bâlois ont le succès plutôt modeste. Ils savent exactement par où ils ont passé et ils savent ce qui serait advenu si Odermatt avait été rappelé pour hors-jeu.

« Qui n'a jamais eu de chance ? »
Guy Curdy.

Juniors A interrégionaux: Sion-Lausanne

Significatif succès séduois (5-1)

Stade de l'Ancien Stand. Rencontre disputée à 12 h. 30, dimanche.

Mi-temps : 2-0.

SION : Lipawsky ; Deloyle, Crettenand, Heumann, Boillat ; Trincherio, Piccot ; Valentini, Reymondeulaz, Jost, Altmann (Haenni).

Buts séduois : Valentini (2), Haenni (2) et Jost.

Par la manière dont les Juniors A (Interrégionaux) de Sion se sont imposés hier sur la pelouse de l'Ancien

Stand face aux juniors lausannois (2es au classement), on retrouve en quelque sorte le résumé d'une excellente saison.

L'équipe séduoise, pleine de talents, techniquement bien au point et se connaissant parfaitement, s'est imposée sans bavure face à une formation lausannoise loin d'être faible. Cela ne fait que rehausser le succès des Interrégionaux de Sion qui, cette année, peuvent donner leur pleine

mesure.

En effet, mis à part le gardien Lipawsky, Valentini, Boillat et Trincherio, les autres juniors séduois arrivent au terme de leur période de juniors.

Bien que dominés, les Lausannois firent mieux que de se défendre pendant qu'un petit espoir de succès subsistait. Ce n'est en réalité qu'à la 55e minute que, par l'entremise de Haenni (qui remplaça Altmann), les Valaisans mirent fin aux ambitions des visiteurs.

Ce score de 5 à 1 reflète la supériorité en ce dimanche des juniors séduois dont l'homogénéité de la formation constitue un atout de première importance.

Par ce nouveau succès, les Séduois sont pratiquement champions de groupe puisqu'ils devront tout au plus récolter encore un point au cours des deux dernières rencontres, pour ne pas être rejoints.

Nous les félicitons et souhaitons que les dirigeants trouvent l'an prochain, pour ceux qui terminent en juniors, une place au sein des réserves. Il faudra que les plus vieux fassent une place à d'aussi talentueux éléments.

Dimanche prochain

Première Ligue

CS Chênols - Vevey
Forward Morges - Assens
Fribourg - Versoix
Martigny - Etoile Carouge
Rarogne - Monthey
Stade Lausanne - Yverdon

Lundi de Pentecôte

BERNE - STADE DU WANKDORF
Finale de la Coupe suisse
Lausanne - Bâle



LE DEUXIEME BUT. — A l'ultime minute de la première mi-temps, les Séduois assiégent les buts lausannois. Sur un tir de Reymondeulaz, la balle frappe la transversale (notre photo), avant de revenir en jeu sur le pied de Jost (à droite), qui ne ratéra pas la cible (VP).

Bâle - Sion 2-1

Mi-temps : 1-1. Stade du Landhof, 9 000 spectateurs. Bon terrain. Beau temps. Arbitre : M. Scheurer, de Bettlach.

BALE : Kunz ; Kiefer, Michaud, Mundschin, Pfirter, Odermatt, Schnyder, Benthaus, Moscatelli, Hauser, Wenger.

SION : Biaggi ; Jungo, Germanier, Perroud, Deloyle, Bosson, Sixt, Bruttin, Frochoux, Quentin, Elsig.

Bâle : Hauser et Mundschin à la place de Frigerio (blessé) et de Stocker (suspendu).

Sion : sans Walker et Blasevic. BUTS : Frochoux (17e), Wenger (21e), Odermatt (83e).

Faits saillants

Avantage à Sion au cours des premières minutes, mais débordement extrêmement dangereux d'Odermatt dont la passe en retrait est interceptée par Biaggi, déviation de Bruttin sur la latte (16e) annonçant en quelque sorte le but de Frochoux. Puis, domination de Bâle dont le but égalisateur est élaboré par Odermatt. Faute de Germanier sur Moscatelli (23e) dans le rectangle de réparation. Au lieu du penalty qu'escomptent les Bâlois, c'est un coup franc, mal tiré. Sion recherche la contre-attaque et Frochoux tire sur le poteau (37e).

En seconde mi-temps, Bâle s'établit dans le camp séduois et Biaggi accomplit une excellente performance. Odermatt s'enfuit (hors-jeu) et donne la victoire à son équipe : c'est un exploit de sa part.

Le BUT de la Teinturerie



Nettoyer vos vêtements et vous les remettre comme neufs.

Angle Planta

SION

P 38 S

PLAGE 67



Rayon Sport-Camping 1er étage

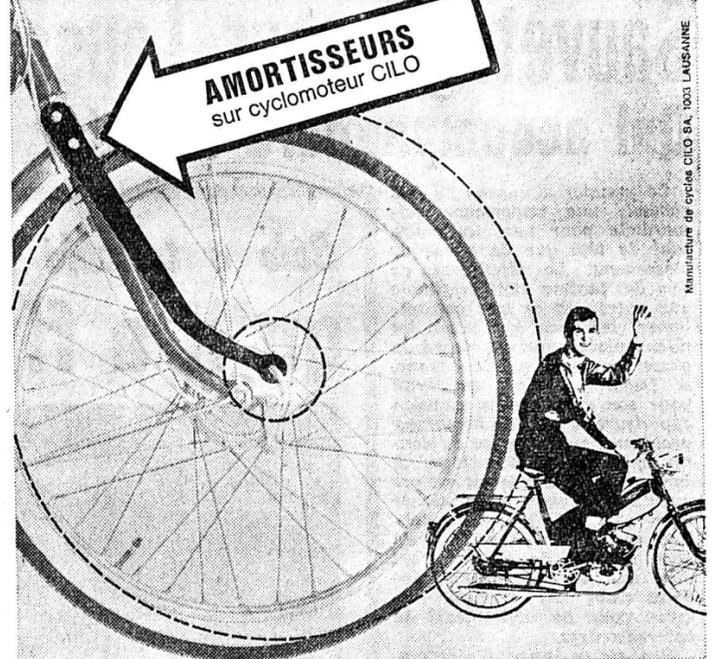
à la **PORTE NEUVE**

SION

Etes-vous nageur? Plongeur? Fanatique du soleil?

Dans tous les cas vous découvrirez un choix extraordinaire à notre rayon spécial, de la crème solaire à l'équipement de plongeur, tout pour passer un été idyllique sur les plages! Une foule de nouveautés intéressantes vous attendent à notre rayon Méditerranée!

NOUVEAU! La fourche souple



Manufacture de cycle CILO SA, 1000 LAUSANNE

1967 Nos recherches ont permis d'adapter au cyclomoteur un dispositif bien connu dans la construction des automobiles: le **silent-bloc**. Incorporé à la fourche avant, il constitue un amortisseur à grande amplitude qui absorbe les chocs et les trépidations de la route.

Résultat: **CONFORT ACCRU**, plus de solidité et de sécurité. Ces avantages s'ajoutent aux qualités bien connues du cyclomoteur



Modèle 1967: à fourche souple!

AGENCES CILO: SION: E. Bovier; M. Lochmatter

NOTRE PRIX « CHOC » DE LA SEMAINE

Tapis de fond, de paroi à paroi, qualité Mellno Tufting, en gris, rouge et vert, toutes dimensions.

Largeur originale 300 cm.

Fr. **19.50** par m²

Un prix « choc » de

TAPIS

Certychen

SION, Avenue de la Gare, tél. 2 60 55

... et la semaine prochaine, un nouveau prix « choc ».

Visitez notre exposition!



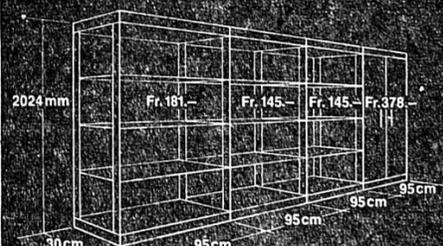
Davantage de temps libre...
grâce à **Stocki** de **Knorr**



Profitez de l'occasion...

Voyez l'exposition **STOCKI** dans votre magasin de denrées alimentaires!

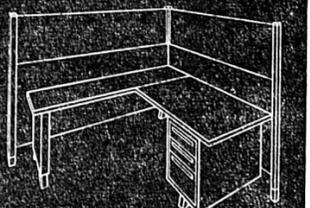
STRAFOR: Meilleur et moins cher.
Aucune augmentation de prix depuis 1961.
Livraison immédiate.



CLOISONNETTES métalliques, solution idéale pour vos problèmes d'espace. Pas de fixation au plancher ni au mur. Prix avantageux. Avec ou sans portes, livrables aux hauteurs:

1080 mm 1380 mm 1680 mm
2150 mm 2500 mm 2800 mm 3200 mm

MULTEX, rayonnages métalliques pour archives, bibliothèques, magasins, Adaptations et transformations illimitées. Grande charge utile, montage facile sans vis ni boulons.



STRAFOR Strafor S.A., 1950 Sion
59, rue de Lausanne
Téléphone (027) 2 55 03

Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.

ABONNEZ-VOUS A LA « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS »

Un point chanceux pour les Fribourgeois

MARTIGNY - FRIBOURG 2-2



Putallaz, à droite, marque le deuxième but qui donne l'avantage à Martigny. Le gardien Brosi ne peut que se retourner pour voir passer la balle qui file dans ses buts (VP)

MARTIGNY: Constantin; Girard, Dupont, Rouiller; de Wolff, Bayen; Moret, Morel, M. Grand, Zanotti Putallaz.

FRIBOURG: Brosi; Chavillaz, Waerber, Cotting; Gross, Jungo; Jordan, Schaller, Tippelt, Birbaum, Renevey.

Arbitre: M. Mingard, Rolle.

Buts: 1re mi-temps: Renevey. Putallaz; 2me mi-temps: Putallaz, Waerber (penalty).

NOTES: Environ 600 spectateurs suivent le déroulement de la rencontre sur un terrain en piteux état, extrêmement dur et bosselé. Les deux formations ne font pas appel à un douzième homme et gardent leurs équipes standard durant toute la rencontre. Au début du match, Constantin, capitaine du Martigny-Sport remet des fleurs à Brosi, gardien et capitaine du Fribourg, en guise de félicitations pour le titre de champion de groupe. Corners: 20 pour Martigny, 5 pour Fribourg.

Début prometteur

Dès le coup de sifflet initial, les deux équipes s'efforcent de confecturer un bon football. Il faut que le terrain, extrêmement bosselé et dur et pelé, ne facilitât pas la tâche des joueurs en présence, la balle prenant très souvent de curieux effets. Malgré cela, le spectacle présenté contentait les spectateurs, qui eurent le plaisir d'assister à de fort beaux mouvements et à deux buts spectaculaires. Tout d'abord c'était Renevey

qui ouvrait le score d'une très belle reprise de volée. Puis Martigny marquait à son tour le plus beau but du match: depuis le milieu du terrain la balle passait d'un Martignerain à l'autre, Moret, de l'aile droite adressait un contre parfait sur Putallaz qui n'eut plus qu'à pousser de la tête la balle au fond des filets de Brosi, pris à contre-pied, comme toute sa défense d'ailleurs.

Un leader malmené

Durant toute la seconde mi-temps, le leader et champion de groupe Fribourg va subir la loi des joueurs locaux et si finalement le FC Fribourg retournera chez lui avec un point, il le devra à la chance et... à l'arbitre. En effet, dès la reprise Martigny prend position dans le camp fribourgeois: les demis montent et les ailiers passent régulièrement les arrières latéraux visiteurs, assez faibles. Putallaz ne tarde pas à se trouver en position favorable et seul face à Brosi il donne l'avantage aux Valaisans. Martigny continue à dominer mais sur contre-attaque, Schaller et Rouiller se disputent la balle à l'orée des 16 mètres de Constantin et l'arbitre, depuis le milieu du terrain, à la stupefaction générale, accorde généreusement un penalty et l'égalisation aux Fribourgeois. Curieuse décision car si l'arbitre a vu une faute, cette faute fut commise à l'extérieur du carré fatidique. Mais voilà, l'arbitre se trouvait au-delà de la ligne médiane, et depuis là-bas, la perspective n'est

plus la même. C'est pourquoi il n'aurait rien coûté à M. Mingard de consulter son juge de touche. Mais que voulez-vous, quand on a les pleins pouvoirs, on en use et... on en abuse aussi parfois!

Martigny ne se désunit pas pour autant et jusqu'au coup de sifflet final, les visiteurs furent malmenés. A la 59me Tippelt dut venir prêter main forte à sa défense, qui concédait corner sur corner (20 durant toute la partie). Mais Brosi était en excellente forme et la chance l'accompagnait bien, car il fut sauvé d'une nouvelle capitulation par la base de son poteau droit, à la suite d'un tir du remuant Putallaz. Une victoire locale aurait été amplement méritée face à une formation fribourgeoise, certes valeureuse et athlétiquement forte, mais qui risque de donner quelques désillusions à ses supporters lors des finales de 1re Ligue.

Martigny II - Ardon 1-0

MARTIGNY II: Courthion; Puipe, Rouiller J.-J., Roduit; Piota, Schüller; Rouiller Ch., Biselx, Giroud, Fellay, Romagnoli.

ARDON: Delaloye; Jean, Sixt, Bérard; Gaillard J.-M., Rapillard; Cotterg, Rebord, Cocolo, Genolet, San Lucas.

Le match revêtait pour Ardon une grande importance, car les poulains de l'entraîneur Sixt occupent un rang précaire au classement. Martigny II, quant à lui, pouvait disputer cette partie sans crainte. Et c'est peut-être ce qui a fait pencher la balance en sa faveur. En effet, Ardon n'a pas su concrétiser une domination constante, tant ses avants, nerveux, se montrèrent imprécis. Et pourtant, les occasions de scorer ne manquèrent point. Pour Martigny II elles furent moins nombreuses, mais Raphy Giroud ne rata pas celle qui lui fut offerte. Ce petit but enlève à Ardon deux points précieux, et cette équipe, pourtant jeune, athlétique, devra lutter ferme pour sortir de l'ornière.

GS

Automobilisme : Le Grand Prix de Monaco

Un public record (environ 60 000 personnes), un succès ensoleillé, ont contribué au succès du 25e Grand Prix de Monaco, qui a été magistralement remporté par le Néo-Zélandais Denis Hulme, au volant d'une Repco-Brabham, en couvrant les 314 km, 500 en 2 h. 34' 34" 2 (moyenne 122,143).

Cette victoire de Hulme — la première dans un Grand Prix européen — est amplement méritée. Elle récompense justement un excellent pilote qui, depuis plusieurs années effectue toutes ses courses dans le sillage de son chef de file, l'Australien Jack Brabham. L'abandon de celui-ci dès le premier tour lui a cette fois donné le feu vert et c'est après avoir été pratiquement en tête de bout en bout qu'il s'est imposé.

Grave accident

Quant à Lorenzo Bandini, il était victime d'un grave accident au 81e

tour. Sa Ferrari heurtait la chicane, percutait un poteau électrique côté mer, se retournait et prenait feu immédiatement. Le pilote était dégagé par les commissaires avant que ne reprenne l'incendie qui nécessitait l'intervention de la « vedette » des pompiers. Gravement brûlé aux deux jambes et aux deux bras, légèrement au visage, les yeux étant toutefois sains (lactes), Bandini souffrait en outre d'une plaie au flanc. Il était immédiatement transporté au centre hospitalier de Monaco.

Dans ce Grand Prix, le Suisse Joseph Siffert n'a jamais été en mesure de faire la preuve de ses qualités. Il dut s'arrêter à son stand dès le premier tour à la suite d'ennuis avec son radiateur. Il devait repartir mais ses arrêts furent plus nombreux que les tours qu'il put couvrir.

xxx

Lorenzo Bandini a été opéré au centre hospitalier de Monaco. Le professeur Châtelain, chirurgien en chef, qui a procédé à l'opération, s'est refusé à toute déclaration. Il a ajouté qu'aucun communiqué ne sera publié avant lundi matin.

xxx

L'Autrichien Helmut Marko, déclaré vainqueur du Grand Prix de Monaco de formule V, a été déclassé. Les pistons de son Austro, n'étant pas d'origine. En conséquence, c'est son compatriote Werner Riedl qui a remporté le Grand Prix.

CLASSEMENT

1 Denis Hulme (NZ) sur Repco-Brabham, les 314 km, 500 en 2 h. 34' 34" 3 (122,143); **2. Graham Hill (GB)** sur Lotus, à un tour; **3. Chris Amon (NZ)** sur Ferrari, à deux tours; **4. Bruce McLaren (NZ)** sur McLaren, à trois tours; **5. Pedro Rodriguez (Mex)** sur Cooper-Maserati, à quatre tours; **6. Mike Spence (GB)** sur BRM, à quatre tours.

Tous les autres concurrents ont abandonné.

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Denis Hulme (NZ) 12 points; **2. Pedro Rodriguez (Mex)** 11; **3. John Love (Rhod)** et **Graham Hill (GB)** 6; **5. John Surtees (GB)** et **Chris Amon (NZ)** 4; **7. Bruce McLaren (NZ)** 3; **8. Bob Anderson (GB)** 2; **9. Jack Brabham (Aus)** et **Mike Spence (GB)** 1.

ASSENS - MONTHÉY 2-3

(Mi-temps 0-1).

Stade des Marronniers, à Lausanne, en excellent état. Beau temps. 600 spectateurs.

ARBITRE: M. Maire, Genève.

ASSENS: Demontierjeaud; F. Despont, Chassot, Borboen, A. Despont, Chambettaz; Baudat. - Entraîneur: Siegler.

MONTHÉY: Piccot; Baudin, Vernaz, Roesch, Bosco; Bertogliati Plascy; Turin, Maring, Anker, Camatta; Nervi. - Entraîneur: Rouiller.

NOTES: A la 40e minute, Nervi remplace Bosco; une minute plus tard, Baudat remplace A. Despont.

CORNERS: 9 à 5 pour Monthey (6-2).

L'enjeu de cette rencontre était d'importance; vainqueur, Assens pouvait encore espérer se sauver de la culbute, alors que Monthey ne devait pas laisser échapper l'occasion afin de ne pas perdre contact pour éventuellement s'octroyer la seconde place du groupe. Aussi on ne s'étonnera pas que ce match ne fut pas de grande qualité. D'autre part, la façon dont Assens aborda la partie laissa voir ses craintes vis-à-vis des Bas-Valaisans, si bien que la première mi-temps fut presque constamment à l'avantage des hommes de l'entraîneur Rouiller.

Trois buts...

Menant par 1 à 0 dès la troisième minute, à la suite d'une réussite de Bertogliati, Monthey continua sa pression et il fallut attendre la 12me minute pour noter la première intervention de Piccot. Le nombre des corners indique également la suprématie valaisanne et si rien d'autre ne fut réussi durant cette première reprise, il faut le mettre sur le compte de l'imprécision des tirs et aussi au piège de l'offside qu'Assens pratiquait avec pas mal de réussite.

Le jeu n'avait repris que depuis quatre minutes, en seconde mi-temps, que Turin, à la suite d'un beau déboulé solitaire, réussit un magnifique centre-but. Dès lors, le jeu sombra dans la monotonie, car Assens semblait se contenter de contre-attaquer les actions valaisannes en amorçant de rares contre-attaques vouées à l'insuccès face à une ligne de défense où se distinguaient plus particulièrement Roesch et Baudin. Il nous plaît de noter la parfaite correction des interventions de ce dernier, qui ne commit aucune faute; si ce ne fut pas toujours le cas, nous enregist-

rons cette constatation avec infiniment de sympathie.

...mais retour en force

Un troisième point, réussi par Bertogliati à la 24me minute, blessa probablement l'amour-propre des joueurs d'Assens qui adoptèrent alors une tactique nettement offensive. A la 27me minute, Pichonnaz réduisit l'écart ensuite d'une belle action de toute la ligne d'attaque. Dix minutes plus tard, c'était au tour de Hurmi de marquer à son tour.

Au bénéfice d'une forme physique excellente, les joueurs du Gros-de-Vaud continuèrent leur pression et force nous est de dire que l'égalisation était dans l'air. Mais Monthey sut se regrouper à temps et parvint à se dégager et à préserver son maigre avantage. Du reste, au vu de l'ensemble de la partie, il eût été injuste que l'équipe valaisanne n'emporte pas les deux points, car techniquement et tactiquement — même si elle n'a pas fourni une prestation digne d'un candidat à la Ligue supérieure — elle s'est montrée au moins d'une classe au-dessus de son adversaire.

La position des deux équipes au tableau de classement suffit à elle seule pour confirmer nos impressions.

Hugo

Championnat suisse des réserves

Groupe A: Bâle-Sion, 1-1; Chaux-de-Fonds - Moutier, 4-1; Grasshoppers - Winterthour, 8-0; Granges - Zurich, 1-1; Lugano - Bienne, 0-0; Servette - Young Boys, 1-2.

Groupe B: Aarau - Le Locle, 4-1; Blue Stars - Brühl, 3-3; Lucerne - Baden, 8-0; St-Gall - UGS, 2-4; Thoune - Bellinzona, 0-2; Xamax - Soleure, 2-0.

Si vous souffrez de CONSTIPATION

si vous digérez mal et avez l'intestin sensible, pensez que le thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif, et digestif, vous apporte une aide précieuse. En pharm. et drog. à fr. 2,75 et fr. 1,75 le paq. et fr. 3. - en sachets filtres. Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2,40 la bte.

THÉ FRANKLIN



Belle fête cantonale de lutte suisse à Illarsaz

La Fête cantonale valaisanne de lutte suisse s'est déroulée dimanche 7 mai à Illarsaz. Succès complet, grâce à une organisation préparée avec le soin coutumier aux gens d'Illarsaz.

Sous la présidence entendue du lutteur Michel Rouiller et une équipe de dévoués parmi lesquels nous avons vu en action outre les dirigeants actuels, les anciens, Delseth, Stucky, Bellon, Fracheboud et le président de la commune de Collombey-Muraz, M. Berlut et d'autres, tout le programme se déroula selon l'horaire sur les magnifiques emplacements mis à disposition.

Le temps magnifique, les ombres entourant les terrains et le plan de travail amenèrent un public fort nombreux.

A 9 heures, les premières passes débutèrent et les jeunes se livrèrent à une bagarre acharnée, tandis que les plus chevronnés luttèrent pour le classement. Le gagnant obtint 9,50, 9,75 ou 10 pts, selon la qualité de sa victoire. Le perdant est gratifié de 8,50 pts tandis que le nul varie entre 8,60 et 9,20.

Durant toute la journée, et spécialement lors des passes finales, on assista à de belles empoignées et parfois même à des combats épiques, où la force et la puissance prenaient souvent le dessus sur le cran et la technique. Les phases finales soulevèrent fréquemment l'admiration des connaisseurs, tant les lutteurs mettaient d'ardeur et d'enthousiasme à défendre leurs chances.

En fin de matinée les luttes furent interrompues pour une brève mais digne cérémonie religieuse.

A 12 h. 15, un excellent banquet fut servi dans un vaste séchoir. Il réunit lutteurs et invités, parmi lesquels MM. Darjoly Raymond, Maurice Milhit, Paul Cretton, Tony Kalbermatten, Jacques Berrut, président de Collombey-Muraz, Georges Parvex, Jean Borgeaud et les trois membres fondateurs du Club des lutteurs d'Illarsaz, MM. Hess, André Borgeaud, Jaggi et d'autres personnalités.

A 13 h. 45, a eu lieu un cortège dans ce sympathique village. Ce fut court, mais bon. Entraînés par la fanfare « L'Avenir » de Collombey, précédés des demoiselles d'honneur et des pupilles, les lutteurs défilèrent en bon ordre devant un nombreux public. Puis tout le monde se retrouva sur les terrains — y compris le soleil qui nous tint compagnie le restant de la journée — pour assister à de très beaux combats.

Les passes les plus applaudies furent certainement celles qui mirent aux prises Huber-Furrer et Martinetti-Furrer.

Mais la passe qui fut suivie avec un enthousiasme particulier fut surtout celle qui opposa Henri Mottiez de La Chaux-de-Fonds, au crack Jimmy Martinetti. Cette dernière resta nulle. Il y eut du beau travail de la part de Furrer qui a été le meilleur

de la fête. Rares furent les victimes accidentées, d'ailleurs soignées avec dévouement par les responsables.

Belle journée réussie sur tous les points et gageons que notre jeunesse saura en tirer le meilleur. Organisation parfaite et le Club des lutteurs d'Illarsaz a droit à nos plus vives félicitations pour le travail effectué pour le noble sport de la lutte.

Voici les résultats:

CATEGORIE A

Couronne

1. Pierroz Francis, Martigny, 57,90; **2. Führer Hansruedi, Thoune, 57,80;** **3. Martinetti Jimmy, Martigny, 57,70;** **4. Mottiez Henri, Villars, 57,70;** **5. Huber Alphonse, Neuchâtel, 57,00;** **6. Veraguth Jean, Sierre, 56,90;** **7. Martinetti Raphy, Martigny, 56,70;** **8. Milhit Bernard, Saxon, 56,30;** **9. Pollinger Mario, St-Nicolas, 56,30;** **10. Borloz André, Aigle, 56,30;** **11. Genoud Gérard, Châtel-Saint-Denis, 56,20;** **12. Gruetter Ruedi, Sierre, 56,10;** **13. Bohnet Reinhard, Sierre, 56,00;** **14. Udry Guy, Savièse, 55,80;** **15. Vouilloz Gérard, Vevey, 55,80;** **16. Perdrisat Gustave, Vevey, 55,70.**

Prix simple

17. Gay René, Vevey, 55,60; **18. Vauthey Claude, Vevey, 55,60;** **19. Debons Henri, Conthey, 55,50;** **20. Jollien Narcisse, Savièse, 55,50.**

CATEGORIE ECOLIERS

Palmette

1. Dubuis Antoine, Savièse, 29,70; **2. Milhit Jean-Marie, Saxon, 28,40.**

Prix simple

3. Grichting Simon, Sierre, 27; **4. Ruten Kurt, Sierre, 26,80;** **5. Cretton Bernard, Martigny, 25,50.**

CATEGORIE C

Palme

1. Andrey Pierre, Illarsaz, 39,20; **2. Follin René, Saxon, 38,30;** **3. Imboden Hans, St-Nicolas, 38;** **4. Meichtry Manfred, Sierre, 37,90;** **5. Chanton Heinz, St-Nicolas, 37,10;** **6. Dupont Edouard, Saxon, 36,90;** **7. Terretaz Pierre, Conthey, 36,60;** **8. Mayor Didier, Bramois, 36,50;** **9. Giroud Robin, Charrat, 36,30.**

Prix simple

10. Dupont Bernard, Saxon, 35,80; **11. Cretton Willy, Charrat, 35,80;** **12. Grichting Benno, Sierre, 35,80;** **13. Nyffener Fritz, Illarsaz, 35,80;** **14. Biner Niklaus, St-Nicolas, 35,70;** **15. Mariétan Robert, Illarsaz, 35,20;** **16. Avanthay Roger, Illarsaz, 34.**

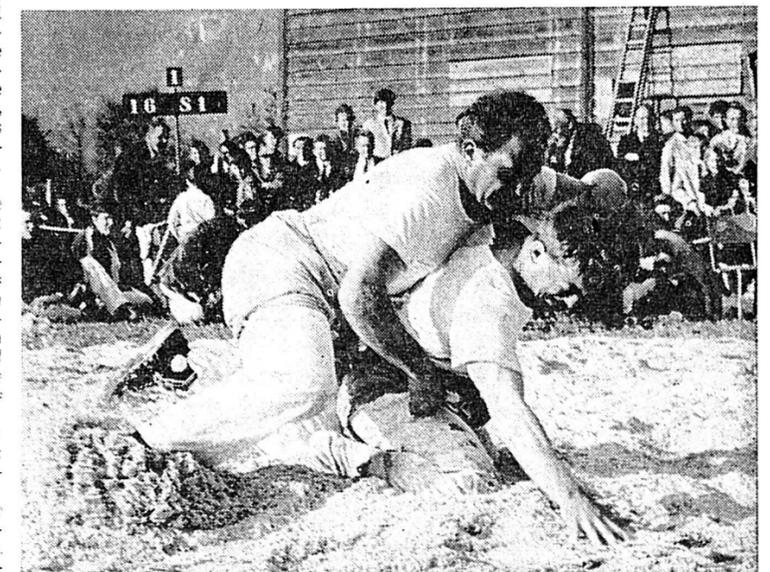
CATEGORIE B

Palme

1. Jollien J.-Louis, Savièse, 49,90; **2. Tschopp Maurice, Sierre, 47,70;** **3. Schwéry Noël, Bramois, 46,70;** **4. Giroud Jean-Pierre, Charrat, 46,30.**

Prix simple

5. Roh Pierre, Conthey, 45,90; **6. Varone Richard, Savièse, 45,10;** **7. Debons Norbert, Savièse, 44,30;** **8. Morand J.-Marc, Bramois, 44,20;** **9. Natter Serge, Martigny, 34.**



La finale opposant Jimmy Martinetti, de Martigny, au Neuchâtelais Mottiez (AB)

GAULOISES



Avez-vous le type Gauloises ?

Vous ignorez le vertige? Seriez-vous volontaire pour un voyage dans la lune? Aimez-vous tout ce qui sort de l'ordinaire? Etes-vous contre les préjugés? Vous êtes capable de vous emballer pour une idée?

Si vous pouvez répondre affirmativement à trois de ces cinq questions, c'est que vous avez véritablement le type Gauloises et que les Gauloises sont véritablement les cigarettes qui conviennent à votre caractère.

Les Gauloises vous offrent l'arôme intégral des excellents tabacs de France - naturel, délectable, parfait! Pour les vrais connaisseurs!

IMMEUBLES « LAMBERSON » - SIERRE

(propriété de la Rentenanstalt)

A LOUER

encore quelques APPARTEMENTS spacieux, tout confort, à des prix intéressants.

Situation tranquille et ensoleillée, jardin d'agrément et jeux d'enfants.

MACHINES A LAYER comprises dans le loyer.

4 pièces, plus hall, dès Fr. 265.— charges en plus.

Box de garage à disposition Fr. 35.—

S'adresser à Yvon Albasini, gérant, avenue des Alpes 25 — SIERRE
Tél. (027) 5 14 58 - privé 5 05 14. P 886 S

A louer à Sion

GRAND LOCAL 150 m²

Entrée indépendante. Isolation parfaite. Petit local réception.

Ecrire sous chiffre PB 31181 à Publicités, 1951 Sion.

Réparations de dentiers

A. MIVILLE Laboratoire dentaire

anc. tech. dent. du Dr Zimmermann
Place du Midi - Les Rochers
SION - Tél. 2 37 39 - P 588 S

MARIAGE

Monsieur, 39 ans, célibataire, catholique, affectueux, sérieux, travailleur, possédant maison avec vignes et terrain, aimerait rencontrer une gentille personne affectueuse et sérieuse, âge en rapport en vue de mariage. Région Valais central.

Ecrire sous chiffre PB 31357 à Publicités, 1951 Sion.

2 millions de Fiat 1100

1967 - meilleure que jamais

130 km/h, 4 portes, freins à disque, levier de vitesses au plancher

FIAT 1100

Fr. 6980.-

MONTHÉY : Garage du Simplon - MARTIGNY : Garage City
SION : Garage du Rhône - SIERRE : Garage Treize Etoiles

Un Tour de Romandie passionnant: 4 étapes, 4 leaders

Rarement il nous fut donné de vivre un Tour de Romandie aussi passionnant. Si à l'issue de l'arrivée à Sierre on savait que le Belge Goodefroot ne digérerait pas très bien les côtes, les spécialistes étaient loin de se douter, à l'issue de la deuxième étape — remportée par Gianni Motta — et surtout de la troisième étape contre la montre — gagnée magistralement par Robert Hagmann, d'assister à des rebondissements aussi inattendus. Hagmann a commis une grave erreur tactique dimanche, alors que chacun s'attendait à le voir entrer en triomphateur à Sainte-Croix, ne contre-attaquant pas lorsque fut lancée l'échappée décisive, par Blamion, De Pra, Favero. Erreur tactique de l'équipe qui devait emmener son leader Hagmann à la poursuite des fuyards et surtout ne pas se laisser distancer lorsque l'Italien Adorni sortit du peloton pour contre-attaquer. Ni Motta, ni Hagmann ne réagirent et il semble que ces deux hommes étaient au bout du rouleau puisque leur retard se chiffra par 28 minutes sur le vainqueur de l'étape.

Tour de Romandie passionnant, car chaque jour le maillot vert changea d'épaules: Goodefroot, Motta, Hagmann et finalement Adorni qui remporta sa deuxième victoire dans l'épreuve romande. Adorni a triomphé en grand champion et il a tenu parole lorsque les reporters le questionnaient mercredi passé à Genève: «Le Tour de Romandie, j'en fais mon affaire». Il ne croyait pas aussi bien dire et l'exploit qu'il accomplissait hier, en faisant tout le travail seul afin de revenir sur les hommes de tête, situe la classe de ce grand champion. Maintenant Adorni va peut-être renouveler un exploit: remporter le Tour d'Italie après le Tour de Romandie.

G. B.

Samedi

La 1re demi-étape

La première demi-étape, Les Diablerets - Le Locle (179 km), du Tour de Romandie, s'est déroulée dans des conditions difficiles pour les 48 coureurs en lice. La neige a fait son apparition sur les hauteurs des Montagnes neuchâteloises. Tombant en rafales, elle a éprouvé des concurrents qui avaient déjà dû lutter contre la pluie durant plus de 100 km.

Leader du classement général, l'Italien Gianni Motta réussit en fin de course, à surprendre son rival Felice Gimondi et à consolider ainsi sa position. Motta, 2me derrière Adorni, s'assura de surcroît le gain d'une bonification.

Etape contre la montre

Troisième en 1965, 4me en 1966, le Suisse Robert Hagmann a remporté l'étape contre la montre courue sur le circuit du Locle. Il a ainsi fêté à

sa façon la naissance, vendredi, d'une petite Ursula dans son foyer.

C'est un véritable exploit que Robert Hagmann a réussi sur le difficile circuit cloclou. Malgré des conditions atmosphériques pénibles, il a réussi une moyenne de 42 km 857. En 44' 48", il a amélioré le record du circuit que détenait encore Ferdinand Kubler en 45". Après la première partie du parcours, qui comportait notamment une dure côte à la sortie du Locle, Hagmann était déjà en tête. Il comptait alors neuf secondes d'avance sur Adorni et 34 secondes sur Gimondi, qui devait nettement faiblir par la suite. Dans la seconde partie du circuit, sur un parcours vallonné qui risquait de lui être défavorable, il augmenta encore son avance, la portant finalement à 34" sur Adorni et à 1' 53" sur le surprenant espagnol Santamarina et à 1' 58" sur Gianni Motta, qu'il dépassait ainsi de son maillot de leader.

La carrière d'Hagmann

Robert Hagmann est né le 2 avril 1942 à Langendorf. Cette étape contre la montre lui a permis de remporter sa seconde victoire de la semaine puis, dimanche dernier, il s'était imposé en solitaire dans le Championnat de Zurich, démontrant déjà son excellente condition actuelle. Auparavant, Hagmann avait dû se contenter de deux 2mes places alors qu'il pouvait prétendre à la victoire: dans le Tour des Quatre-Cantons et dans Paris-Camembert.

Robert Hagmann fait du cyclisme de compétition depuis 1958. En 1961, il avait obtenu sa qualification chez les amateurs en remportant le Tour des Quatre-Cantons. Peu après, il s'adjoignait Porrentruy - Lausanne. Par la suite, ses talents de grimpeur lui avaient permis de gagner les courses de côte Sion-Vercorin et Soleure-Balmberg (1963). En 1965, il avait remporté la course contre la montre en côte du Tour de Suisse avant d'enlever le Championnat suisse sur route et de terminer 3me du Grand Prix de Lugano contre la montre. L'on passé, il avait connu une saison médiocre et il avait dû se contenter d'une victoire en côte à Eschenbach. Il est probable désormais que son nom sera retenu par les organisateurs du Tour d'Italie. Sur sa forme actuelle, Hagmann peut prétendre jouer un rôle en vue sur les routes italiennes.

Dimanche

Le Tour de Romandie a connu une dernière étape passionnante à suivre et un dénouement vraiment inattendu. La victoire finale est en effet revenue à l'Italien Vittorio Adorni, déjà gagnant de l'épreuve il y a deux ans. Le Suisse Robert Hagmann, après avoir commis l'erreur de sous-estimer une échappée lancée en début de parcours, a terminé à la dérive dans un peloton largement battu.

Vittorio Adorni n'a pas usurpé ce succès obtenu alors qu'on le croyait définitivement battu. Il a réussi un véritable exploit au cours de cette dernière étape en se lançant seul à la poursuite des échappés, en rejoignant toujours seul un groupe de poursuivants avec qui il réduisit régulièrement son retard. C'est ainsi que le maillot vert, après avoir passé en cours d'étape des épaules de Robert Hagmann sur celles de son coéquipier Louis Pfenninger, membre de l'échappée initiale le mieux placé au classement général, a terminé sur celles d'Adorni.

Erreur tactique

L'équipe Tigra qui, une fois Hagmann distancé, pouvait encore prétendre remporter l'épreuve avec Louis Pfenninger, ne s'est pas particulièrement distinguée sur le plan tactique au cours de cette étape passionnante. La première erreur fut commise par Hagmann, qui, fort de la présence de Pfenninger dans l'échappée initiale, ne jugea pas bon de contre-attaquer. La seconde le fut par Pfenninger qui, durant presque toute la course, se soucia surtout de terminer avant le Belge Armand Desmet, qu'il précédait de trois secondes seulement au classement général. En donnant le maximum au lieu de surveiller Desmet, Pfenninger aurait peut-être pu empêcher Adorni de combler la plus grande partie de son retard.

Film de la course

Après l'échec d'une première tentative de Blanc, Alomar, Van Schil et Massignan à la sortie de La Chaux-de-Fonds, l'attaque qui devait être décisive fut lancée aux Bois (km. 21) par Blanc, Brand, de Pra, Alomar, Favaro, Ballini, Balmamion, Desmet et Pfenninger. Blanc et Brand se relevèrent cependant rapidement pour rester aux côtés de leur leader Hagmann. L'écart se creusa rapidement. A Montfaucon (km. 40), il était de 2'35", à Courrendlin (km. 71) il avait passé à 3'50". A Tavannes (km.

Tour de Cologne

Le Belge Noël Fore a remporté le 53me Tour de Cologne. Le Suisse Freddy Ruegg a pris la 6me place.

Classement: 1. Noël Fore (Be), les 207 km en 5 h 05' 45"; 2. Willy Int'ven (Be); 3. Blocky (Be); 4. Paul Int'ven (Be); 5. Post (Hol); 6. Freddy Ruegg (S).

97), le groupe de tête, fort de sept hommes, comptait 10 minutes d'avance sur l'Italien Denti, sorti seul du peloton, et 11 minutes sur le peloton. Pfenninger était alors virtuellement porteur du maillot vert.

Denti ne tardait pas à être rejoint par Lasa, Scandelli, Mastrotto et Vandewielle. Dans la côte du mont Crosin (km. 112), Vittorio Adorni quitta à son tour le peloton, qui comptait alors plus de onze minutes

de retard. Il rejoignait rapidement le groupe de contre-attaque et, sous son impulsion, ce groupe diminuait son retard sur les échappés au fil des kilomètres. Après la première boucle à Sainte-Croix, ce retard n'était plus que de 4'32", après la deuxième, il n'était plus que de 3'10". Sur la ligne d'arrivée, il était tombé à 2'40", ce qui était suffisant à l'Italien pour remporter l'épreuve avec 45 secondes d'avance sur Louis Pfenninger.

Tous les classements

PREMIERE PARTIE

DE LA 3e ETAPE

LES DIABLERETS - LE LOCLE

1. Adorni (It), 4 h 56' 58"; 2. Gianni Motta (It), 3. Van Echil (Be); 4. Santamarina (Esp); 5. Hagmann (S), m. t.; 6. Alomar (Esp), 4 h 57' 41"; 7. Godeffroot (Be); 8. Marine (Esp); 9. Goyeneche (Esp); 10. Van Clooster (Be); 11. Gimondi (It); 12. Lasa (Esp); 13. Pfenninger (S); 14. Mugnaini (It); 15. A. Desmet (Be), tous m. t.

2me PARTIE DE LA 3me ETAPE

COURSE CONTRE LA MONTRE

AU LOCLE SUR 32 KM

1. Hagmann (S), 44' 38" (nouveau record du circuit, moyenne 42,858); 2. Adorni (It), 45' 22"; 3. Santamarina (Esp), 46' 41"; 4. Motta (It), 46' 46"; 5. Louis Pfenninger (S), 47' 24"; 6. A. Desmet (Be), 47' 27"; 7. Gimondi (It), 47' 34"; 8. Van Schil (Be), 47' 35"; 9. Goyeneche (Esp), 47' 37"; 10. Maurer (S), 47' 45".

Classement de la 4me et dernière étape, Le Locle - Ste-Croix (226,5 km.):

1. Jaime Alomar (Esp) 6h. 07'35" (37,019) - 2. Franco Balmamion (It) - 3. Roberto Ballini (It) - 4. Armand Desmet (Be) - 5. Louis Pfenninger (S) même temps - 6. Favaro (It) 6h. 08'20" - 7. Denti (It) 6h. 09'53" - 8. Lasa (Esp) 6h. 10'15" - 9. Vandewielle (Be) - 10. Adorni (It) - 11. Mastrotto (Fr) même temps - 12. De Pra (It) 6h. 11'24" - 13. Scandelli (It) 6h. 22'20" - 14. Vifiani (S) 6h. 27'30" - 15. Vreys (Be) 6h. 35'50" - et tout le peloton.

CLASSEMENT GENERAL

FINAL

1. Vittorio Adorni (It) 20h. 31'34" - 2. Louis Pfenninger (S) 20h. 32'

19" - 3. Armand Desmet (Be) 20h. 32'22" - 4. Jaime Alomar (Esp) 20h. 35'23" - 5. José-Manuel Lasa (Esp) 20h. 36'44" - 6. Raymond Mastrotto (Fr) 20h. 38'38" - 7. Mino Denti (It) 20h. 40'49" - 8. Franco Balmamion (It) 20h. 41'48" - 9. Roberto Ballini (It) même temps - 10. Victor Vandewielle (Be) 20h. 52'33" - 11. Favaro (It) 20h. 52'58" - 12. Hagmann (S) 20h. 55'25" - 13. Motta (It) 20h. 56'33" - 14. Gimondi (It) 20h. 58'54" - 15. Santamarina (Esp) 20h. 59'02" - 16. Van Schil (Be) 21h. 00'02" - 17. Maurer (S) 21h. 01'02" - 18. Goyeneche (Esp) 21h. 03'09" - 19. Marine (Esp) 21h. 03'49" - 20. Girard (S) 21h. 04'07" - 21. Mugnaini (It) 21h. 04'38" - 22. Massignan (It) 21h. 04'56" - 23. Ferretti (It) 21h. 05'08" - 24. Zollinger (S) 21h. 05'49" - 25. Boderro (It), 21h. 07'00" - 26. Goodefroot (Be) 21h. 07'23" - 27. Chiappano (It) 21h. 07'55" - 28. Van Clooster (Be) 21h. 08'17" - 29. Zilioli (It) 21h. 08'43" - 30. Rostollan (Fr) 21h. 12'40" - 31. Vifiani (S) 21h. 12'54" - 32. Blanc (S) 21h. 13'12" - 33. Colombo (It) 21h. 13'28" - 34. De Pra (It) 21h. 13'35" - 35. Mattio (Fr) 21h. 15'58" - 36. Brand (S) 21h. 19'19" - 37. Vreys (Be) 21h. 20'26" - 38. Furnière (Be) 21h. 21'03" - 39. Høvenæsers (Be) 21h. 30'32" - 40. L'Hoste (S) 21h. 33'23" - 41. Vallée (Be) 21h. 38'54".

CLASSEMENT FINAL

PAR EQUIPES

1. Fagor, 62h. 09'24" - 2. Fiatotex 62h. 11'32" - 3. Molteni 62h. 17'25" - 4. Tigra 62h. 33'04" - 5. Salvatori 62h. 39'17" - 6. Flandria 62h. 39'57" - 7. Kamone 63h. 06'18" - 8. Golder 63h. 43'31" - Zimba et Salamini n'ont pas été classés.

Automobilisme: Les 1000 mètres de Collonges

Organisée par l'ACS section Valais et l'Ecurie 13 Etoiles, cette épreuve, disputée samedi, remporta un vif succès. Non seulement les membres des deux sociétés organisatrices pouvaient y participer mais n'importe quel conducteur, ce qui lui permettait de tester sa voiture. Malheureusement, les conditions n'étaient pas très favorables pendant la course principale, mais d'excellents temps ont tout de même été réalisés. Naturellement, c'est Georges Gachnang, d'Aigle, avec sa Cegga Ferrari, qui réalisa le meilleur temps absolu mais il convient de relever les très bonnes performances réalisées par André Filippini, sur Jaguar, et Roger Houbin, sur Mustang.

Malgré la route glissante, tout se passa sans incident et il convient de féliciter les organisateurs pour leur excellent travail. Et aussi l'Etat du Valais d'avoir mis un si magnifique tronçon de route à disposition non seulement des amateurs de compétitions, mais des automobilistes qui peuvent emprunter la rive droite du Rhône.

GRUPE I

De 0 à 1300 cm3: 1. Giovanola André, Alfa GT 1300, 34" 7; 2. Manfrino Arianne, NSU TT, 36" 5; 3. Andreata Andrea, Austin Cooper, 37" 2; 4. Missiliez Harold, Cooper, 37" 3; 5. Faibella Marie-José, Austin 850, 45" 4. De 1300 à 1600 cm3: 1. Rudaz Michel, Alfa GTV, 33" 3; 2. Loertscher Guy, Alfa Super, 33" 7; 3. Krieger Jean-Pierre, Alfa GT, 34"; 4. Lottifier Jean, Cortina GT, 36"; 5. Mme Claude Rey, Cortina GT, 36" 2; 6. Girolamo Vittorio, VW 1500, 38" 3; 7. Hofmann Gilbert, Fiat, 38" 4.

1600 cm3 et au-dessus: 1. Houbin Roger, Mustang, 27" 8; 2. Reponds Marcel, Mustang, 29" 4; 3. Vernay Edmond, Mustang, 29" 5; 4. Bonvin Louis, Mustang, 29" 6; 5. Schladenhaufen André, Mustang, 31" 4; 6. Delaloye Jean-Pierre, Ford Taunus 20 MTS, 36" 9.

GRUPE II

De 0 à 1600 cm3: 1. Fatio Albert, Alfa GTA, 29" 1; 2. Pellanda Gérard, Alfa GTA, 30" 7; 3. Ruffieux Marcel, Cortina Lotus, 30" 9; 4. Carron Philippe, Austin Cooper, 32" 3; 5. Luyet Edmond, Fiat Abarth, 35" 2; 6. Morisod Albert, Fiat 1500, 36" 7.

GRUPE III

1. Filippini André, Jaguar, 27" 2; 2. Pasquolini Maurice, Jaguar, 28" 1; 3. Balleys Marcel, Porsche 911, 28" 2; 4. Crettex Reto, Lotus S2, 29" 4; 5. Kraus Luigi, Sunbeam Alpin, 30" 3; 6. Greub Pierre, Porsche 911 S, 30" 4.

COURSE

GRUPE V

De 0 à 1500 cm3: 1. Praz Pierre,

Panhard Rombaldi, 31"; 2. Rey Roger, VW Apal, 31" 7; 3. Viaccoz Hervé, MBM, 33"; 4. Delacréz J.-Paul, VW Apal, 33" 1; 5. Meyer Rolf, VW Apal, 35" 6; 6. Eggel Bruno, VW Apal, 36" 7.

1500 et au-dessus: 1. Gachnang Georges, Cegga Ferrari, 23".

MELLEUR TEMPS TOURISME

Groupe I: Houbin Roger, Ford Mustang, 27" 8.

Groupe II: Fatio Albert, Alfa GTA, 29" 1.

MELLEUR TEMPS GRAND TOURISME

Groupe III: Filippini André, Jaguar, 27" 1.

MELLEUR TEMPS COURSE

Groupe V: Gachnang Georges, Cegga Ferrari, 23".

4 Jours de Dunkerque

Quatre jours de Dunkerque, 7me et dernière étape, Dunkerque-Oost Cappel-Dunkerque (81 km.): 1. Oldenburg (Al.) 1 h. 53' 27"; 2. Aymar (Fr.) 1 h. 53' 29"; 3. Denson (G.-B.) 1 h. 53' 30"; 4. G. Desmet (Be) 1 h. 54' 15"; 5. Ongenaë (Be) 1 h. 54' 17".

Classement général final:

1. Lucien Aymar (Fr) 23 h. 53' 03"; 2. Claes (Be) 23 h. 54' 02"; 3. Bernard Guyot (Fr) 23 h. 54' 33"; 4. Swert (Be) 23 h. 54' 45"; 5. Junkermann (Al) 23 h. 54' 46"; 6. Samyn (Fr) 23 h. 55' 16"; 7. Van Springel (Be) 23 h. 55' 28"; 8. Stablinski (Fr) 23 h. 55' 52"; 9. Messelis (Be) 23 h. 55' 28"; 8. Stablinski (Fr) 23 h. 55' 52"; 9. Messelis (Be) 23 h. 56' 13"; 10. Jourden (Fr) 23 h. 56' 30".

Le Tour d'Espagne

Mariano Diaz, ex-vainqueur du Tour de l'Avenir, a été le héros de l'étape reine de la «Vuelta 67», Barcelone-Andorre (241 km), qu'il remporte détaché après avoir franchi en tête les trois cols du programme de la journée: Tossas, Puymorens et Envalifra. Le Français Jean-Pierre Ducasse, qui avait eu à se défendre dans l'ascension du Tossas, loin d'être inquiet, consolide sa position sur ses suivants immédiats qui s'appellent maintenant San Miguel (à 5'57") Gonzalès (à 6'06"), Lopez Rodriguez (à 7'07") et Janssen (à 7'23").

Classement de la 11ème étape, Barcelone-Andorre (241 km.): 1. Mariano Diaz (Esp.) 6 h. 39' 21"; 2. Echevarria (Esp.) 6 h. 41' 32"; 3. J. Jimenez (Esp.): 4. Lopez Carril (Esp.); 5. Granell (Esp.)

Classement général:

1. Jean-Pierre Ducasse (Fr) 50 h. 34' 20"; 2. San Miguel (Esp.) 50 h. 40' 17"; 3. Gonzalès (Esp.) 50 h. 40' 26"; 4. Lopez Rodriguez (Esp.) 50 h. 41' 27"; 5. Janssen (Hol.) 50 h. 41' 43".



Vittorio Adorni (Italie), vainqueur du Tour de Romandie.

HIPPISME

Victoire de Chammartin

Le champion olympique Henri Chammartin a remporté le Grand Prix du concours national de dressage à Zurich avec «Wolfdietrich». Il fut malheureusement dans l'impossibilité de présenter son jeune cheval Wiccan, d'origine suédoise.

RESULTATS

Cat. M/9, classe «A»: 1. Werner Luthy (Schöffland) avec «Stani», 415,6; 2. Christine Stüchelberger (Berne) avec «Merry Boy», 404,3; 4. Jacqueline Sträuli (Zurich) avec «Caesar», 394,6. — Classe «B»: solo capt. Pierre-Eric Jaquerod (Thoune) avec «Pinson», 364.

Grand Prix: 1. Sgt-maj. Chammartin (Berne) avec «Wolfdietrich», 919; 2. Marianne Gossweiler (Schaffhouse) avec «Stephan», 903; 3. Helen Roth (Männedorf) avec «Angerapp», 718.

TENNIS

Le match international Suisse-Grèce

A l'issue de la deuxième journée du match de Coupe Davis Suisse - Grèce (premier tour de la zone européenne), les Grecs mènent par 2-1.

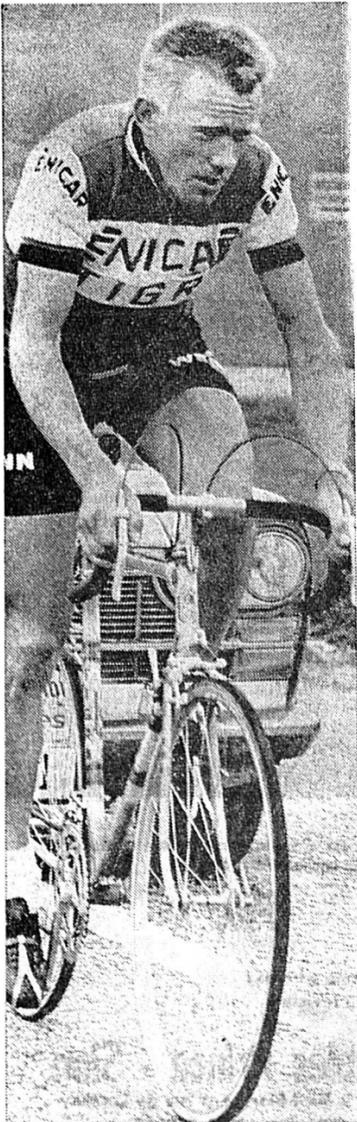
Ils ont remporté le double en quatre sets: Periclis Gavrilidis - Nicolas Kalogeropoulos battant Dimitri Sturdza - Ernst Schori 3-6, 9-7, 6-2, 7-5.



† Joseph Darioly

Un de nos collaborateurs rend hommage à ce jeune sportif enlevé si tragiquement à l'affection de ses siens. La rédaction sportive de la FAV tient à exprimer ses sentiments de sympathie à la famille de Joseph Darioly.

Gymnaste de valeur et hockeyeur de talent, il formait avec Michel Luy et Imboden ou Puipue, la seconde ligne du Martigny-IC. Une carrière brillante s'annonçait pour ce sportif dont la gentillesse et la tenue sur tous les emplacements de sport peuvent être cités en exemple. Le sort, si tragique, frappe toutes les personnes qui ont eu le plaisir de connaître ce charmant garçon dont le souvenir restera lumineux pour tous les sportifs.

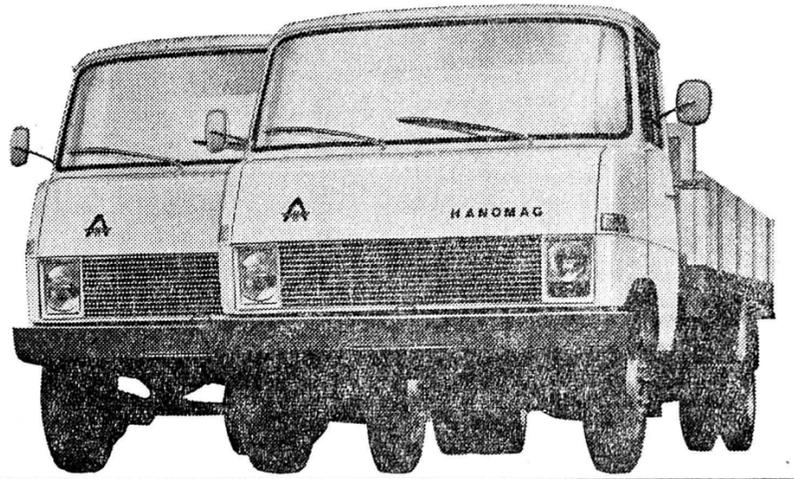


Robert Hagmann, en plein effort dans la course contre la montre.

Nouvelle ligne et nouvelle technique chez les caractères distinctifs des successeurs des Matador, Kurier, Garant et Markant

HANOMAG

En plus un grand nombre de véhicules avec carrosseries d'usine pour le transport de bétail, de chevaux, de boisson etc. ainsi que des camions avec plateau élévateur et des microbus. - Examinez la nouvelle gamme HANOMAG qui vous prouvera dans quelle mesure un véhicule utilitaire peut être puissant, sûr et confortable. - Demandez une documentation ou encore mieux, faites un essai pratique. La maison ALFAG ou votre agent le plus proche vous attendent pour une démonstration.



HANOMAG

Mägenwil: Walter Hunziker, Garage, 064/56 13 30 - Marbach: Peter Kobelt, Garage, 071/77 15 80 - Neuchâtel: Emile Bühler & fils, Garage Bellevaux, 038/5 15 19 - Nidau: Ernst Baer, Garage, 032/2 61 58 - Schaan FL: Max Beck, Garage 075/2 27 08 - Schaan FL: Albert Jehle, Nutzfahrzeuge, 075/2 16 93 - Schinzach-Dorf: Hans Obrist, Jura-Garage, 056/43 11 41 - Schönenwerd: Paul Kaufmann AG, Automobile, 064/41 11 70 - Seuzach:

Gustav Vetterli, Mörsburg-Garage, 052/23 22 55 - Sion: Garage de la Matze SA, 027/2 62 62 - St. Gallen: Knorr & Müller, Nutzfahrzeuge, 071/22 31 91 - St. Margrethen: W. Bachmann, BP-Service, 071/71 23 40 - Tuggen: Hans Ronner, Garage, 055/8 73 28 - Walenstadt: Alfons Oehy, Garage, 085/3 55 66 - Weinfelden: Knorr & Müller, Garage, 072/5 26 44 - Zürich: BINELLI & EHRMANN AG, Pflanzschulstrasse 7-9, 051/25 02 55

Représentation générale:

ALFAG Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, 8952 Schlieren, 051/98 61 61

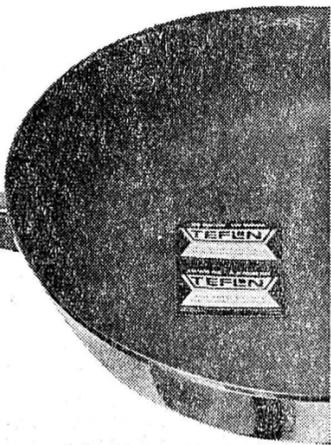
Gratis! «Recettes en 45 tours»

par C.F. Vaucher

avec chaque poêle SIGG au Teflon

En vente:

J. Niklaus-Stalder, Grand-Pont-Sion
Tél. (027) 2 17 69



La Skoda 1000 MB ménage votre bourse!

SKODA

1000 MB

Gratuit tous extras inclus dans le prix de vente, par ex. sièges-couchettes, serrure au volant, ceintures de sécurité, 4 portes, feu de marche arrière, rouleau de radiateur, dispositif de serré aux portes, lave-glace, avertisseur lumineux et beaucoup d'autres détails encore!

dès fr. 6400.-

1950 Uvrier-Sion Zwimpher Alfons, Garage Stop, Tél. (027) 4 41 80

CENTRE AUTOMOBILES OCCASIONS

Essayez nos belles occasions, dont vous trouverez ci-après la liste de quelques modèles, en bon état de marche, garantis et prêts à l'expertise:

SION:		Vauxhall Victor, blanche		1964
Fiat 1500, ivoire	1963	Pick-Up, double cabine,		
Karmann Ghia 1200 blanche	1960	20 000 km,		1966
Opel 1700, blanche	1966	Karmann 1500, blanche		1962
Steyer Daimler verte	1965	Morris 850 rouge,		1964
VW 1600 TL 19 000 km.,	1966	DKW F 12 grise		1964
		NSU bleue		1962
SIERRE:		VW Variant 1500, perle		1963
Valiant 14 SP bleue	1962	Dauphine grise, 4 vitesses		1961
Opel 8 PS + radio + sièges réversibles, peu roulé, perle	1962	Vauxhall grise automatique		1963
DKW Junior verte	1962	VW 1600 L Station,		
		11.000 km		1967

.. et toujours un beau choix de VW parfaitement révisées, de 1958 - 1965, à partir de Fr. 1000.-

Véhicules avantageux et au plus juste prix. Facilités de paiement

SIERRE Tél. (027) 5 14 58
5 11 13

Garage Olympie

SION Tél. (027) 2 35 82
2 53 41

A. ANTILLE

AUTO-ECOLE par Paul Oggler, Sierre-Sion, Tél. 2 24 09

Pour une lunette bien montée et bien ajustée

3 OPTICIENS QUALIFIES (diplômés)

A VOTRE SERVICE :
2 patrons opticiens-horlogers
1 opticien à l'atelier

vous assurent : rapidité dans l'exécution précision et soin conseils et expérience

Adressez-vous en toute confiance à l'ancienne Maison de bonne renommée.



Moret
Opticiens
MARTIGNY

P 18 S

ELECTRICITE S.A. MARTIGNY
Tél. (026) 2 12 02
cherche pour ses ateliers électro-mécaniques

bobineurs expérimentés et électro-mécaniciens

pour réparations, remises en état, entretiens moteurs, transformateurs, etc.
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise.

P 160 S

Buffet d'angle



Ce splendide buffet d'angle d'inspiration Louis XV vous est offert pour le prix sensationnel de

950.-

Toujours à la bonne adresse !
La maison où l'on revient !

Meubles Prince - Sion

Rue de la Dent-Blanche et rue de Conthey
Téléphone (027) 2 28 85

P 49 S

Evionnaz : Route de la Rasse
à louer

Dans immeuble locatif neuf « Le Jorat ». Appartements confort, ascenseur, eau chaude générale. Très belle situation ensoleillée en dehors des bruits de la circulation.

LOCATION :
APPARTEMENT 3 pièces : Fr. 170.-
APPARTEMENT 4 pièces : Fr. 213.-

Charges en plus.

S'adresser à :
M. Sermier Evionnaz tél. (026) 8 41 87
Café Pochon Maurice La Rasse
tél. (026) 8 41 10

P 31332 S

Offres et demandes d'emplois

BUREAU D'INGENIEURS A SION
cherche un

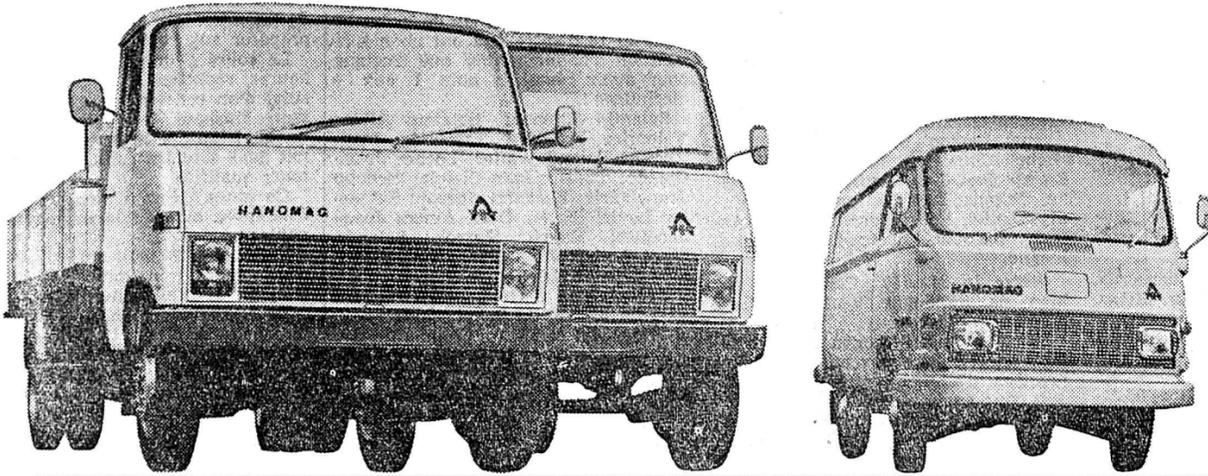
APPRENTI DESSINATEUR POUR LE BETON ARME

Les candidats doivent avoir accompli un cycle de 2 ans d'Ecole secondaire complet et font leurs offres écrites accompagnées de certificats et références à

G. de Kalbermatten & F. Burri
Ingénieurs civils dipl. E.P.F. - S.I.A.
Bureau de Génie Civil - 1950 SION
39, Rue de Lausanne. P 31415 S

HANOMAG

vous fait la surprise d'une nouvelle et sensationnelle gamme de véhicules utilitaires avec 1-4,5t de charge utile



Vous avez le choix entre 9 types, F20 - F75, 5 moteurs de différentes puissances, 11 catégories de charge utile et 16 emplacements répartis en

- 109 camions à pont fixe
- 60 fourgons tolés et canadiennes
- 28 caissons fermés
- 55 exécutions avec double cabine
- 17 basculants
- 5 tracteurs semi-remorque
- 150 chassis
- 424 exécutions au total

HANOMAG

HANOMAG - Représentants officiels et stations de service:

Alpnach-Dorf: Ernst Durrer, Bahnhof-Garage, 041/76 14 14 - Baden: Eduard Beyer AG, Automobile, 056/2 47 70 - Basel-Birsfelden: Garage Hardwald AG, 061/41 33 38 - Bern: Willi Gempeler, Garage, 031/45 02 52 - Bern-Wabern: ALFAG Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, 031/54 29 05 - Brunnen: Josef Sager jun., Nutzfahrzeuge, 043/9 12 16 - Cham: Franz Imholz, Garage, 042/6 14 56 - Chur: ALFAG Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, 081/22 84 45 -

Corseaux s/Vecy: Th. Hännli, Garage des Gonelles, 021/51 21 74 - Faoug: Paul Grin & fils, Garage, 037/7 22 78 - Frauenfeld: Alb. Schmid, Garage, 054/7 32 00 - Genève-Carouge: Louis Bernard SA, Garage, 022/42 85 30 - Gwatt: Theodor Wenger, Garage, 033/2 93 44 - Lausanne: Michel Hännli, Garage Rio, 021/25 06 20 - Lengnau: August Ehrismann, Surtal-Garage, 056/51 11 52 - Luzern: Auto AG Luzern, Alpenquai-Garage, 041/2 80 91 -

Représentation générale:

ALFAG Aktiengesellschaft für Fahrzeuge, 8952 Schlieren, 051/98 61 61

MAGASINS

A LOUER

Plein centre Martigny

Immeuble PRE-VILLE

Surface 1200 m2 au gré du preneur.

Prix intéressant.

S'adresser à la

Gérance PRE-VILLE, Martigny, case postale 303

Tél. (026) 2 23 05

P 65602 S

Il n'y a pas de saisons pour les mauvais chemins!



De l'hiver suisse à l'été d'Espagne... le problème reste le même: la meilleure voiture est la plus résistante! Pas d'eau = pas de gel en hiver! (Et peut-être pas de garage!). Pas d'eau = pas de capot ouvert en été parce que ça chauffe! Il faut aimer rouler, et rouler chargé, avec toute sa famille, et tous les bagages dans le coffre, pour se faire une idée de la sécurité offerte par la NSU.

Tout y est positivement incroyable: la souplesse, la tenue de route, la puissance de freinage, les reprises foudroyantes! Avec ses 4 cylindres (65 et 69 CV effectifs pour les modèles 110 et 1000 TT) ses 6 CV impôt, sa basse consommation (7,5 à 9 litres), sa vitesse de pointe (145 et 155 km/h), la NSU est vraiment la voiture qui monte. Et qui monte très fort!

NSU

Fiche signalétique: pas faim pas soif! 4 cylindres... et pas d'eau! La taxe fiscale d'une 6 chevaux et seulement 7,5 à 9 litres aux cent!

Toute la gamme avec refroidissement air et 4 vitesses toutes synchronisées:

Nouveau modèle NSU 110	Fr. 7380.-
supplément pour freins à disques	Fr. 200.-
Nouveau modèle NSU 1000 TT freins à disques	Fr. 7780.-
Modèle 1000 S, familiale	Fr. 6780.-
supplément pour freins à disques	Fr. 200.-
La fameuse petite NSU 4	Fr. 5580.-
NSU 4, sportive, coupée	Fr. 6980.-
Nouveau modèle NSU-Wankel à piston rotatif	Fr. 8980.-

VALAIS
Sion:

A. Frass, Garage des Deux Collines
027/2 14 91

Sierre:

Garage Edes S.A., route de Sion
027/5 08 24

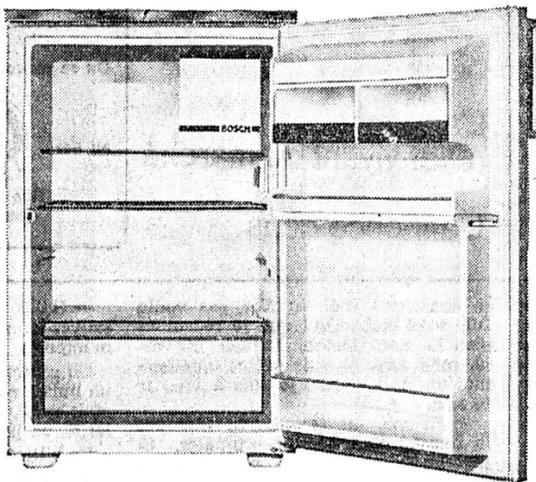
Saxon:

R. Diserens, Garage du Casino
026/6 22 52

Nouveau!

Frigo de 135 litres, dégivrage automatique,

5 ans de garantie seulement **Fr. 368.-**



BOSCH

Qualité · Sécurité · Puissance

Venez le voir chez:

BAUD

L. BAUD & C^{ie} S.A. ELECTRICITE
AVENUE DE LA GARE SION

Fongicide de haute qualité pour l'arboriculture

DELAN

Stegfried S.A. Action préventive et curative contre la tavelure

® Marque enregistrée par Marcor

HOTEL - CAFE-RESTAURANT
TEA ROOM
KIOSQUE
SOUVENIR
VENTE - LOCATION
CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES

Prix Fr. 180 000.- inventaire du matériel compris..
Fr. 25/35 000.- versement initial. Sans intérêt pendant 5 ans. Location mensuelle Fr. 1 000.- portée en déduction intégrale du prix de vente. Relais gastronomique à 20 minutes de la plaine, altitude 1000 m. Bonne occasion pour preneur sérieux et travailleur.

S'adresser à l'Agence Immobilière César Micheloud, Sion. Tél. (027) 2 26 08
Ofa 06.651.08 L

Recrutement 1967 Résultats des examens de gymnastique

Les jeunes gens de la classe 1948 seront appelés très prochainement au recrutement. Nous espérons que tous se seront préparés avec soin afin de réussir au mieux l'examen de gymnastique qui comporte les disciplines suivantes :

Course de vitesse de 80 m. : pour obtenir la note 1, il faut courir en 11" et moins.

Lancer de l'engin de 500 gr. : pour obtenir la note 1, il faut lancer cet engin à 38 m. et plus.

Saut en longueur : pour obtenir la note 1, il faut sauter 4 m. 50 et plus.

Grimper de la perche : hauteur 5 m. - pour obtenir la note 1, 5" et moins ;

ou la corde : pour obtenir la note 1, 5" 6/10 et moins.

Tous les conscrits qui obtiennent la note 1 aux disciplines reçoivent la mention d'honneur offerte par les vétérans gymnastes suisses, ainsi qu'un insigne spécial offert par l'Office cantonal IP.

Conscrits, n'oubliez pas que vos notes de gymnastique que de l'importance pour votre incorporation militaire, d'autre part, c'est également un test démontrant à vous-mêmes le niveau de votre condition physique.

Voici les résultats obtenus, l'année dernière, par les jeunes gens de la classe 1947, et les jours de recrutement des différentes communes des districts d'Hérens-Sion et Conthey.

Mercredi 3 mai : Communes de Leytron et Riddes - Résultats 1966 :

LEYTRON : 18 conscrits, moyenne générale 5,50 - 10 mentions, soit le 55,55%. Très bonne performance.

RIDDÉS : 16 conscrits, moyenne générale 5,25 - 8 mentions, soit le 50%. Excellents résultats.

Vendredi 5 mai : Communes de St-Martin - Mase - Salins et Veysonnaz - Résultats 1966 :

ST-MARTIN : 14 conscrits, moyenne générale 5,36 - 6 mentions, soit le 42,85%. Très bons résultats pour les gars de St-Martin.

MASE : 3 conscrits, moyenne générale 4,00 - 3 mentions, soit le 100%. Bravo aux représentants de Mase qui tous les 3 ont obtenus la mention.

SALINS : 5 conscrits, moyenne générale 3,80 - 1 mention, soit le 20%. Sans commentaires, c'est l'une des trois plus mauvaises moyennes du canton.

VEYSONNAZ : 3 conscrits, moyenne générale 5,33 - 1 mention, soit le 33,33%. Très bon résultat des représentants de cette commune.

Samedi 6 mai : Communes de Bramois - Nax - Vernamiège - Grimisuat et Arbaz - Résultats 1966 :

BRAMOIS : 10 conscrits - moyenne générale 5,40 - 5 mentions, soit le 50%. Résultat honorable.

NAX : 5 conscrits - moyenne générale 5,60 - 1 mention, soit le 33,33% pour cent. Bon résultat.

VERNAMEIÈGE : 2 conscrits - moyenne générale 5,00 - 1 mention, soit le 50%. Très bonnes performances.

GRIMISUAT : 13 conscrits - moyenne générale 4,92 - 8 mentions, soit le 61,53%. Excellentes performances.

ARBAZ : 4 conscrits - moyenne générale 4,50 - 3 mentions, soit le 75%. Très bons résultats.

Lundi 8 mai : Communes de Chamason - Vétroz et Ardon - Résultats 1966 :

CHAMASON : 13 conscrits, moyenne générale 5,54 - 7 mentions, soit le 53,84%. Bon résultat.

ARDON : 13 conscrits, moyenne générale 5,84 - 5 mentions, soit le 38,46 pour cent. Résultat moyen.

VETROZ : 10 conscrits, moyenne générale 5,10 - 8 mentions, soit le 80%. Très bons résultats.

Les 9-10-11 et 12 mai : Ville de Sion Résultats 1966 :

120 conscrits, moyenne générale 5,14 - 65 mentions, soit le 54,16%. Excellents résultats des gars de la capitale.

Le 12 mai : Commune de Ayent - Résultats 1966 :

19 conscrits, moyenne générale 5,68 - 9 mentions, soit le 47,36%. Résultat honorable.

DISTRICT D'HERENS : 65 conscrits, moyenne générale 5,41 - 32 mentions, soit le 49,23%.

DISTRICT DE SION : 187 conscrits, moyenne générale 5,29 - 101 mentions, soit le 54%.

DISTRICT DE CONTHEY : 112 conscrits, moyenne générale 5,44 - 55 mentions, soit le 49,11%.

Ce sont là de bons résultats, dans l'ensemble, mais qui peuvent encore être améliorés : ce sera le cas, lorsque toute notre jeunesse participera activement au sport, dans le cadre de nos associations sportives et à « Jeunesse et Sport ».

Conscrits de 1967 : venez au recrutement avec joie et enthousiasme, n'oubliez pas vos effets de gymnastique et votre livret d'aptitudes physiques et, avec la volonté qui caractérise le Valaisan vous obtiendrez d'excellentes notes à l'examen de gymnastique.

Office cantonal IP
« Jeunesse et Sport Valais »
A. Juillard

Sierre le 20.4.67 : Communes de Lens et Chippis :

33 conscrits à l'examen de gymnastique et 17 d'entre eux ont obtenu la mention d'honneur soit le 51,51%. Excellente moyenne générale : 5.00.

Les jeunes gens indiqués ci-après ont reçu la mention d'honneur ainsi que l'insigne pour avoir réussi la note 1 aux 4 disciplines :

Gaillard Jacques, Chippis ; Dussex Francis, Chippis ; Emery Gérard, Lens ; Nanchen Georges, Lens ; Bonvin Sylvain, Lens ; Bonvin Meinrad, Lens ; Praplan Gérard, Lens ; Savioz Marcel, Ayent ; Lamou Ulysse, Lens ; Bongli Michel, Chippis ; Bonvin Roland, Lens ; Emery Jean-Luc, Lens ; Gemmet René, Chippis ; Rey François, Lens ; Mury Daniel, Lens ; Fournier Marc-Antoine, Chippis ; Duchoud Pierre-Paul, Icoigne.

Sierre le 21.4.67 : Communes de Montana. Randogne. Venthône. Chermignon et Veyras.

30 conscrits à l'examen de gymnastique et 9 d'entre eux ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne pour avoir réussi la note 1 aux 4 disciplines : Cottini Charles, Randogne ; Rey Eric, Montana ; Clivaz Daniel, Randogne ; Bonvin Aloys, Montana ; Robyr Marius, Chermignon ; Crettoi Gilbert, Randogne ; Romailleur Charles, Randogne ; Cordonnier Nicolas, Chermignon ; Bagnoud Jean, Chermignon. Moyenne générale de la journée assez faible : 5.93.

Sierre le 22.4.67 : Communes de Chalais, Mollens, Miège et celles du val d'Anniviers. 34 conscrits à l'examen de gymnastique et 14 d'entre eux ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne pour avoir réussi la note 1 aux 4 disciplines : Marin Jean-François, Chalais ; Poletti Gino, Miège ; Siggen Guy, Chalais ; Tschopp Char-

les, Miège ; Griching Hans-Joerg, Mollens ; Clavien Bernard, Miège ; Borgeat Marc, Chalais ; Borloz Francis, Chalais ; Perruchoud Max, Chalais ; Theytaz Jean-Noël, Ayer ; Massy Antoine, Vissoie ; Epiney Clément, Ayer ; Perruchoud Richard, Chalais ; Caloz Jean-Marc, Chalais.

Sierre le 24.4.67 : Ville de Sierre. 40 conscrits à l'examen de gymnastique et 18 d'entre eux ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne pour avoir réussi la note 1 aux 4 disciplines :

Salamin Etienne ; Salamin Albin ; Valentini François ; Tscherrig Jean-Claude ; Briand Walter ; Locher Jean-Claude ; Tudisco Jean-Claude ; Tschopp Jean-Marie ; Meichtry Joseph ; Schmitter Louis ; Matter Otto ; Amos Jean-Jacques ; Rauch Marcel ; Salamin Marc-André ; Juon Hans ; Emery Pascal ; Antonier Léon.

Très bonne moyenne générale des gars de la Cité du Soleil : 5.12.

Sierre le 25.4.67 : Commune de : Ville de Sierre et commune de Granges 34 conscrits ont effectué l'examen de gymnastique et 16 d'entre eux ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne pour avoir réussi la note 1 aux 4 disciplines : Vuignier Bernard, Sierre ; Ronchi Claude, Sierre ; Zingg Louis, Sierre ; Bonvin Paul-André, Granges ; Zurwerra Marc-André, Sierre ; Zufferey Armand, Sierre ; Thalmann Roger, Sierre ; Bonnard François, Granges ; Perraudin Georges, Sierre ; Buro Guy, Granges ; Théler Jean-Louis, Sierre ; Zufferey José, Sierre. Excellente moyenne générale : 4.94.

Sierre le 26.4.67 : Communes de St-Léonard et Grône.

32 conscrits à l'examen de gymnastique et 16 d'entre eux ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne pour avoir réussi la note 1 aux 4 disciplines : Pitteloud Jean, St-Léonard ; Pannatier Jean-Paul, St-Léonard ; Mayor Jean, St-Léonard ; Zufferey Joseph, St-Léonard ; Bétrisey Ferdinand, St-Léonard ; Ballestraz, Grône ; Brutin Maurice, Grône ; Ballestraz Georges-Michel, Grône ; Rossier Serge, Grône ; Théoduloz Jean-Michel, Grône ; Vuistiner Francis, Grône ; Ballestraz Marc-André, Grône ; Couturier Maurice, Grône ; Balet Jean-Claude, St-Léonard ; Gillioz René-Claude, St-Léonard ; Schwéry Bernard, St-Léonard.

Très bonne moyenne générale : 5.25. Un grand BRAVO à tous les conscrits du district de Sierre qui obtiennent la magnificence moyenne de : 5.31 et 89 mentions d'honneur sur 203 conscrits soit le 43.84%. Encore un peu plus de préparation physique à Chermignon - Mollens - Randogne - Miège - St-Jean et Grimentz et le district de Sierre descendra en dessous de 5.00 pour la somme moyenne des notes.

Le résultat des gars du district de Sierre peut être cité en exemple et, tous les autres districts du Valais-Romand se doivent d'essayer de faire aussi bien.

Office cantonal IP
« Jeunesse et Sport Valais »
A. Juillard

Cours de jeunes tireurs au petit calibre

Comme chaque année, la Cible de Sion, section petit calibre, organise à nouveau un cours de « Jeunes tireurs » au petit calibre.

Ce cours est ouvert à tous les jeunes gens suisses qui sont entrés le 1er janvier dans leur 15ème ou 16ème année. Il a pour but de les initier et de les intéresser au tir sportif, de les préparer aux cours de jeunes tireurs. Le cours a une durée totale de 16 heures, réparties en 4 séances. Il est suivi d'un concours qui permet d'obtenir l'insigne de jeune tireur ainsi que de beaux prix en nature. Les jeunes gens sont instruits par des moniteurs qualifiés.

Ce cours a lieu à Sion au stand de Champsec aux dates et heures suivantes :

Dimanche 28 mai ; samedi 10 juin ; dimanche 11 juin ; samedi 17 juin ; dimanche 25 juin (concours).

Le samedi de 14 h. à 18 heures, le dimanche de 8 h. à 12 heures.

Les formules d'inscription sont à disposition dans les écoles ou chez Jean-Paul Moreillon, Clavoz A, Platta, Sion. Tél. 2 45 80. Les fonctionnaires et les participants sont assurés gratuitement auprès de l'assurance contre les accidents des sociétés suisses de tir. (A.A.S.T.).

Le directeur des cours de
Jeunes Tireurs PC
J. P. Moreillon.

Tir obligatoire de Pont-de-la-Morge

Les tirs militaires obligatoires à Pont-de-la-Morge ont connu cette année un très grand succès.

La société a en effet enregistré l'admission de 52 nouveaux membres. Le nombre de tireurs a été de 304.

Résultats :

102 pts : Piazola René (roi du tir) ; 101 pts : Voide Michel ; 100 : Studer Edgar ; 99 : Micheloud Charles-Albert, Calpini Michel ; 98 : Arlettaz Jacques, Mayoraz Jean-Claude, Probst Jean ; 97 : Duroux Gérard, Hischer Raymond, Hurlimann Paul, Kamerzin Maurice, Zosso Francis ; 96 : Beney Gilbert, Divorne Raymond, Jungo Jean-Pierre, Magnin Gabriel, Solleder Joseph, Vernay Jean-Claude ; 95 : Debons Jean-Jacques, Déléze Roger, Zufferey Roger, etc.

Lors de ces tirs, les participants peuvent faire le « tir à prix ». Chaque tireur reçoit un prix.

Voici la liste des résultats du tir à prix :

1. Studer Edgar, 53 pts ; 2. Perrier Jean-Jacques, 52 pts ; 3. Debons Jean-Jacques 51 pts (appui 25) ; 4. Hagen Joseph, id. (appui 23) ; 5. Udriot Bernard, id. (appui 21) ; 6. Bruttin Bernard (Lt) id. (appui 19) ; 7. Hurlimann Paul 50 pts (appui 25) ; 8. Calpini Michel id. (appui 24) ; 9. Clavoz Antoine id. (appui 21) ; 10. Sixt Alain, id. (appui 20) ; 21. Clapasson Jean-Marc, id. (appui 17) ; 12. Briguet Fabien, id. (appui 16), etc.

Sté de tir militaire de
Pont-de-la-Morge

On se rencontre... **OU?**
au Bar **Cherika**
Rue de Lausanne 6 - Sion
Mme P. Moren-Comina
P 1229 S

LE 21 MAI A MARTIGNY : GYMNASTIQUE

Premières compétitions athlétiques féminines

Jusqu'à ces dernières années, la gymnastique féminine se réservait les disciplines dites « de l'école du corps » et il était assez rare de voir nos dames gymnastes évoluer sur le terrain avec d'autres engins que les traditionnelles balles, cerceaux, balles et cordelles. Quelques timides essais se faisaient bien aux anneaux, au mouton ou aux barres asymétriques, mais jamais en tout cas, il n'a été donné aux sportives qui le désiraient la possibilité de concourir dans des disciplines athlétiques telles que la course, le lancer, ou le saut.

La Suisse était même jusqu'en novembre dernier le seul pays où la compétition féminine en matière d'athlétisme n'était pas autorisée. Heureusement, sur les instances répétées de groupes de gymnastes, un accord a pu intervenir et l'ASGF s'est mise à la page en accordant à ses membres les autorisations nécessaires.

Ainsi, pour la première fois en Valais, dans le cadre de la fête cantonale de gymnastique féminine qui se déroulera le 21 mai à Martigny, aura lieu un concours athlétique féminin, avec classement par points.

Que les farouches défenseurs de la gymnastique féminine basée sur l'harmonie corporelle se rassurent : il ne s'agit nullement de performances de femmes-athlètes taillées à l'image de championnes olympiques par trop musclées, mais simplement de disciplines qui s'adaptent fort bien aux

exigences d'un développement harmonieux.

Une trentaine de gymnastes qui ont suivi les cours placés sous la responsabilité de MM. Allet et Guex depuis environ trois ans et choisies dans presque toutes les sections participantes, prendront part à ce concours individuel comprenant trois épreuves obligatoires : une course 80 mètres, un lancer de la petite balle et une épreuve de saut en longueur. Dans le même ordre d'idées, un concours de sections est prévu, qui comprend une course par équipes de six. Toutes les sections devront y participer et l'équipe gagnante se verra attribuer un challenge à gagner trois fois en cinq ans.

Pour ceux que la compétition athlétique n'intéresse pas, relevons que les organisateurs de la fête cantonale de Martigny ont également prévu un concours artistique qui comprendra : un exercice imposé aux barres asymétriques, d'après terminologie, un exercice au sol, deux sauts de cheval, un imposé et un libre.

Ainsi, l'on peut dire que cette fête cantonale du 21 mai sera un événement important pour l'avenir de la gymnastique féminine en Valais. Dans un éventail très élargi de disciplines imposées, chaque section pourra mettre en valeur ses meilleurs éléments, sans porter préjudice à la valeur d'ensemble, critère traditionnel en matière de gymnastique féminine

— Monseigneur, je ne reverrais pas Hélène. Je suis mort pour elle ; il est inutile qu'elle revienne à l'espoir pour le repêcher ; c'est bien assez qu'elle me pleure une fois.

— Et vous persistez toujours ?

— Oui, avec moins de chances seulement.

— Mais alors, que feriez-vous ?

— J'irais attendre le régent partout où il devrait aller, et je le frapperais partout où je le rencontrerais.

— Encore une fois, réfléchissez, dit le duc.

— Sur l'honneur de mon nom, reprit Gaston, je vous somme de me prêter votre appui, ou je vous déclare que je saurai m'en passer.

— C'est bien, monsieur ; entrez chez Hélène, et vous trouverez ma réponse à votre retour.

— Où cela ?

— Dans cette chambre même.

— Et cette réponse sera selon mes désirs ?

— Oui.

— Gaston passa chez Hélène ; la jeune fille était agenouillée devant un crucifix, priant Dieu de lui rendre son amant. Au bruit que fit Gaston en ouvrant la porte, elle se retourna.

Elle crut que Dieu avait fait un miracle, et jeta un grand cri en étendant les bras vers le chevalier, mais sans avoir la force de se relever.

— Oh ! mon Dieu ! dit-elle, est-ce lui ? est-ce son ombre ?

— C'est moi, Hélène, c'est bien moi ! s'écria le jeune homme en s'élançant vers Hélène et en lui saisissant les deux mains.

— Mais comment, toi, toi, prisonnier ce matin... toi, libre ce soir...

— Je me suis sauvé, Hélène.

— Et alors tu as pensé à moi, tu

es accouru à moi, tu n'as pas voulu fuir sans moi... Oh ! que je reconnais bien là mon Gaston. Eh bien ! me voilà, mon ami, je suis prête ; emmène-moi où tu voudras, je suis à toi... je te suis.

— Hélène, dit Gaston, tu n'es pas la fiancée d'un homme ordinaire. Si je n'eusse rien eu de plus que les autres hommes, tu ne m'eusses pas aimé.

— Oh ! non, certes.

— Eh bien, Hélène, aux âmes d'élite des devoirs plus grands, et par conséquent des épreuves plus grandes sont imposées. J'ai à accomplir encore, avant d'être à toi, la mission pour laquelle je suis venu à Paris. Nous avons tous deux une destinée fatale à subir... Que veux-tu, Hélène, mais il en est ainsi : notre vie ou notre mort ne tient plus qu'à un seul événement, et cet événement s'accomplira cette nuit même.

— Que dites-vous ?... s'écria la jeune fille.

— Ecoutez, Hélène, répondit Gaston, si dans quatre heures, c'est-à-dire à la pointe du jour, vous n'avez pas de nouvelles de moi, Hélène, ne m'attendez plus. Croyez que ce qui vient de se passer entre nous est un rêve. Et si vous pouvez obtenir la permission, venez me revoir à la Bastille.

Hélène pâlit, ses bras retombèrent sans force à ses côtés. Gaston la prit par la main et la reconduisit devant son prie-Dieu, où elle s'agenouilla.

Puis l'embrassant au front comme eût fait un frère :

— Continuez de prier, Hélène, dit-il, car en priant pour moi, vous priez encore pour la Bretagne et pour la France !

Et il s'élança hors de la chambre.

— Hélas, hélas ! murmura Hélène, sauvez-le, mon Dieu ! sauvez-le ! que m'importe le reste du monde !

En rentrant au salon, Gaston trouva un huissier qui lui annonça que le duc était parti, mais qui lui remit un billet de sa part.

Ce billet était conçu en ces termes :

« Il y a cette nuit bal masqué à Monceaux, le régent y assistera. Il a l'habitude de se retirer seul vers une heure du matin dans une serre qu'il affectionne, et qui est située au bout de la galerie dorée. Là, d'ordinaire, personne n'entre que lui, parce qu'on connaît son habitude et qu'on la respecte. Le régent sera vêtu d'un domino de velours noir, sur le bras gauche duquel sera brodée une abeille d'or. Il cache ce signe dans un pli quand il désire rester inconnu. La carte que je joins à ce billet est une carte d'ambassadeur ; avec cette carte vous serez admis, non seulement au bal, mais encore dans cette serre, où vous aurez l'air d'aller chercher une entrevue secrète. Usez-en pour votre rencontre avec le régent. Ma voiture est en bas ; vous y trouverez mon propre domino : le cocher est à vos ordres. »

En lisant ce billet, qui lui ouvrait toutes les portes et qui le conduisait pour ainsi dire face à face avec celui qu'il devait assassiner, une sueur froide passa sur le front de Gaston et il s'appuya au dossier d'une chaise ; puis, comme s'il eût pris une résolution violente, il s'élança hors du salon, descendit rapidement l'escalier, et sauta dans la voiture en criant au cocher :

(à suivre)

UNE FILLE DU RÉGENT

ALEXANDRE DUMAS

97 — Mais vous êtes donc furieux, monsieur ! dit le régent en souriant ; à quoi songez-vous de vouloir persister ainsi dans une entreprise devenue si difficile, maintenant qu'elle est presque insensée ?

— Je songe, monseigneur, dit Gaston, je songe à nos amis arrêtés, jugés, condamnés ! M. d'Argenson me l'a dit ; à nos amis qui attendent l'échafaud, et que la mort seule du régent peut sauver ; à nos amis qui diraient, si je quittais la France, que j'ai acheté mon salut au prix de leur perte, et que les portes de la Bastille se sont ouvertes devant mes délations.

— Ainsi, monsieur, vous sacrifiez tout à ce point d'honneur, tout, même Hélène ?

— Monseigneur, s'ils vivent encore, il faut que je les sauve.

— Mais s'ils sont morts ? dit le régent.

— Alors, c'est autre chose... répondit Gaston ; alors il faut que je les venge.

— Mais, que diable ! Monsieur, reprit le duc, voilà, ce me semble, une idée un peu exagérée d'héroïsme. Il me semble que vous avez pour votre compte assez payé de votre personne. Croyez-moi, croyez-en un homme qui

est reconnu pour assez bon juge en matière d'honneur : vous êtes absous aux yeux du monde entier, mon cher Brutus.

— Je ne le suis pas aux miens, monseigneur.

— Ainsi, vous persistez ?

— Plus que jamais. Il faut que le régent meure, et, ajouta-t-il d'une voix sourde, le régent mourra !

— Mais, auparavant, ne voulez-vous pas voir mademoiselle de Chaverny ? dit le duc d'une voix légèrement altérée.

— Oui, monseigneur. Mais auparavant, il faut que j'aie votre parole de m'aider dans mon projet. Songez-donc, monseigneur, qu'il n'y a pas un instant à perdre ; que mes compagnons sont là-bas, jugés et condamnés comme je l'étais. Monseigneur, dites-moi tout de suite, avant que je voie Hélène, que vous ne m'abandonnez pas. Laissez-moi reprendre, en quelque sorte, un nouvel engagement avec vous. Je suis homme, j'aime, et par conséquent je suis faible ; je vais avoir à lutter contre les larmes et contre ma faiblesse. Monseigneur, je ne verrai Hélène qu'à la condition que vous me promettiez de me faire voir le régent.

— Et si je refusais de prendre cet engagement ?

MEMENTO

SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29.

Clinique Ste-Claire. — Heures des visites aux malades de 13 h. à 16 h. et de 19 h. à 19 h. 30 tous les jours. Il est demandé de ne pas amener les enfants en visite chez les malades en maternité et en pédiatrie. Prière de respecter les signaux d'interdiction de circuler et de stationner aux abords de la clinique afin d'assurer le repos des malades.

Hôpital d'arrondissement. — Visites aux malades de 13 h. à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke, ouvert en permanence.

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeyer, tél. 2 16 59.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.

Maternité de la Pouponnière. — Visites autorisées tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 13 h. à 16 h. et de 18 h. à 20 h. 30.

Œuvre Sainte-Elisabeth. — Toujours à disposition. Pouponnière valaisanne, tél. 2 15 66.

Hôpital régional. — Visites autorisées tous les jours de 13 h. à 16 h.

Dépannage de service. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Ambulance. — Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63.

Service de dépannage permanent : pannes sur route. — Bernard Loutan, tél. 2 26 19.

Baby-Sitting : Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Alex Théler, Petit-Chasseur, Sion, tél. 2 14 84.

Dancing « Le Gallon » : tous les soirs jusqu'à 2 heures, le dynamique et sympathique orchestre John Lehnen Quartet (jusqu'à la fin du moins).

Cabaret Dancing La Matze. — Le sensationnel orchestre « JOSÉ MARKA ». Dès 21 heures - 24 heures; Attractions.

Pinte de Tous-Vents. — Exposition Charly Menge.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Boissard, tél. 2 27 96.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 2 26 05.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de garde. — Pharmacie Gaillard

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67 - (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Ambulance. — Louis Clerc, tél. 4 20 22. En cas d'absence, s'adresser à la police municipale, tél. 17.

LES ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

Oberwald : Josef Hischer, 13 ans, 10 h. 30.

Sion : Mme Louisa-Mary Yule, 96 ans, 11 h.

TV — TV — TV — TV AUJOURD'HUI

- 17.00 La Giostra
Reprise (en italien).
- 18.00 Les jeunes aussi
Marianne et Michel.
- 18.45 Bulletin de nouvelles
- 18.50 Football : Un match sous la loupe
Avec la participation de journalistes, dirigeants, joueurs et spectateurs.
- 19.00 Horizons
Investissements et endettements (II).
- 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont
Pour les petits.
- 19.30 Maurin des Maures
Feuilleton, 6e épisode.
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Carrefour
- 20.40 Dimensions
Revue de la science. Un reportage à l'Institut hydrodynamique de Zurich.
- 21.40 Un peu de sérieux un peu de malice
Emission de variétés par la TV yougoslave.
- 22.05 8 mai : Journée anniversaire de la Croix-Rouge
Reportage.
- 22.25 Téléjournal

RADIO — RADIO — RADIO — RADIO — RADIO

Lundi 8 mai SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 6.30 Roulez sur l'or; 7.15 Miroir-première; 7.30 Roulez sur l'or; 8.00 et 9.00 Miroir-flash; 9.05 A votre service; 10.00 et 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 12.05 Au carillon de midi; 12.35 10... 50... 100; 12.45 Informations; 12.55 Feuilleton : Madame Catalina (25); 13.05 Les nouveautés du disque; 13.30 Musique sans paroles... ou presque; 14.00 Miroir-flash; 14.05 Réalités; 14.30 La terre est ronde; 15.00 Miroir-flash; 15.05 Concert chez soi; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 Perspectives; 17.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 19.00 Le miroir du monde; 19.30 Bonsoir les enfants; 19.35 Un peu, beaucoup, passionnément...; 20.00 18e émission internationale de la Croix-Rouge; 20.20 Enigmes et aventures: Les Chroniques de Hard Point; Pensionnaires pour l'au-delà, une pièce policière de René Roulet; 21.20 Quand ça balance; 22.10 Découverte de la littérature et de l'Histoire; 22.30 Informations; 22.35 Cinémagazine; 23.00 Quatrième Diorama de la musique contemporaine; La musique contemporaine en Suisse; 23.25 Miroir-dernière; 23.30 Hymne national. Fin.

2e programme

12.00 Midi-Musique; 18.00 Jeunesse-Club; 19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.20 Feuilleton: Madame Catalina (25); 20.30 Compositeurs favoris: Félix Mendelssohn; 21.15 Le Chœur de la Radio suisse romande; 21.30 Regards sur le monde chrétien; 21.45 Affinités; 22.10 Le français universel; 22.30 Actualités du jazz; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00, 16.00 et 23.15. — 6.20 Gai réveil en musique; 6.50 Méditation; 7.10 Musique légère; 7.25 Pour les automobilistes; 8.30 Concert; 9.05 Correspondance de musiciens;

10.05 Orchestre symphonique de la Radio sarroise; 10.50 Sonatine pour piano, Schwarz-Schilling; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Mélodies de C. Porter; 12.30 Informations; 12.40 Nos compliments - Musique récréative; 13.00 Le Radio-Orchestre; 13.30 Solistes; 14.00 Magazine féminin; 14.30 Duos de Schumann; 14.50 Variations, Schumann; 15.05 Musique champêtre; 15.30 Le monde animal des Alpes; 16.05 A. Cluytens au pupitre; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Informations - Actualité; 18.20 Disques; 19.00 Sports; 19.15 Informations - Echo du temps; 20.00 Concert demandé; 20.30 Emission réalisée par la Croix-Rouge; 21.00 Concert demandé (2); 21.30 Le Roi et le Forçat, pièce de G. Anserge; 22.15 Informations - Revue de presse; 22.30-23.15 Orchestre récréatif de Beromunster et solistes.

zinal

Val d'Anniviers

neige de printemps
neige de printemps

Toutes les installations fonctionnent pour Pentecôte (13-14-15 mai)

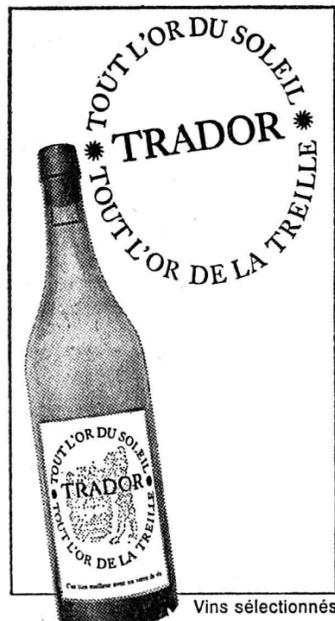
*ZINAL, une station pas comme les autres

Coup d'œil sur le petit écran

Les œuvres des auteurs suisses sont, assez rares, à la télévision. Trop rares par rapport au nombre des écrivains capables — plus particulièrement en Suisse romande — de fournir une matière valable, soit sur le plan du théâtre, de la nouvelle ou du feuilleton. Je sais qu'une réalisation coûte assez cher, mais n'est-ce pas aux auteurs romands que l'on devrait réserver une part des sommes que l'on consacre à l'achat de mauvais feuilletons étrangers? L'un de ces auteurs me disait un jour: « La TV devrait constituer un fonds spécial destiné à des créations qui soient bien de chez nous ». D'après les contacts que j'ai eus avec des représentants de la TV romande, il apparaît que l'on se prépare à exploiter la matière grise des auteurs romands et que l'on verra bientôt paraître sur le petit écran des productions essentiellement dues à la plume d'écrivains ou d'auteurs de théâtre déjà connus du public. C'est une première étape vers laquelle on tend avec les moyens financiers disponibles actuellement. On parle d'auteurs connus. Mais pourquoi — en adoptant la formule « banc d'essai » — ne permettrait-on pas à des auteurs nouveaux, inconnus, de se faire connaître?

Comment les débutants peuvent-ils prendre contact avec le public s'ils ne trouvent pas la possibilité de se faire jouer? Il en est de même à la radio où l'on se rabat constamment sur les auteurs connus sans jamais — ou trop rarement — donner leur chance à ceux qui font leurs premiers pas dans le théâtre. Il me semble que c'est le devoir de la TV et de la radio que de donner aux uns et aux autres des ouvertures sur le public par les ondes ou le petit écran, à ceux, justement qui disposent de manuscrits et auxquels on devrait faire appel sous une forme à déterminer. Le problème est identique pour les romanciers qui débutent. Un éditeur se garde bien de prendre des risques avec un inconnu. Ce dernier, s'il veut « percer », doit faire paraître ses premières œuvres à compte d'auteur. Ceci nous amène à dire que les autorités devraient songer, elles aussi, à favoriser l'éclosion des talents dans les domaines de la littérature et de l'art. Tel n'est pas le cas. On doit le constater avec regret. Evidemment, les artistes, dans notre pays, sont encore considérés comme des éléments négligeables. Hélas!

Gégé



Monsieur SUBITO



Rip Kirby



CINEMAS

Sion - Arlequin
Du lundi 8 mai au dimanche 14 mai Robert Hirsch - Sylva Koscina dans

MONNAIE DE SINGE
La presse unanime: Monnaie de singe... argent comptant France-Soir
Pour vous faire une bonne humeur courez-y. L'Humanité

Sion - Lux
Lundi 8 mai dernière de 3 FILLES A MADRID de la bonne humeur, un optimisme communicatif Parlé français - Scope couleurs - 18 ans révolus

Sion - Capitole
Lundi 8 mai RELACHE

Martigny - Etoile
Ce soir lundi - 16 ans révolus. Film d'art et d'essai

MIRACLE EN ALABAMA
Soirée du «Groupe Oecuménique» avec présentation du film et débats par le Pasteur Glardon

Martigny - Corso
Lundi 8 et mardi 9 - 16 ans révolus
Un «Western» puissant

LA PREMIERE BALLE TUE
avec Glenn Ford et Jeanne Crain

Cinéma d'Ardon
Aujourd'hui: RELACHE
Samedi - Dimanche:

LE LION
Saxon - Rex
Aujourd'hui: RELACHE
Jeudi 11 - 16 ans révolus.

LA PREMIERE BALLE TUE
Samedi et dimanche - 18 ans révolus.

NOTRE HOMME FLINT
Fully - Ciné Michel
tagne
Aujourd'hui: RELACHE
Mercredi 10 - 16 ans révolus.

LA PREMIERE BALLE TUE
Dès vendredi 12 - 16 ans révolus.
DAVID ET BETHSABEE

Monthey - Montheolo
Lundi 8 mai
John MILLS - Ettore MANI - Roberto RISSO

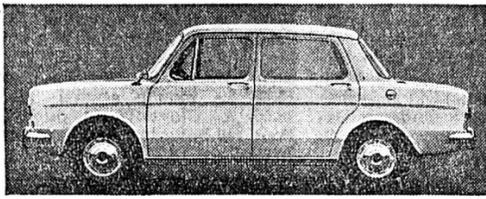
ALERTE SUR LE VAILLANT
un épisode héroïque en Méditerranée - 16 ans révolus.

Monthey - Plaza
Lundi 8
RELACHE

Communiqué du Syndicat agricole Martigny No 5
Service protection des cultures
C'est le moment d'appliquer les traitements suivants:

ARBORICULTURE
Pommiers: Floral (pleines fleurs) contre tavelure - oïdium. Produits: 0,25% M-Combi ou 0,2% M-Spécial.
Poiriers: Postfloral (lorsque les trois quarts des pétales sont tombés) contre tavelure - psylles - pucerons - hoplocampes - tordeuses. Produits: 0,2% M-Spécial + 0,1% Perfekthion + 0,15% Rhothane.
Fraisiers: 2me traitement: juste avant le début de la floraison contre araignées jaunes - tarsonèmes - anthonomes - tordeuses - jaunisse. Produits: 0,3% Kelthane émulsion + 0,15% Rhothane + 0,2% Wuxal.
DESHERBAGE DES CULTURES FRUITIERES:
Appliquer dès maintenant le désherbant dans les cultures fruitières de plus de 4 ans de plantation.
Période d'application: de mai à juillet sur les mauvaises herbes de 15 à 20 cm. de hauteur.
Produits: 0,75% Vinipan + 0,4% Erpanol.
Quantité de bouillie: 1000 lt. Ha. de surface traitée.
Recommandation: Traiter par temps calme, chaud, favorable à la croissance et sans pluie. Utiliser des jets spéciaux donnant des grosses gouttes. Ne jamais toucher les feuilles et les pousses des arbres avec la bouillie herbicide.
Nettoyage des pluviersateurs: Suivre les indications mentionnées sur l'emballage de l'Erpanol.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à notre bureau (Rue de la Délèze 34 - Martigny).

Simca désire connaître l'opinion de tous ceux qui s'intéressent à l'automobile.



C'est pourquoi nous organisons du 26 avril au 13 mai un grand Essai référendum Simca 1000

Chaque participant a du même coup la chance de gagner un téléviseur portatif « Sony ».

Venez nous voir ou téléphonez-nous pour nous dire quand vous aimeriez réaliser votre essai référendum.

Après l'essai, donnez-nous votre opinion sur une « fiche d'essai » numérotée.

Toutes les fiches remplies par les participants seront conservées et donneront lieu à un tirage au sort par canton.



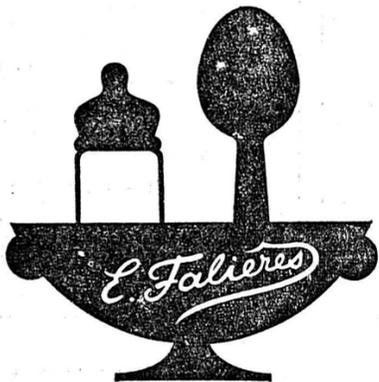
Il n'y a qu'un pas jusqu'à votre agent Simca

PS. Vous jugerez mieux de l'habitabilité de la Simca 1000 en l'essayant avec votre famille.

Garage La Matze SA - Sion - Tél. (027) 2 62 62
J. Triverio, Garage International - Sierre

Oia 11.005.97

Garage C. Rey, Marligny - Tél. (026) 2 10 45
R. Ellenberger, Garage, Bourg-St-Pierre
Ch. Launaz, Garage, Monthey
W. Christen, Garage, Vouvr



JEUNES MAMANS

la conseillère **FALIERES** sera à votre disposition le 9 mai 1967 à la

Pharmacie Centrale, J. de Chastonay, Sierre
Av. Château de la Cour

et le 10 mai 1967 à la
Pharmacie Buchs, Sion
Rue de Lausanne-Planta 1

Distribution gratuite d'échantillons

Phosphatine FALIÈRES et Repas-FALI



Savonnerie Hoch

SAVON ANTICAMBOUIS

Savon de Marseille 72% - Flocons de savon - Savonnettes - Savon de toilette - Savon liquide - Savon mou noir et blanc - Soude.

Sur demande, envois d'échantillons.
54, chemin de la Prairie (Malley) - 1016 Lausanne - Tél. 24 46 32

P 315 L

A louer Av. de la Gare Sion

bureau indépendant

Ecrire sous chiffre 549 au Bureau du journal.

A louer à Sion, pour un ou plusieurs mois ou à l'année,

studio résidentiel

Hôtel de France, Place de la Gare, Sion. Tél. (027) 2 50 51

P 1160 S

netasec

POURQUOI CE SUCCES ?

- Parce que chaque cliente a sa machine
 - Parce que nos tambours ont une capacité de 8 kg alors que nous nous refusons de charger plus de 6 kg pour ne pas froisser vos vêtements !
 - Parce que nos gérantes font le pré-détachage, sans augmenter le prix du libre-service !
 - A cause de la rapidité du service
 - A cause des prix si avantageux !
- 6 kg — Fr. 10.—
4 kg — Fr. 8.—

P 604 S

SION 25930

10, Rue Dent-Blanche - La Croisée

Pour fêter Biollaz notre président

rien ne vaut

de chez Aubert le Fendant

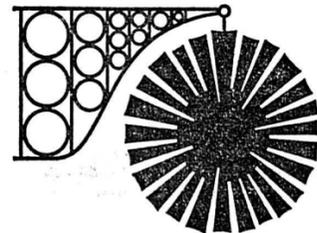
Café des Alpes
Fernand Aubert
Chamoson

P 31414 S

FAGA

EXPOSITION INTERNATIONALE DE LA RESTAURATION ET DE L'HOTELLERIE
ZUSPA-HALLEN
ZURICH 3-13 MAI 1967

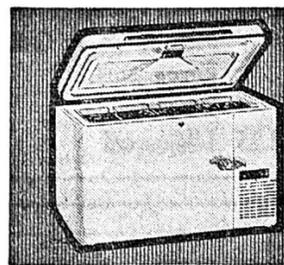
LUNDI-SAMEDI 9.00-18.00
DIMANCHE 10.30-18.00



Pour les professionnels, les fournisseurs d'hôtels, restaurants et cafés, de même pour les hôtes, la FAGA est conçue comme une présentation unique à caractère international.

Concours culinaire et art de service et table, tous les jours ouvert jusqu'à 19h
Divers restaurants spécialisés.

Dans chaque ménage moderne, un congélateur BOSCH devient indispensable !



Congélateurs **BOSCH**
Congeler c'est conserver!

Prix incroyable dès **Fr 848.-**

la maison spécialisée du froid :



Avenue Tourbillon 43 - SION
Tél. (027) 2 16 43
Atelier et service après vente dans tout le canton.

P 35 S

A louer au centre de SION

MAGASINS LOCAUX COMMERCIAUX BUREAUX

dans immeuble à construire à la Rue de la Porte-Neuve. Aménagement selon le désir du locataire.

S'adresser à M. H. de Kalbermaten, architecte, rue de Lausanne - Sion. Tél. (027) 2 11 48

P 31362 S

Offres et demandes d'emplois

On cherche mécaniciens auto qualifiés

Très bon salaire. Avantages sociaux, rente. Semaine de 5 jours. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser au Tél. (027) 2 17 30 ou sous chiffre PB 53203 à Publicitas, 1951 Sion.

P 371 S

On cherche

serviceman

Sérieux, actif présentant bien pour Station Shell. Débutant accepté.

Ecrire sous chiffre PB 53204 à Publicitas 1951 Sion.

P 371 S

Ménage soigné cherche

jeune fille

pour aider au ménage.

S'adr. à Mme Jacques Rossier, 43, rue de Lausanne, Sion. Tél. (027) 2 11 27.

P 31430 S

Bar à café centre du Valais cherche

serveuse

Débutante acceptée
Tél. (027) 4 42 08

Oia 06.634.01 L

Snack-Bar Pladin, Rue des Mazots à Sierre cherche une

sommelière

dame ou jeune fille pour fin mai ou date à convenir.

Madame Kaufmann.
Tél. (027) 5 09 96.

P 30881 S

On cherche, entrée immédiate,

1 chauffeur de taxis

pour SION; célibataire ayant permis de taxis et quelques connaissances en mécanique. Possibilités de gain élevé dans ambiance de travail sympathique.

S'adr. à TAXI MARCEL, case postale 318, SION.
Tél. 027 / 2 51 80 entre 13 et 14 h. et 19 et 20 h.

P 31361 S

Dactylo-facteur

est recherchée par commerce important de Marligny.

Salaire intéressant pour personne capable.

Semaine de cinq jours.

Tél. (026) 2 13 34

P 174 S

Association musicale et culturelle cherche pour assurer la permanence de son secrétariat, un ou une

secrétaire

Ce poste pourrait convenir à un employé ou fonctionnaire retraité ou à une secrétaire expérimentée ayant cessé son activité.

Il s'agit d'une occupation régulière comportant quelques heures de travail par jour ou par semaine, la permanence devant être assurée uniquement pendant la période des manifestations.

Locaux à disposition, salaire en rapport avec les prestations fournies.

Faire offres sous chiffre PB 31416 ou s'inscrire à Publicitas Sion qui transmettra l'adresse des candidats.

Avez-vous goûté le nouveau cigare **HAVANA BOUQUET** de **FIVAZ** étui de 5 pièces fr. 1.10



A travers la Suisse

La troisième Fête de la jeunesse jurassienne

PORRENTROY. La troisième fête de jeunesse jurassienne a eu lieu à Porrentruy les 5 et 6 mai. Vendredi soir, des orateurs ont pris la parole devant une foule de Jurassiens réunis dans une vaste halle-cantine. Samedi, à 16 heures, les porte-parole du groupe «Bélier» ont tenu, pour la première fois, une conférence de presse au cours de laquelle ils ont défini les aspirations de la jeunesse jurassienne. Ils ont pris position contre ce qu'ils appellent «l'esprit de clocher qui di-

visé des communautés naturelles, et contre le régime bernois». Ils ont également défini leur «idéal humain et européen», reniant les principes «de ceux qui n'aspirent qu'à vivre en paix dans une Suisse prospère mais sclérosée». Ils forment leurs vœux pour une Europe transformée politiquement, où chaque peuple trouvera sa place. Le député Pierre Grimm a déclaré pour sa part, que la jeunesse «ne croit plus aux vieux mythes qui enserrèrent la Suisse de leurs bras ver-

moulus». Les jeunes Jurassiens qui participaient à cette fête voient l'avenir du Jura dans une «entité économique et politique groupant Neuchâtel et la Franche-Comté» ou «dans le cadre d'une Suisse romande unifiée». D'autres orateurs ont notamment parlé du vote des femmes, de l'école et de la culture française et du problème agricole.

Samedi soir, plusieurs milliers de jeunes gens ont défilé dans la ville obscurcie de Porrentruy, portant à la main des torches. Avant le cortège, une manifestation a eu lieu sur la place Blarer de Wartensee. M. F. Marchand, Mlle Cattin, M. Jean Wilhelm, conseiller national, et M. Roger Jardin, député au Grand Conseil, prirent la parole.

Au cours de la journée, deux résolutions ont été votées, la première, hostile au gouvernement bernois, déclare notamment que la jeunesse jurassienne ne se laissera «pas séduire par les promesses fallacieuses du gouvernement bernois». En outre, leurs auteurs réaffirment qu'ils voient dans la création d'un 23^{me} canton, la seule solution possible, à leurs yeux, au problème jurassien. Parlant de la création d'une garde civique armée, les jeunes Jurassiens la comparent aux «SS» de la dernière guerre et se déclarent en droit de refuser de servir dans les rangs de l'armée suisse dont les chefs, dit la résolution, «sont devenus les «Gauleiter» de bandes armées».

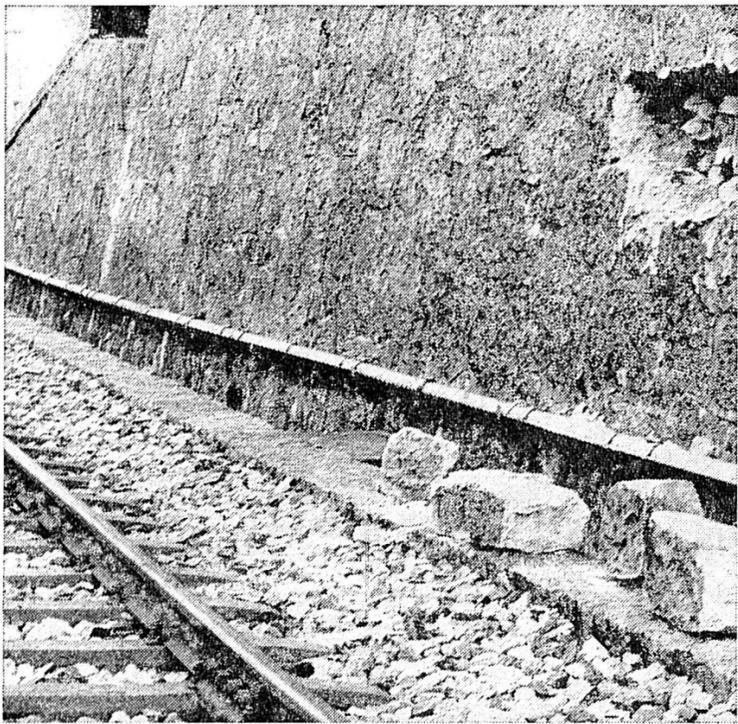
Dans la deuxième résolution, qui a trait à l'Europe et au Marché Commun, la Jeunesse jurassienne désapprouve notamment l'attitude des autorités suisses qui, selon elle, «pour défendre des intérêts économiques immédiats, refusent d'opérer des transformations et de consentir aux sacrifices qu'exigera l'intégration de la Suisse dans l'Europe». La résolution déclare en outre, «que les jeunes Jurassiens ne croient plus en la neutralité d'une Confédération dirigée par une majorité alémanique».

Lausanne: plastiqueurs à l'œuvre

LAUSANNE. — Samedi, à 23 h. 42, une charge de plastique a explosé au No 12 de la rue St-Martin, à Lausanne, dans un grand immeuble, propriété de la Caisse cantonale vaudoise de retraites populaires, qui abrite une partie des services du département cantonal de l'Intérieur, le département cantonal de l'Agriculture et les Caisses de retraites populaires. Il semble que

toutes les vitres ont été brisées. On ignore encore le montant des dégâts.

Peu après, à 23 h. 53, une deuxième explosion se produisit à l'Institut d'anatomie pathologique, au Bugnon, où se trouvent notamment l'Institut anticancéreux et le Centre de transfusion sanguine. Là aussi, toutes les vitres ont volé en éclats. La police enquête.



Entre Croy et Le Day, la voie ferrée a été plastiquée indirectement, en ce sens que des inconnus ont fixé une cartouche d'explosif contre le mur bordant la voie. Plusieurs petits blocs de rocher sont tombés sur celle-ci. Si ce bloc était tombé entre les deux rails, la locomotive aurait pu dérailler, mais fort heureusement le mécanicien du premier train a aperçu à temps le danger et a pu stopper.

60^{me} anniversaire de la Confédération des syndicats chrétiens

BERNE. — En présence du président de la Confédération, le conseiller fédéral Roger Bonvin, et de nombreux hôtes suisses et étrangers, les délégués des fédérations professionnelles affiliées et des cartels cantonaux, ont fêté, samedi, à Berne, le 60^e anniversaire de la Confédération des syndicats chrétiens. La fondation de l'organisation faitière des syndicats chrétiens a eu lieu à Winterthur le 12 mai 1907.

Au cours de la manifestation commémorative à Berne, M. Roger Lovey, vice-président de la CSC, de Lausanne, a parlé de l'origine et de l'originalité du syndicalisme chrétien, tandis que le conseiller national Anton Heil, président de la SSC, de Winterthur, a exposé les tâches actuelles et futures des syndicats chrétiens.

Après avoir retracé l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse depuis la fondation de l'Union ouvrière suisse en 1873 et les cheminements qui ont conduit à la création de deux centrales syndicales, l'une de tendance socialiste et l'autre de tendance chrétienne, M. Roger Lovey a caractérisé l'originalité du syndicalisme chrétien en ce qu'il met pleinement en valeur la personne humaine, reconnaît la famille comme cellule première de toute communauté et place le facteur humain au premier plan dans l'aména-

gement des conditions de travail et de vie, dans le développement des prestations sociales de l'entreprise et de la sécurité sociale.

Le conseiller national Anton Heil souligna le changement intervenu dans la situation des syndicats et des travailleurs. Les syndicats sont devenus des organisations solides et influentes qui ont de belles réalisations à leur actif. Toutefois, le bien-être auquel ils ont largement contribué semble, aujourd'hui, se retourner con-

tre eux. En obtenant une plus grande liberté économique, les salariés sont devenus plus enclins à l'individualisme et à un certain égoïsme. Beaucoup ne voient dès lors plus, dans le syndicat, qu'un appareil à fabriquer le bien-être dont on peut se servir au besoin. Le plein emploi a apporté aux travailleurs un surcroît de liberté qui n'est pas encore judicieusement assumé. Malgré un marché de l'emploi favorable, le salarié isolé sera toujours en état d'infériorité.

GLARIS: Droit de vote accordé aux femmes

GLARIS. — Réunis en landsgemeinde, quelque 6 000 citoyens du canton de Glaris ont approuvé à une faible majorité, dimanche, l'introduction partielle du droit d'éligibilité et de vote au bénéfice des femmes.

Un nouvel article 22 bis a été introduit dans la Constitution cantonale. Il déclare notamment que les femmes jouissent du droit de vote et d'éligibilité, pour autant qu'elles remplissent les conditions requises des hommes, dans les organes communaux s'occupant des écoles, de la prévoyance sociale et des affaires paroissiales. Les femmes ont en outre le droit d'être élues à l'Office d'assistance aux orphelins.

Cette décision entrera en vigueur à dater de la landsgemeinde de 1968.

Le canton de Glaris est le premier canton à landsgemeinde qui accorde ces droits aux femmes.

Union suisse pour l'amélioration du logement

LUCERNE. — L'assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement a eu lieu samedi à Lucerne, sous la présidence de M. Adolf Maurer, municipal à Zurich, qui a été réélu par acclamations. L'assemblée s'est occupée de deux objets importants: la révision du droit foncier et les difficultés financières de la construction.

Elle a voté deux résolutions. La première, qui a trait au financement de la construction, constate le manque de logements à loyers raisonnables, si bien que l'assemblée attend des autorités et des instituts de crédit qu'ils

libèrent, conformément aux promesses, les moyens financiers pour la construction de logements.

La seconde résolution souhaite la fin de la spéculation foncière, par l'élaboration d'un nouveau droit foncier, la mise sur pied d'une planification du territoire sur les plans national et régional. La votation fédérale sur l'initiative contre la spéculation foncière, fixée au 2 juillet 1967, doit jeter les bases de ce nouveau droit foncier.

L'assemblée s'est terminée par une excursion au Pilate.

Prix Charles Veillon 1966

LUGANO. — C'est à Lugano que s'est déroulée la remise des prix littéraires Charles Veillon 1966, dotés chacun de 5 000 francs suisses.

Le prix de langue française est allé à Mme Anne Perry, pour son roman «Un petit cheval et une voiture». Mme Anne Perry, qui est Française, habite Luneville (Meurthe-et-Moselle), au pied des Vosges.

Le jury de langue allemande a choisi de couronner «Ein Messer fuer den ehrlichen Finder», de l'écrivain suisse Joerg Steiner, de Bienne, alors que le prix de langue italienne était attribué à M. Alberto Vigevani, de Milan, pour

son roman «Un certo Ramondès».

Pour la deuxième fois, d'autre part, le prix spécial pour la culture rhéto-romanche a pu être attribué, en l'occurrence à M. Trista Murk, de Coire, connu pour son œuvre lyrique et dramatique et ses activités à la radio rhéto-romanche. Trista Murk poursuit aussi une inlassable carrière linguistique, en vue d'harmoniser les différents parler de la Rhétie.

M. André Chamson, de l'Académie française, a remis, au nom du gouvernement français, les insignes de commandeur de l'Ordre des Arts et des Lettres de la République française, à M. Charles Veillon.

L'Académie de danse Cilette Faust à la Matze



De magnifiques costumes furent présentés et utilisés dans «Alice au Pays des Merveilles» (VP).

si bien préparé, enjolivé avec tant d'amour et exécuté avec une tel souci de plaire et de réussir.

Vraiment, l'Académie cantonale de danse Cilette Faust nous a prouvé, samedi soir, qu'elle pouvait se hisser

à la hauteur des meilleures écoles de danse de notre pays. Elle fait grand honneur à notre canton.

Il n'était dès lors que juste récompense si Cilette et ses élèves ont recueilli un véritable triomphe.

Oui, ce fut, en tout point, une admirable soirée!

INAUGURATION DU CENTRE SAINT-GUERIN

Les élèves des écoles secondaires et de commerce, sous la direction de M. J. Baruchet, charmèrent les invités de leurs chants sympathiques.

Puis, tout le monde se rendit à la salle de gymnastique où diverses productions eurent l'heur de plaire à un auditoire enthousiaste.

M. Jo Baeriswil présenta quelques classes de rythmique et M. Baruchet celles de chant. La charmante Mlle Romaine Gay déclama avec naturel et conviction un poème de Claudel.

Ce fut ensuite la visite fort intéressante des locaux sous l'expertise conduite de M. Paul Glassey, professeur. Elle nous permit de découvrir une création réalisée de manière très

heureuse, et favorable à un excellent enseignement.

Ce fut ensuite l'heure de l'apéritif qui permit à tous de fraterniser et de se conter des souvenirs scolaires qui eurent pour cadre des locaux où l'combien exigus.

Un dîner fut ensuite servi au foyer. M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, vint y apporter la sympathie du Gouvernement dans un climat familial créé par la gentillesse et le dévouement des révérendes sœurs ursulines, qui mirent le même amour à faire plaisir à tous qu'elles mettent à inculquer à nos jeunes filles un bagage intellectuel nécessaire pour affronter avec succès une vie fructueuse et constructive.

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

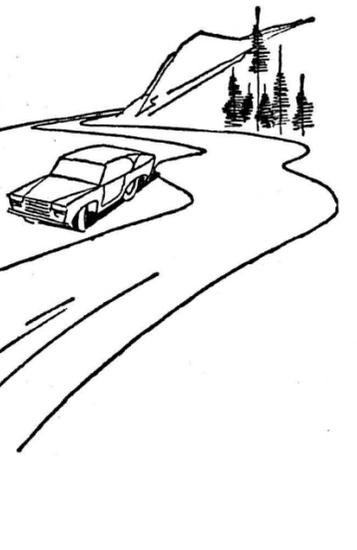
23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23

23.23.23



Il y a des choses qu'il faut savoir...

Touring-Secours

Touring-Secours à votre service jour et nuit.

Gratuit pour les membres du TCS en s'adressant à ces numéros:

Centrale de Lausanne (Suisse romande) 021 23 23 23

Centrale de Berne (cantons de BE, AG, SO et Haut-Valais) 031 44 22 11

Centrale de Zurich (Suisse centrale et orientale) 051 54 54 54

Centrale de Lugano (Tessin) 091 3 91 91

Cantons des Grisons et de Bâle No 11

P 12959 Y





STATION CITY
Tél. (027) 5 66 37
SIERRE

PNEUS à PRIX CHOC !



STATION EXTRA
rue des Hôtels
MARTIGNY

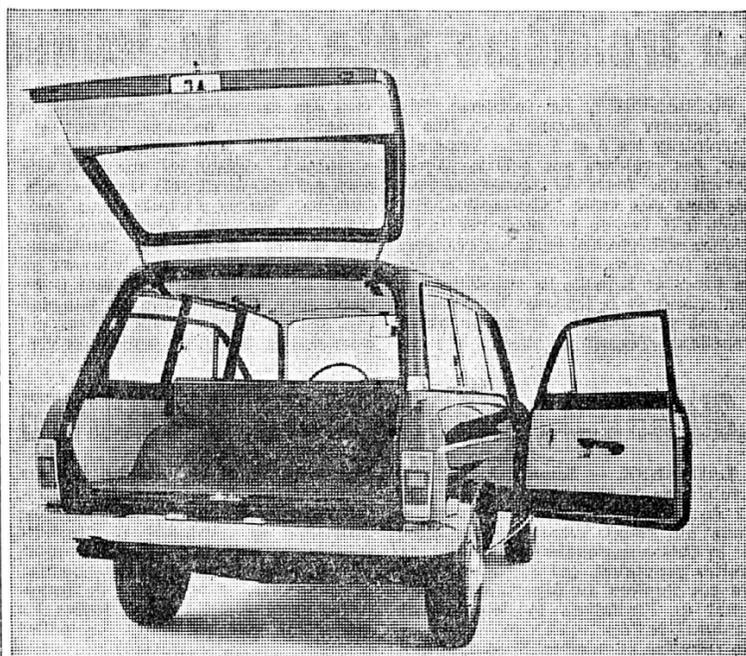
Marques disponibles : CEAT - CONTINENTAL - DUNLOP - ENGLEBERT - FIRESTONE - GOOD-YEAR - KLEBER-COLOMBES - MICHELIN - MALOJA - PIRELLI - TRELEBORG

Exemple de prix par pièce, pour les dimensions les plus courantes :	Normal	Tubeless	
5.20 - 5.50-12	Fiat 600-750; BMW 700 toutes les modèles; Austin 1100 Speedwell, Princess; DKW Junior; Hillman IMP; MG 1100; DAF, Daffodil, Kombi, Pik-up, Morris 1100, Speedwell, NSU Prinz 1000 L; Opel Kadett, Kadett L, Coupé; Sunbeam Chamois; Vauxhall Viva, <u>à partir de Fr.</u>	à partir de Fr. 31.-	38.-
5.20 - 5.50-13	Fiat 850 Spider et Coupé; Ford Anglia; Austin A. 40, Healey, Sprite; MG Midget; Triumph Herald, Spitfire; Ford Cortina 1200; Glas 1204+S, 1004 S Coupé-Cabriolet; Glas 1204 tous les modèles, 1304 + S-Cabriolet; Honda S 600 Cabriolet + Coupé, <u>à partir de Fr.</u>	38.-	45.-
5.60-13	Fiat 1300-1500; Ford Corsair-GT; Ford Taunus 12 M, Taunus 12 M TS-Kombi; Triumph Herald Break, Victesse 1300; Ford Cortina GT, Anglia Estate Car, <u>à partir de Fr.</u>	40.-	45.50
5.90 - 6.00-13	Sunbeam Alpine 260, Rapier, Venezia; Simca 1300-1500+GL, Break 15.000; Ford Taunus 17 M, 12 M, Kombi, Cortina, Station; DKW F-102; BMW 1600-2; Chevey II; Hillmann Minx + Super Minx; Humber Sceptre; Vauxhall 4-90, Victor de Luxe, Victor-Estate; Ford Cortina Lotus; Opel Rekord+Coupé 1500-1700+1900 Coupé <u>à partir de Fr.</u>	43.-	48.50
6.40-13	Mercédès 190 SL; Ford Taunus 17 M Kombi; Opel Rekord, Caravan; Chevy II Station; Ford Taunus 20 M TS, 20 M, 17 M, <u>à partir de Fr.</u>	49.-	60.50
5.20 - 5.60-14	Fiat 1100 + TV + D, 1200, 1100 Familiare; Morris Minor 1100; MG B GT, Coupé, MGB, Vauxhall VX 4-90, <u>à partir de Fr.</u>	41.-	48.50
5.90 - 6.00-14	Fiat 1500 L, 1800 B; Glas 1700 + 1700 TS; Austin A 60; Morris Oxford, Riley 4-48, 4-72, MG Magnette MK 4; Vauxhall Velox + Cresta; Wolseley 15-60 + 16-60; BMW 1500-1600-1800, 1800 T, <u>à partir de Fr.</u>	46.-	57.50
5.60-15	Hillman Husky; Saab 95 Station-Wagon; VW 1200 + Karmann, 1300 + Karmann; Porsche 356 B - 1600, Super 16000, <u>à partir de Fr.</u>	44.-	48.50
5.90 - 6.00-15	Volvo 121, 122 S PV 544; Hillman Minx GTL; VW 1500 + 1500 S, Karmann, 1500 S Variant, VW 1600 TL + Variant, <u>à partir de Fr.</u>	49.-	49.-
6.40-15	Rover 109; Jaguar 2,4 + 3,4 + 3,8 litres, Jaguar 3,4 S, 3,8 S, Jaguar E-Type 3,8-4, Humber Hawk; Volvo Estate Car, Estate 95 PS, <u>à partir de Fr.</u>	57.-	65.-
PNEUS RADIAL CINTURATO (X V.10)			
145 SR. 14	Fiat 1100 D, Morris 1000; Renault R 16, <u>à partir de Fr.</u>	52.50	65.-
135 SR. 15	Citroën 2 CV, AMI 6; Renault 4 CV, Dauphine et Gordolin, Renault R 8, R 8 Mayor, <u>à partir de Fr.</u>	46.-	
155 SR. 15	Alfa Romeo Giulia TI, Sprint, Spider, Giulietta; DKW 1000, 1000 S, SP, Fiat 1500-1600, Cabriolet; Hillman Minsk III; Peugeot 403; Sunbeam Rapier; VW 1200-1300; Karmann Ghia 1300, <u>à partir de Fr.</u>	65.50	77.-
165 SR. 15	Austin MK 2; Fiat 2300 et Coupé; Lancia Flavia 1,5 et 1,8 lt.; MG 1600; MGA; TVIN, CAM; Peugeot 404, Injection, Cabriolet, familiale; Porsche 911-12; Simca Ariane; Triumph TR 4; Karmann Ghia 1500; Volvo PV 544, 1212, 122 S, P 1800, P 1800 S, P 2100 Kombi, <u>à partir de Fr.</u>	77.-	90.-

A nos clients : **5 lt. de BENZINE SUPER**
pour chaque pneu acheté jusqu'au 31 mai 1967

Nous traitons uniquement que des pneus neufs avec garantie de fabrique.

Si le volume de 600 litres du coffre arrière de la berline AUDI ne vous suffit pas adoptez la toute récente version AUDI :
la familiale AUDI VARIANT



Nous vous proposons un essai sur la route.

Agence pour le Valais

SIERRE : Garage Edès Tél. (027) 5 08 24
SION : Garage Hediger Tél. (027) 4 43 85
MARTIGNY : Garage Transalpin Tél. (026) 2 28 24
SEMBRANCHER : Garage Magnin Tél. (026) 8 82 17

COUTURIER S.A.

Garages et Ateliers à Sion, cherche

**un mécanicien
automobile**

Semaine de 5 jours. Fonds de prévoyance.

Tél. (027) 2 20 77.

P 375 S

A louer

**appartements
de 3½ pièces**

Bâtiment « Les Azalées » rue du Mont Platta-Sion.

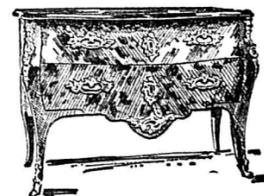
S'adresser : G. Membrez, arch. Sion. Tél. (027) 2 17 49.

P 31381 S

Encore à Sion

Art et Habitation

Le spécialiste incontesté des beaux intérieurs.



**CREE
REALISE
FABRIQUE
DECORE**

MIEUX ET MOINS CHER

En attendant les constructions de notre super-marché de meubles et l'installation de nos ateliers à Vernayaz, vous trouverez en avant-première dans nos grands magasins et fabrique de Sion un programme complet de mobilier grande classe.

Gros arrivage de meubles anciens, restaurés et en cours de restauration, le choix le plus complet de Suisse de salons de style, rustiques et classiques confectionnés dans nos propres ateliers.

Un programme unique de salles à manger et chambres à coucher, artisanales, des centaines de meubles isolés ainsi que toutes nos fabrications spéciales. Tout cela à des prix particulièrement avantageux.

Le client avisé et exigeant fait confiance au spécialiste qualifié. Trop de meubles étrangers de mauvaise qualité, très relativement stylisés, sont actuellement proposés à de naïfs acheteurs.

Art et Habitation met à votre disposition sa longue expérience en la matière, son équipe complète de spécialistes, soit : architecte d'intérieur diplômé, ensembliers-décorateurs, tapissiers, ébénistes, etc. Devis et projets sans engagement.

Encore provisoirement à Sion

ART & HABITATION

Tél. (027) 2 30 98 et 2 54 01 et 2 10 26

au Sommet du Grand-Pont

(ancienne fabrique Widmann et tout à côté grands magasins expositions bâtiment Tivoli)

Armand GOY, ensemblier-décorateur

P 163 S

De Monthey au Lac

Assemblée de l'Association valaisanne des maîtres serruriers et constructeurs



A la table du comité, de gauche à droite: MM. le Dr Freudiger, Veuthey, Berclaz (président), Bagnoud et Taïana, nouveau membre d'honneur (Photo AB).

(Suite de la première page)

membres qui ont nom MM. Righini R., Martigny; Pidroni Emile, Glis; Revaz A., Sion; Andréoli Maurice, Sion; Gattlen M., Viège, et Woefray A., de Monthey. Il convenait ensuite de nommer les délégués au sein des différentes commissions dans lesquelles un représentant de l'association siège. Là encore, c'est par acclamations que les délégués actuels sont réintroduits pour un nouveau mandat. Le point suivant de l'ordre du jour comportait la fixation du lieu de la prochaine assemblée générale et c'est à Sierre qu'est confiée cette organisation.

Dans le rapport qu'il présenta ensuite, M. le docteur Freudiger, membre du comité de l'USSC, parla notamment du nouveau règlement d'apprentissage qui prévoirait un apprentissage de trois ans et demi. Il relève également que de nouvelles techniques figureront dans le cadre de ce nouveau règlement puisque les apprentis devront être initiés à la soudure sous protection gazeuse et à la soudure de l'acier inox. L'extension de l'assurance paritaire complémentaire est également traitée dans le cadre de ce rapport.

M. Andréoli M., rapporteur pour la Commission de la formation professionnelle, présenta ensuite son rapport. Il releva notamment que, pour les apprentis du Haut-Valais, les locaux de classe sont bien aménagés et qu'ils permettent un enseignement dans les meilleures conditions. Malheureusement, il n'en est pas de même à Monthey où l'on attend toujours que les projets de la nouvelle école professionnelle se réalisent afin que les apprentis puissent travailler dans des classes qui correspondent

aux exigences actuelles.

Toujours au chapitre des rapports, M. Revaz s'exprime au nom des serruriers-constructeurs et traite notamment de la maîtrise. Ensuite, en ce qui concerne le nouveau règlement d'apprentissage, M. Revaz demande à l'assemblée de se prononcer sur les nouvelles exigences qui seront demandées aux apprentis, soit la soudure de l'acier inox et la soudure sous protection gazeuse. MM. Zurschmitt, Freudiger, ainsi que d'autres participants prennent la parole à ce sujet au cours d'une discussion fort intéressante. Une discussion également a lieu au sujet du nouveau projet de maîtrise qui serait celui d'une maîtrise en deux étapes, soit une première étape qui accorderait au candidat un titre équivalant à celui de chef d'atelier et, à la suite d'un deuxième examen, le candidat pourrait obtenir la maîtrise complète. Cette nouvelle formule n'est encore qu'à l'état d'avant-projet, mais d'ores et déjà, l'assemblée se prononce pour la formule en deux étapes.

Au terme de ces différents rapports, M. Berclaz prend la parole pour donner connaissance à l'assemblée d'une proposition du comité en ce qui concerne l'attribution du titre de membre d'honneur de l'association à M. Taïana qui, de 1946 à ce jour, a géré le secrétariat de l'association en sa qualité de directeur du Bureau des métiers. Un hommage bien mérité lui est adressé et c'est par acclamations que l'assemblée confirme la décision du comité de nommer M. Taïana membre d'honneur.

Le président demande ensuite deux professeurs à l'Ecole professionnelle soient nommés membres libres de l'association, ceci afin de permet-

tre aux responsables de la formation professionnelle d'être toujours en contact avec l'association. Pour le Bas-Valais, c'est M. E. Ingnoli, de l'Ecole professionnelle de Monthey, qui est nommé et un autre nom est également cité en ce qui concerne l'école haut-valaisanne.

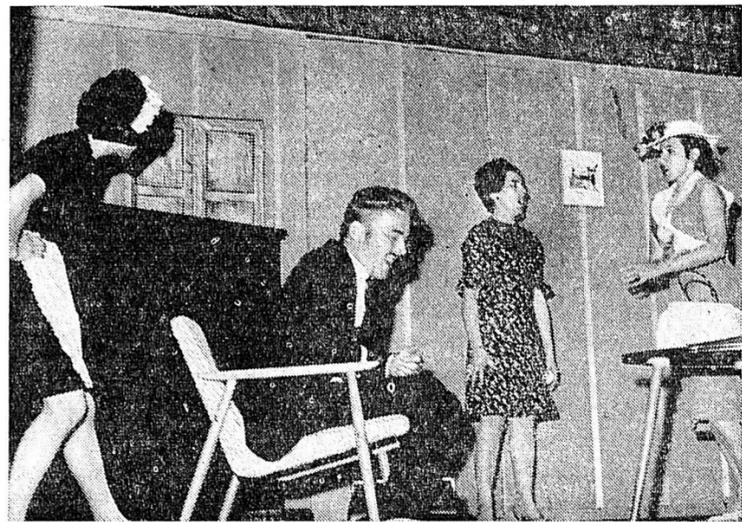
Les divers furent particulièrement occupés puisque les membres se penchèrent sur la question de l'extension de l'assurance paritaire complémentaire qui doit faire l'objet d'une décision prochaine de la part des associations suisses. M. Freudiger apporte quelques précisions à ce sujet et les membres prendront une décision ultérieurement.

Cette assemblée se termina par une allocution de M. Veuthey qui, en sa qualité de nouveau directeur du Bureau des métiers, tenait à faire état de sa volonté de travailler dans l'intérêt de l'association en relevant plus particulièrement l'importance du maintien de la libre entreprise et de l'entreprise de petite et moyenne importance.

Avant le repas, le verre de l'amitié fut offert par la Municipalité de Monthey qui avait délégué M. Rithner et l'Orphéon montheyssan, que dirige M. L. Gay, donna un concert-apéritif qui fut fort apprécié au terme des délibérations de l'assemblée. C'est dans une ambiance chaleureuse que se déroula cette journée à Monthey et, grâce à l'organisation de M. Woefray, chacun gardera un excellent souvenir de cette randonnée dans la région du Haut-Lac. L'association valaisanne des maîtres-serruriers et constructeurs peut se flatter de posséder un esprit fort agréable et qui unit les membres du Haut et du Bas-Valais, désireux de promouvoir toujours davantage une profession magnifique et qui demande à ceux qui l'exercent beaucoup de compétence. Une association bien vivante et qui sait regarder vers l'avenir, grâce d'une part au dynamisme d'un président tel que M. Berclaz et, d'autre part, à l'intérêt que lui portent ses membres.

F. Georges.

Soirée du Chœur mixte de Choëx



Une pièce jouée par quelques membres du Chœur mixte (Photo AB)

MONTHEY — Sous la direction de M. M. Puippe, le chœur mixte de Choëx a présenté, samedi soir, sa traditionnelle soirée annuelle. A cette occasion, la salle de gymnastique du coteau était comble tant il est vrai que la société compte de nombreux amis et que les habitants de Choëx ne manquent jamais de venir acclamer et encourager le chœur mixte lors de ses concerts. Un programme de qualité, exécuté avec beaucoup de bonheur et de précision, a recueilli les applaudissements chaleureux d'un public nombreux, amateur de chant et désireux d'apporter ses encouragements à cette sympathique société. Ce succès, le chœur mixte de Choëx le doit au talent et à la volonté de son directeur, M. Puippe, dont la renommée n'est plus à faire, et aussi à l'effort consenti par ses membres pour la préparation d'un programme duquel les difficultés n'étaient nullement absentes. A Choëx, on aime le chant; on sait le proclamer bien haut et c'est véritablement l'expression de la joie qui se dégage d'une société telle que ce chœur mixte. Un groupe d'amis, unis par un même idéal et désireux de faire toujours mieux. On pense aussi à la relève puisque la formation des jeunes n'est pas négligée et que de nombreux enfants suivent les répétitions en vue du con-

cert. Et puis aussi, on sait s'amuser et se distraire puisque c'est par l'interprétation d'une comédie fort amusante que se terminait le programme de cette soirée annuelle. Une fois de plus, le chœur mixte de Choëx nous a donné une belle preuve de sa vitalité et de son dynamisme et il est à souhaiter que les chanteurs du coteau puissent, longtemps encore, pratiquer cet art dans d'aussi bonnes conditions et avec autant de sincérité. Succès fort mérité donc pour nos amis de Choëx et qui vient récompenser de longues heures de répétitions et un effort que l'on n'apprécie pas toujours à sa juste valeur. Samedi soir, la preuve en a été donnée: l'effort aura été justifié! Il y a lieu d'en féliciter le chœur mixte, son directeur et son comité. A la suite du concert, le bal, conduit par l'excellent orchestre Stella, de Lausanne, devait prolonger cette soirée jusqu'aux premières heures du dimanche dans une ambiance chaleureuse et amicale. Choëx aura vécu ce samedi sous le signe du chant et de la qualité; il y a lieu de s'en réjouir en remerciant les chanteurs du chœur mixte de nous avoir apporté, une fois de plus, la preuve de leur amour du chant et de leur désir de le servir avec sincérité et constance.

F. G.

Une brillante soirée de variétés à Vouvry



Les frère et sœur Geneviève et Dominique Pignat dans leur production (Photo AB)

VOUVRY. — Plus de trois cents personnes s'étaient donné rendez-vous en la salle de spectacles de Vouvry, à l'occasion d'une soirée de variétés organisée grâce aux soins de Mme Coppel et qui concrétisait le vœu de M. Marcel Rinaldi.

Soirée de variétés certes, mais le mot variété prend là une signification particulière puisqu'en fait c'est à un concert de grande tenue, composé de majeure partie d'œuvres classiques, que nous avons eu la joie d'assister.

Présentés par M. Alph. Dupont, onze artistes de la région de Vouvry se sont produits devant le public dans le cadre de ce qui pourrait être appelé une «audition à l'échelon musical». Jazz, piano, danse, violon et chant furent tour à tour présentés et c'est avec beaucoup de chaleur que le public applaudit les artistes qui avaient nom: J.-P. Pignat, Ariane Mottier, J.-P. Parchet, Ch. Parchet, Geneviève et Dominique Pignat, J.-P. Jacquemet, Ch. Cornut-Bussien, E. Planchamp, R. Lasserre et Marcel Rinaldi.

Cette soirée de variétés est particulièrement intéressante en ce sens qu'elle prouve la volonté des habitants de Vouvry de développer toujours davantage la vie culturelle d'une agglomération en plein développement et qui possède de véritables artistes.

L'espace d'une soirée, la salle municipale de Vouvry avait revêtu le costume d'une salle de concert où le piano et le violon, la danse et le chant donnaient au spectacle une note artistique appréciable à notre époque de musique électronique et de bruit. Au reste, la population a fort bien répondu à cette invitation peut-être audacieuse, mais de fort bon aloi. En ef-

fet, réunir plus de trois cents personnes à l'occasion d'une audition de musique classique ou de danse, pourrait paraître, à première vue, comme l'expression d'un tour de force. Pourtant, l'intérêt non dissimulé d'un nombre public a su prouver cette volonté de création artistique et culturelle dans le cadre de ce sympathique village. Comme devait le relever M. Marcel Rinaldi, le ténor que chacun connaît, la musique n'est pas uniquement destinée à une classe spéciale de la population; elle est un art merveilleux qui est offert à tous ceux qui possèdent la sensibilité qui permet d'apprécier une belle œuvre.

Une fois de plus, à l'occasion de cette soirée de variétés, Vouvry nous a donné une belle preuve de son intérêt pour un développement toujours plus intense de la vie culturelle.

A noter encore que les fonds récoltés à l'occasion de cette soirée sont destinés au budget culturel de la commune de Vouvry. Dès lors, il est permis d'affirmer que d'autres manifestations de la même veine pourront encore nous être proposées. C'est du moins le vœu que nous formulons avec la population de Vouvry, qui gardera un souvenir lumineux de cette soirée placée sous le signe de l'art véritable.

Il serait fastidieux de citer tous les titres et interprètes qui firent de cette soirée un succès incontestable: nous nous contenterons quant à nous de féliciter chacun en souhaitant que cette première audition puisse bientôt être suivie d'autres présentations de la même qualité et cela dans l'intérêt même du développement culturel de la région du Haut-Lac.

Lors de la présentation des solistes,

un nom devait revenir souvent: celui de Mme Colombara qui forma plusieurs des jeunes qui se produisirent à Vouvry. Il y a longtemps que l'on connaît le travail de Mme Colombara dans le domaine de la musique et du chant dans la région montheyssanne.

F. G.

LE CONCERT DE L'ASCENSION

Jeudi soir, fête de l'Ascension, au temple de la communauté réformée de Monthey a eu lieu un concert dont les interprètes étaient Mlle Jacqueline Jacot, organiste et Jozseph Molnar, corniste. Un bon nombre de personnes s'étaient donné rendez-vous à cette occasion pour assister à ce concert qui fut une brillante manifestation musicale. Le programme comportait notamment des œuvres de Frescobaldi, Gabrielli, Clérambault, J.-J. Mouret, M. Dupré, Iozz, Ristori et Bach. Grâce à la maîtrise des interprètes, ce concert fut un succès éclatant et chacun aura pu apprécier la parfaite musicalité des orgues de l'église réformée rehaussée encore par la présence du cor. Parmi les morceaux exécutés, nous citerons notamment un «Caprice sur les Grands Jeux», de L. N. Clérambault, pour orgue, ainsi que les deux divertissements pour cor et orgue de J.-J. Mouret. L'Andante pour cor et orgue, de G. Heuberg, fut exécuté avec une finesse et précision toutes particulières et obtint les faveurs du public. Avec les trois Bagatelles pour cor et orgue de E. Iozz, c'était une autre touche musicale qui était apportée dans le programme de ce concert. Une musique de style polyphonique, un rythme quelque peu inhabituel et qui, au premier abord peut surprendre. Pourtant, les œuvres interprétées étaient toutes de finesse et de musicalité, de même que les morceaux pour orgue de M. Dupré. Grâce au solo, de E. Ristori, nous avons pu apprécier, une fois de plus, le talent de M. Molnar dont la réputation dans le domaine de la musique n'est plus à faire. Dernier titre au programme de ce concert, Prélude et fugue en la majeur, de J.-S. Bach, devait donner un point final à cette soirée dans le cadre de l'église réformée de Monthey. La qualité des œuvres présentées ainsi que la merveilleuse interprétation que leur donnèrent les deux interprètes dans le cadre de recueillement et de douceur qu'offre l'église

protestante devaient faire de ce concert de l'Ascension une manifestation marquante de la vie musicale montheyssanne. Il est à souhaiter, comme l'espère M. le pasteur Jomini, que de nombreux concerts de ce genre puissent encore être organisés au temple de Monthey à l'avenir, dans l'intérêt même du développement culturel d'une paroisse qui cherche, au moyen de ces concerts spirituels, à donner la possibilité à ses membres de se recueillir quelques instants à l'écoute d'une musique toute faite de délicatesse et de ferveur.

F. G.

Décisions du Conseil communal

VAL-D'ILLIEZ. — Le Conseil communal:

— adjuge les travaux de menuiserie du Communal à l'entreprise Multone, les travaux d'aménagement du café-restaurant aux Galeries du meuble et à M. Donnet-Monny Joseph;

— accorde à M. Rey-Mermet André l'autorisation de construire une route accédant à son chalet neuf ainsi que la construction d'un mur sur terrain bourgeoisial;

— prend connaissance d'une pétition concernant la construction d'un chemin région Mâz-Felinaz;

— décide de continuer les travaux de restauration du Communal et de demander les offres pour cette construction;

— prend connaissance des taxations concernant la route des Granthys;

— prend connaissance du projet du chemin Lisay - Pont-du-Fargot, des soumissions, du rapport concernant cette construction et prévoie l'adjudication à l'entreprise Rey-Mermet pour le prix de sa soumission de 57.700 frs;

— prend connaissance du projet complet de la route projetée Fayot-Crettels - Es-Nids et Tille. Projet: 945.000. Ce projet sera soumis au service des améliorations foncières.

Jeune fille happée

MONTHEY (FAV). — Mme Albertine Putallaz, de Sion circulait dimanche vers 14 h. 45, de Monthey en direction de Collombey, au volant de sa voiture. Près du dépôt AOMC elle a happé une jeune cyclomotariste, Mlle Christiane-Sonia Martenet, 20 ans, étudiante à Monthey. Celle-ci souffre d'une probable fracture du crâne, d'une fracture de la cuisse et de la clavicule gauches. Elle a été hospitalisée à Monthey.

Tirs obligatoires 1967

TROISTORRENTS. — Les tirs militaires obligatoires auront lieu, pour les lettres A à Z jusqu'à et y compris la classe 1925, le samedi 13 mai de 8 h. à midi et de 13 h. 30 à 17 h. 30. Chaque tirs est tenu de se présenter au stand avec son arme personnelle ainsi que ses livres de tir et de service et les tampons auriculaires.

Il est rappelé aux tireurs qui ne se présenteront pas au stand, le samedi 13 mai que les frais d'organisation d'une deuxième séance seront à leur charge.

Viticulteurs

Vous qui mettez en bouteilles votre production

L'ACTINISATION

vous apporte

la sécurité

pour moins de 0,017 Franc l'hecto

L'ACTINISATION du vin consiste à faire absorber au moût ou au vin une certaine quantité d'énergie infrarouge, dans le but de le stabiliser contre toutes les actions nuisibles des micro-organismes et de détruire les oxydases tout en respectant intégralement la qualité, le bouquet, la finesse, la fraîcheur, l'alcool, les composants et la couleur du vin.

Le traitement, absolument légal, se fait à l'abri de l'air, automatiquement, à l'intérieur d'un appareil mobile appelé ACTINISATEUR, qui fonctionne sur le courant électrique.

Cet appareil robuste, entièrement en acier inoxydable, est très facile à conduire. Automatique, il peut fonctionner 24 heures par jour.

Le vin d'origine mis en bouteilles à la propriété est recherché par le consommateur.

Le grand problème du propriétaire récoltant réside dans la difficulté de présenter régulièrement un vin limpide, brillant, supportant le transport, les différences de température, les vibrations et le stockage dans de mauvaises conditions.

L'ACTINISATION vous apporte la garantie que votre vin se conservera parfaitement :

- pas de fermentations intempestives (alcooliques ou malolactiques)
- pas de troubles
- pas d'oxydations anormales
- pas d'altération de la couleur
- pas de maladies en bouteilles.

L'appareil rend aussi d'importants services en cave, pour le traitement de vos vins tout au long de l'année, il permet d'éviter ou d'arrêter immédiatement :

- l'acidité volatile
- la fermentation tartrique
- la fermentation mannique
- la graisse
- la fleurette.

Vous pourrez également mûrir votre vin melleux ou liquoreux au moment désirable par un simple passage dans l'appareil.

Procédé physique et naturel

L'ACTINISATION permet d'obtenir le sommet de la qualité sans l'utilisation des produits chimiques qui incommode le vin et le consommateur.

Plusieurs centaines de millions de bouteilles de VIN ACTINISE « R » ont déjà été vendues depuis dix ans, dans le monde entier.

Renseignements et documentation sur demande

ACTIMONDE W. P. DE STOUTZ

24, Av. RITZ — SION Case 22 SION 2 nord Tél. (027) 2 81 15

A vendre

CUISINIÈRE ELECTRIQUE

magnifique occasion, complètement équipée, marque Prométhée

tapis danois
220 x 220

Tél. (027) 2 76 03
heures des repas
P 31420 S

A vendre

Mercedes diesel 1956

6 cyl. 23 CV pont fixe de 4 m. Charge utile 5 t. env. Belle occasion.

Garage Ch. Guyot S.A. 1000 Lausanne 16
Tél. (021) 24 84 05
P 1007 L

Etablissements horticoles F. MAYE Chamossin, Tél. (027) 8 71 42

offre ses plantons de salades, laitues, colraves, choux, céleris, poivrons, poireaux, tomates, jobergines, melons, courgettes, CHOUX-FLEURS EN GRANDE QUANTITE, plantules de tomates dans les variétés commerciales. Prix avantageux.

Gros choix de géraniums en qualité exceptionnelle. Pétunias, tagettes.

A vendre ou à louer une bonne

mule

d'un certain âge. Facile à tous travaux

Pierre Follonier-Métraitier Les Haudères
Tél. (027) 4 61 78
P 31419 S

A vendre une

Peugeot 404

peinture neuve, radio, impeccable, expertisée.

Tél. (027) 2 45 64
P 31404 S

Machines à écrire



Location-vente Demandez nos conditions

Hallenbarter Sion
Tél. (027) 2 10 63

UNE AFFAIRE

1 divan-lit, 90 x 190 cm.,
1 protège-matelas,
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans)
1 duvet léger et chaud,
1 couverture de laine, 150 x 210 cm.,
1 oreiller, 2 draps de coton extra. Les 8 pièces
Fr. 235.— (port compris).

G. KURTH
1038 BERCHER
Tél. (021) 81 82 19
P. 1673 L

Affaires immobilières

A louer à Sion (Plate)

appartement

3 1/2 pièces tout confort.
Fr. 285.— tout compris. Libre 1er juin.
Tél. (027) 2 60 25
P 31418 S

appartement

de 2 1/2 pièces

à louer à l'Avenue de France.
S'adresser Régie Velatta
Tél. (027) 2 27 27 de 9 h. à 10 h. 30 le matin.
P 31417 S

A louer à Sion

appartement

2 pièces

Tout confort ainsi qu'un

ATELIER

Tél. (027) 2 74 18
Ofa 144 L

A louer à Sion

chambre indépendante

Tél. (027) 2 11 16
Ofa 06.302.21 L

A louer rue Oscar Bider

chambre

meublée indépendante, avec douche.

Tél. (027) 2 08 18
P 31352 S

A VENDRE aux Mayens de Sion 1 100 m2 de

terrain

avec soubassement de chalet 9,35x8,38, vue superbe.
Prix : Fr. 33 000.—
Pour traiter s'adresser à l'Agence immobilière César Micheloud - Sion.

Tél. (027) 2 26 08
Ofa 06.651.08 L

Studio

à louer

Tél. (027) 2 27 27
Régie Velatta, de 9 h. à 10 h. 30 le matin

P 31417 S

A louer à SION, à jeune fille, dès le 15 mai 1967, petite

chambre

meublée.

Tél. 2 15 84.

A VENDRE à Eison/St-Martin

parcelle

de 2000 m2, vue superbe.

Prix Fr. 15.— le m2.

A VENDRE à Suen/-St-Martin

parcelle

de 700 m2.

Prix Fr. 20.— le m2.

Pour traiter s'adresser à l'Agence immobilière César Micheloud - Sion.

Tél. (027) 2 26 08
Ofa 06.651.07 L

Offres et demandes d'emplois

Nous cherchons

pour entrée de suite ou à convenir

Vendeuses qualifiées

et

apprenties vendeuses

S'adresser au Magasin de Chaussures

Henri Lugon,
Rue des Remparts, Sion

P 33 S

Café-Restaurant à Sierre cherche

SOMMELIERE connaissant les 2 services ainsi qu'une

FILLE DE CUISINE

Tél. (027) 5 15 78

HOMME touchant l'AVS, cherche un emploi pas trop pénible.

Ecrire sous chiffre P 17687 à Publicitas, 1951 Sion.

Dame se rendrait à domicile à Sion pour

RACOMMODAGES et transformations

Tél. 2 79 15

ELECTRICIEN-AUTO, qualifié

7 ans de pratique,

cherche place à Sion ou environ.

Ecrire sous chiffre PB 17672 à Publicitas, 1951 Sion.

Jeune fille

de langue maternelle allemande

cherche place

à Sion dans une famille. Entrée de suite ou à convenir.

Ecrire sous chiffre PB 17677 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche APPRENTI PATISSIER-CONFISEUR 1 JEUNE HOMME

comme aide au laboratoire. S'adresser à Pâtisserie BURNIER, Martigny, tél. (026) 2 25 18

P 65605 S

Divers

Intérêts 7%

l'an, sur toutes sommes, à partir de Fr. 100.—, investies en biens immobiliers et commerciaux suisses, à titre de participation.

Ecrire sous chiffre 31433 à Publicitas S.A. 1951 Sion.



L'annonce reflet vivant du marché

Feuille d'Avis du Valais



Réfection soignée

de

SALONS MEUBLES REMBOURRES LITERIES

par les spécialistes

Roland Reichenbach

et

Michel Germanier

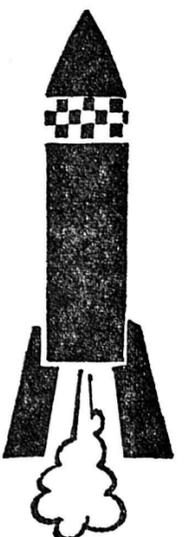
Tapissiers - décorateurs

SION

Rue des Amandiers 13
Tél. (027) 2 38 73

Confection et pose de rideaux

P 532 S



un support qui monte!

Feuille d'Avis du Valais

pour votre publicité

1960 : 7 311 ex.
1965 : 13 355 ex.

Les premières communions

SION (FAV). — Près de 300 enfants se sont approchés pour la première fois de la table sainte, hier à Sion.

A la Cathédrale, une centaine d'enfants ont reçu le sacrement d'Eucharistie, après avoir défilé en procession entre des haies de scouts. La messe fut célébrée par le curé Brunner et chantée par l'assistance. Il appartint au vicaire Jean-Pierre Zufferey de prononcer le sermon.

A Saint-Théodule, près d'une trentaine d'enfants des classes allemandes ont communiqué pour la première fois

Au Sacré-Cœur, 96 premiers communians prirent part à la cérémonie célébrée par M. le curé Oggier, qui fut aussi le prédicateur de ce jour.

A 16 heures, les enfants se retrouvèrent pour la consécration à la Sainte-Vierge. L'église était pleine.

A Saint-Guérin, M. le curé Masserey célébra la messe de cérémonie. 90 enfants s'approchèrent de la table sainte, dans la nouvelle église de Saint-Guérin, pour la première fois.

Ils furent bénis, l'après-midi, par MM. les abbés Bovier et Allet.



Précédés du rd curé Oggier, les enfants de la paroisse du Sacré-Cœur arrivent en procession à l'église (VP).



Pour la première fois, la première communion est conférée à des enfants en la nouvelle église de St-Guérin. C'est le rd curé Masserey, assisté de l'abbé Bovier, qui donne la communion aux enfants. (VP).



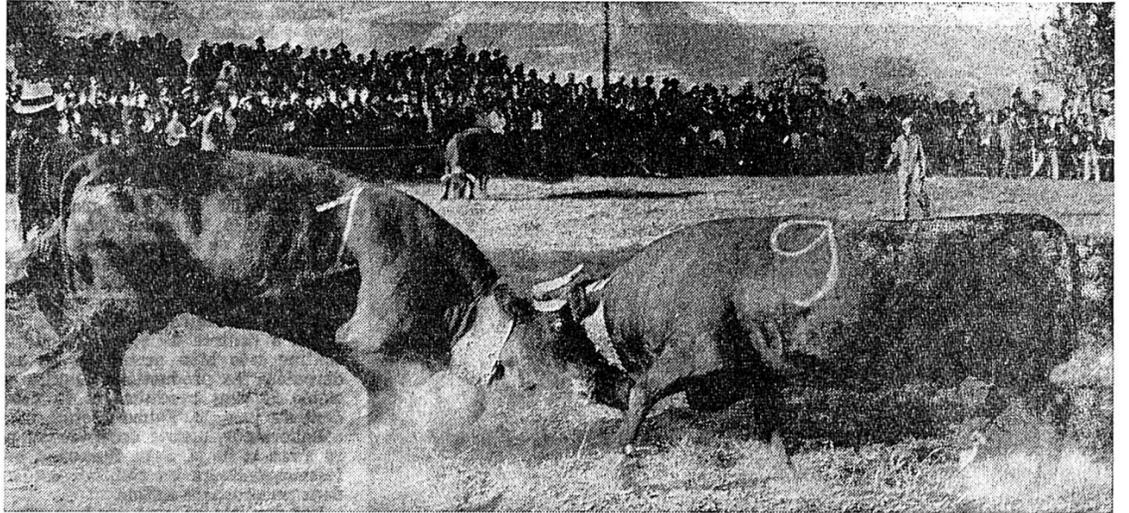
Les enfants de la paroisse de la cathédrale à leur sortie de l'église (VP)



Les enfants de la paroisse de langue allemande se rendent à l'église de Saint-Théodule. (VP).

Sion et la région

Les reines se sont battues ardemment



La reine du jour, « Marquise », à Hermann Délèze, de Fey (No 9), à droite, élimine une de ses plus dangereuses concurrentes, « Fauvette », à Gérard Zuchuat, de Grimisuat (VP).

SION (Sp) — Après Conthey, Ayent et Vollèges, c'était au tour du Syndicat d'élevage bovin d'Hérens Sion-Bramois d'organiser ses combats de reines. Combats qui remportèrent un grand succès tant au point de vue de participation, puisqu'on comptait près de 170 reines, qu'au point de vue attractif, puisque près de 4000 personnes s'enthousiasmèrent durant toute l'après-midi d'hier.

L'arène avait été plantée au sud des casernes de Sion, dans un endroit idéal permettant un rapide accès aux véhicules ainsi qu'un vaste parcage.

Le comité d'organisation avait fort bien fait les choses. Il était placé sous la présidence de Raymond Solleder, entouré de MM. Léon Jacquod, Henri Micheloud, Gilbert Sierro et du vétérinaire Georges Brunner. Le jury, fort compétent, était placé sous la présidence de notre vétérinaire cantonal, M. René Cappel. Le speaker, M. Léon Jacquod, sut avec humour diriger les combats qui furent épiques à plus d'un titre. La passion des éleveurs alla en progressant, à mesure que s'approchaient les dénouements.

Un combat mit tout spécialement le public en émoi. En effet, dans la catégorie vaches, 2me catégorie, « Réveil », à Ernest Charvey de Sion, et « Renon », à Hermann Métrailler de Salins, s'observèrent, rugirent, s'étudièrent et combattirent durant une bonne vingtaine de minutes. La seule vache provenant de Sion même, la vaillante « Réveil », l'emporta finalement dans cette catégorie, mettant ainsi un peu de baume sur le cœur des éleveurs de la capitale.

Signalons que deux tournois restent encore à organiser, celui d'Evolène et celui de Vissoie. Relevons que cette année il n'y aura pas de finale cantonale, étant donné que ce tournoi aurait dû être organisé en juin, alors que le bétail est déjà à l'alpage.

Le succès remporté par le Syndicat d'élevage de Sion-Bramois au cours de la magnifique journée d'hier est remarquable. Il s'est clos par les passes finales de la 1re catégorie où « Marquise », à Hermann Délèze de Fey, domina souverainement et élimi-

na, une à une et sans histoire, toutes ses concurrentes.

Les résultats sont les suivants :

1. Génisses 2 ans et demi :

1. « Tonnerre » à Jules Fournier de Basse-Nendaz ; 2. « Mouton » à Nicolas Favre de Sion ; 3. « Carnot » à Antoine Follonier de Sion ; 4. « Berlin » à André Constantin de Nax.

2. Génisses 3 ans et demi :

1. « Venise » à Albert Coudry de Vétroz ; 2. « Capion » à Charles Dayer de Hérémence ; 3. « Pinson » à Casimir Pitteloud de Baar-Nendaz. 4. « Marmotte » à Albert Coudray de Vétroz.

3. Vaches, 3me catégorie :

1. « Mignonne » à Victor Favre des

Agettes ; 2. « Berlin » à Marcel Stalder de Salins ; 3. « Brunette » à Gaby Charbonnet de Beuson ; 4. « Brunette » à Antoine Sierro d'Hérémence.

4. Vaches, 2me catégorie :

1. « Réveil » à Ernest Charvey de Sion ; 2. « Renon » à Hermann Métrailler de Salins ; 3. « Diane » à Vital Zufferey de Chippis ; 4. « Staline » à Cotter Frères, Vétroz.

5. Vaches, 1re catégorie :

1. « Marquise » à Hermann Délèze de Fey ; 2. « Fauvette » à Zuchuat Gérard de Grimisuat ; 3. « Marmotte » à Cotter Frères, Vétroz ; 4. « Fleurette » à Michel Zufferey de Chippis.

Sp

Carrefour du ski et porte des glaciers



Un groupe d'invités avec, au centre, en habit clair, Me Michelet, ayant à sa droite Me Rodolphe Tissières, directeur des installations de Verbier.

NENDAZ (FAV). — Mais aussi centre de la grande liaison Verbier - Veysonnaz - Thyon qui, d'ici quelques années, deviendra réalité. Samedi, en présence de nombreux invités, Me Michel Michelet, président de la commune de Nendaz et de la Société des téléphériques de Nendaz, exposait les

projets de la station, projets qu'on peut qualifier de grandioses, contribuant à l'essor touristique du Valais et au développement économique de notre canton.

Nous reviendrons prochainement plus en détail sur cette importante conférence de presse.

AMICALE DES FANFARES À BRAMOIS



Les quatre fanfares durant le morceau d'ensemble (Photo MG)

C'est dimanche qu'avait lieu la 10e Amicale groupant les fanfares de Saint-Léonard, Grône, Granges et Bramois. Après l'allocution de bienvenue de M. Bruttin, M. Jacquod prit la parole et définit en quelques mots les buts et traditions de l'amicale.

Ensuite, les quatre fanfares réunies exécutèrent un morceau d'ensemble très applaudi. Les fanfares se produisirent ensuite individuellement durant tout l'après-midi pour la joie du nombreux public accouru pour la circonstance.

C'est autour des 18 h. 30 que se termina cette joyeuse après-midi musicale que clôtura un bal.

(MG)

Sion et la région

14e Festival de l'Union chorale du Centre



La société voisine, la Sainte-Cécile de Veysonnaz ferme la marche du brillant cortège de Nendaz (VP).

NENDAZ — Hier matin, à Nendaz, en présence des personnalités suivantes : MM. l'abbé Crettol, le révérend père Yvan, le révérend vicaire Dayer, s'est ouverte la journée du 14e Festival de l'Union chorale du Centre.

Il appartenait à M. Innocent Vergères, de Vétroz, président, de saluer les membres présents, dont MM. Pierre Delaloye, juge-instructeur ; Pierre

Lathion, député ; Hubert Lathion, député ; Marius Charbonnet, curé d'Evolène ; Joseph Fournier, abbé, et de l'abbé Gabriel Gillioz.

Les membres des quinze sociétés présentes ont réceptionné la bannière qui fut baptisée à l'église paroissiale et dont les parrain et marraine sont Mme Albert Gobelet et M. Augustin Michelet.

Ensuite de quoi, les participants ont assisté à la messe dans la nouvelle église de Basse-Nendaz. Puis, le concert religieux a eu lieu à l'intérieur de l'église. A suivi le cortège conduit par la fanfare « La Rosablanc » jusqu'à la place de fête située à l'entrée du village. Sous une tente très bien aménagée, se sont déroulées les productions. Quinze sociétés se sont produites et le président du jury, M. l'abbé Crettol, notre collaborateur, assisté du révérend père Yvan et de M. Jean Quinodoz, professeur, donnera les résultats officiels dans un prochain article.

Les sociétés se sont rendues sur la place de fête en un cortège fort applaudi par toute la population, puis un programme profane se déroula avec la collaboration de M. Joseph Praz, major de table. Les sociétés, après les productions, furent invitées par les commissaires de Siviez à Aproz.

La commission musicale était présidée par M. le révérend abbé Crettol, MM. Oscar Fumeaux et Gaston Mariéthod.

Journée de la presse

SION (FAV) — C'était hier la Journée de la presse. Certains prédicateurs ont relevé dans leur allocution dominicale, le rôle de plus en plus important de la presse et de l'emprise qu'elle exerce toujours davantage sur la jeunesse en particulier.

Collision

SION (NI) — Samedi, aux environs de 12 h 30, deux voitures portant plaques valaisannes sont entrées en collision à l'intersection de la rue de la Dent-Blanche et de la rue des Vergers. Les dégâts matériels sont assez importants.

A LA SUITE D'UNE MARCHÉ ARRIERE Une voiture bascule dans le vide : un blessé

NENDAZ (FAV) — Samedi matin, un automobiliste nendard était occupé à faire une marche arrière sur un chemin de campagne, à proximité du village. Soudain, le véhicule dérappa sur du gravier, mordit la banquette et bascula dans le vide, faisant une chute de 20 mètres.

Le conducteur s'en tire sans mal mais son passager, M. Jean Fournier, âgé de 70 ans, de Beuson, a dû être transporté à l'hôpital de Sion. Il souffre d'une forte commotion et de contusions multiples.

Les artisans des TT se réunissent à Sion

SION (Sp) — Une amicale des Artisans des Téléphones et Télégraphes se réunit toutes les années afin de mieux resserrer les liens entre spécialistes d'une même profession et pour étudier en commun leurs problèmes.

Le groupe romand comprend des membres provenant de Vaud, Genève, Fribourg, Neuchâtel, Bienne et, évidemment, du Valais. C'était du reste à la section Valais-Téléphones qu'in-

Trois sauvetages

SION (FAV) — Les pilotes Bagnoud et Martignoni se sont occupés de trois sauvetages hier matin et hier après-midi. Un guide italien, Gian-Carlo Canali, était tombé dans une crevasse au col de l'Allalin. Mais il réussit toutefois à en sortir par ses propres moyens.

Au sommet du Breithorn, c'est un Suisse alémanique, M. Robert Blaetter, qui se fractura une jambe. Il fut transporté à la clinique Julien.

Un Français, M. Jean Duvasse, de Pau, se démit une épaule, alors qu'il se trouvait à la cabane de Chanrion. Il fut hospitalisé à Sion.

600 Fribourgeois à Sion

SION (FAV) — Six cents Fribourgeois se trouvaient à Sion, hier. Membres d'une organisation, ils ont particulièrement apprécié ce dimanche ensoleillé en terre valaisanne. Certains sont allés se promener à Valère ; d'autres ont survolé les glaciers en avion.

Avec le Groupement des campeurs du TCS

SION (FAV) — Samedi soir, à 20 h. 30, le Groupement valaisan des campeurs du TCS a tenu son assemblée générale au restaurant ABC, à Sion.

Présidés par M. Emile Torrent, les différents tractandats inscrits à l'ordre du jour furent débattus et il fut surtout question de la sortie de Pentecôte, les 13, 14 et 15 mai prochains.

Après le décès d'une personnalité

SAVIESE. — Le décès de M. Germain Dubuis, ancien député, établi à Sion depuis quelques années, a grandement surpris ses nombreux amis et connaissances de Savièse où il était bien connu et estimé. Le Club des lutteurs de Savièse perd en lui un de ses meilleurs amis du sport. En effet, il a été l'un des membres fondateurs de cette société vers 1933-34. Il s'est toujours intéressé au développement de la jeunesse et l'on pouvait toujours compter sur son dévouement et sa générosité. C'est en partie grâce à lui que le Club des lutteurs a pu se maintenir et se développer pendant les premières années d'épreuve. Les membres ne l'ont pas oublié et garderont de lui le souvenir d'une personne entièrement dévouée à la belle cause de notre sport. Il était aussi un collègue charmant, un ami sincère aux chaleureuses convictions.

A la famille douloureusement frappée par ce grand deuil et à sa veuve tout particulièrement, nous présentons nos condoléances émues et l'assurance de notre sympathie.

Présence évolénarde à Romont

EVOLÈNE (FAV) — Le 2e Comptoir de Romont a connu un grand succès. La journée officielle a eu lieu samedi. M. Marius Lampert représentait notre canton.

A l'occasion de ce comptoir, un concours de dessins avait été organisé dans les classes primaires et secondaires de Romont sur le thème : « Comment je vois l'hôte d'honneur (Evolène) ».

Plus de 150 enfants répondirent à l'appel des organisateurs et le jury, composé de personnalités romontoises et évolénardes, prima 51 dessins qui furent exposés durant le comptoir. M. Gérard Clerc, président de Romont, annonça que sa commune avait prévu pour les 400 enfants des écoles primaires de la ville, une course d'école collective dont le but est Evolène.

Les participants au concours de dessins pourront se rendre compte si leur dessin a bien quelque ressemblance avec la station valaisanne.

La journée d'hier, qui marquait la fermeture de cette manifestation, a été une journée valaisanne rehaussée par un cortège fort de plus de 500 participants et le soir par un festival évolénard.

GRAIN DE SEL

Pour les jeunes...

— Avez-vous visité les constructions de la première étape du Centre de Saint-Guérin ?

— Oui, bien sûr... Et les autorités ont eu raison d'inviter la population à prendre connaissance des réalisations en cours d'exécution.

— Il aurait fallu pouvoir montrer les locaux de l'Ecole supérieure de commerce, du foyer et de l'école enfantine à toute la population.

— Il y avait du monde le jour de l'inauguration...

— Certes, mais ce n'était qu'une faible partie de la population. Or, un tel complexe scolaire, qui offre de multiples avantages, si bien pensé, si bien ordonné, si bien construit devrait être vu par tous les contribuables.

— Ils prendraient conscience que l'argent, ainsi dépensé, est bien placé.

— On ne dépensera jamais assez pour assurer une bonne formation scolaire, moyenne et supérieure à notre jeunesse...

— Qui, il faut le dire, est mieux lotie que nous l'étions pour étudier dans des conditions idéales.

— Tant mieux !

— Oui, tant mieux si la jeunesse peut s'épanouir à l'école dans des locaux fonctionnels, pratiques, clairs, aérés, bien ordonnés, en disposant d'une salle de gymnastique, de rythmique, d'un bassin pour apprendre à nager, etc., ce que nous n'avions pas bien sûr parce que, de notre temps, le Valais était très en retard dans ce domaine. Ce retard a été rattrapé, heureusement.

— En visitant l'école enfantine, il m'aurait plu de revenir à l'âge des petits qui disposaient de jeux éducatifs passionnants sous l'œil d'une institutrice qui les instruisait selon des méthodes nouvelles et efficaces.

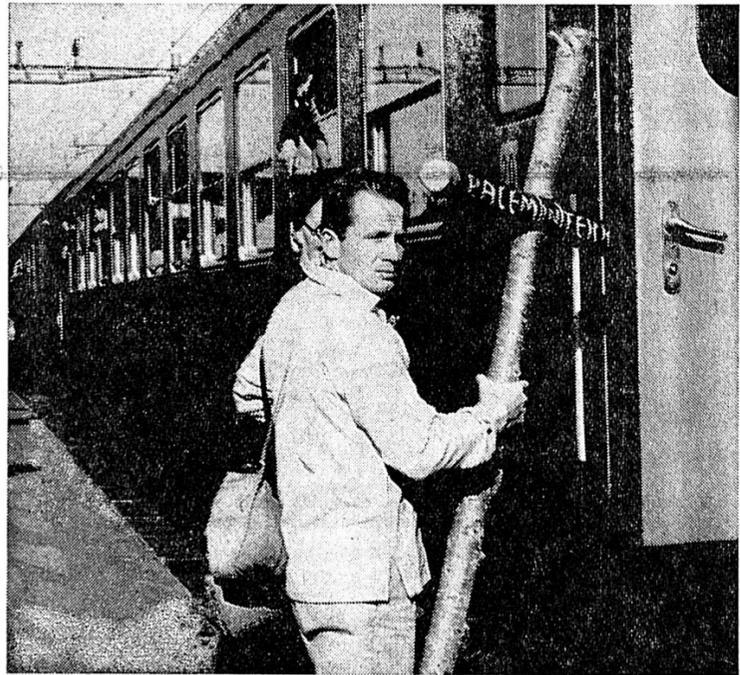
— Pour les grandes filles, on a enfin compris qu'il fallait les mettre à l'heure des temps modernes. Elles auront à se battre dans la vie autant que les garçons. L'Ecole supérieure de commerce leur ouvrira les portes des établissements réservés aux hautes études, dont celles des universités.

— Nous devons être fiers des premières réalisations du Centre de Saint-Guérin. Elles ne sont pas luxueuses mais font quand même honneur à la ville de Sion.

— Et comment ! C'est bien pourquoi nous disons bravo à nos autorités et aux architectes qui ont conçu le plan d'ensemble, harmonieux, équilibré, répondant aux réalités actuelles. Cette première étape, dignement fêtée, peut être inscrite en gros caractères dans les annales de la ville de Sion.

Isandre.

Un jeune Sédunois va faire ses 365 km à pied



Le pèlerin et sa lourde croix avec l'inscription « Pacem in Terris » s'approprié à entrer dans le train qui le conduira à Padoue (VP).

Un jeune homme de Sion, Hans Frölicher, est parti pour Assise et Rome, samedi matin, avec pour tout bagage une croix de peuplier sur laquelle il avait gravé l'inscription « Pacem in terris ».

— Pourquoi faites-vous cela ?
— Je voudrais envoyer un signe à mes frères, aux autres hommes, pour la paix, la paix avec Dieu, la paix en famille et dans le pays, la paix entre les nations.

Je veux aider à faire comprendre qu'il ne faut pas demeurer indifférent ou découragé. Il faut prier, chercher agir.

Dieu me donnera aussi, j'espère, une lumière sur ma vocation personnelle, sur le chemin à suivre pour souffrir en faveur de la paix...

— Comment ce projet est-il né ?
— J'ai participé l'autre jour à la marche de la paix à Berne. Cela m'a fait réfléchir. Comme le temps de mon congé annuel approchait, j'ai pensé à Rome. J'espère y arriver pour la messe de la Pentecôte, à raison d'une cinquantaine de kilomètres par jour. Pour le premier trajet, je pars en train, comme vous voyez. Ensuite 365 kilomètres à pied.

— Où logerez-vous en route ?
— Il y a des chrétiens là-bas ! Je demanderai l'hospitalité.

Nous savons par ailleurs que M. Frölicher a décidé de ne prendre en route que du pain et de l'eau, qu'il demandera au passage.

Il avait annoncé son intention à un ami au lendemain de la marche de la paix, sans aucun détail. C'est tout à fait par hasard que des questions lui furent posées la veille du départ.

Alors que l'on connaît le but d'éveil du pèlerinage, cette création dénote une assez belle qualité d'âme.

Les vœux de beaucoup de lecteurs — et pourquoi pas les prières ? — accompagneront notre jeune et vaillant compatriote.

Son geste a par surcroît une portée œcuménique : Hans Frölicher se rend à St-Pierre de Rome sans être catholique, dans le meilleur esprit d'amitié à l'égard de ses amis catholiques et de leur Eglise.

Vers une grande fête folklorique Avec la participation d'une ensemble russe

CHAMPLAN (FAV) — La petite bourgade de Champlan verra se dérouler, les 13 et 14 mai prochains, sa Fête folklorique de printemps.

A cet effet, le comité d'organisation qui n'est autre que celui du sympathique groupe des « Bletzettes » œuvre depuis un certain temps déjà à la réussite de cette manifestation qui promet, par ailleurs, d'être riche en couleur et traditions.

Plusieurs sociétés telles « La Gentiane » de Saint-Martin, « Les Aiglons » d'Héremence, ont déjà assuré leur concours mais le clou du spectacle sera, sans conteste, la participation de la « Strouka », ensemble russe de danses et chants populaires qui agrémentera de façon très particulière le programme de cette journée.

Un cortège conduit par la société de musique « L'Avenir » précèdera, dès 13 h. 30, les productions des différents groupes à la place de fête.

Sierre et la Noble Contrée

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE A GRONE



Durant l'assemblée, nous voyons, de gauche à droite, MM. Alfred Torrent, Denis Vuistiner, Hermann Gillioz, Lucien Bruttin et Gérard Théoduloz, président (MG).

GRONE (MG) — Samedi, à la salle des séances du magnifique château Morestel, se tenait l'assemblée bourgeoise.

Un certain nombre de bourgeois avaient tenu à assister à cette réunion. Le président Gérard Théoduloz ouvre la séance avec une courte prière pour les bourgeois décédés durant l'année; l'assemblée continue avec la lecture des comptes par le président, comptes qui sont ensuite commentés par MM. Gillioz et Bruttin, responsables respectivement des alpages et des vignes.

Puis, la discussion fut ouverte et chacun put émettre son avis sur la gestion des alpages, des vignes et de la route forestière.

Concours d'ouverture à Montana

MONTANA. — Dimanche matin, 7 mai, était fête pour la société des pêcheurs de Montana-Vermala. En effet, après un hiver plus que rigoureux, les eaux du lac de la Moubra étaient rendues aux «Chevaliers de la gaulle». 32 se présentèrent pour le premier concours de la saison, celui d'ouverture. Les affaires étaient parfaitement organisées sous la présidence de M. Emile Pralong, jusqu'à 7 h. 30 précises, une fusée donna le départ aux «mordus» qui attendaient ce moment avec impatience. Jusqu'à la fusée de 11 heures, personne ne chôma au bord de l'eau. Tout le monde essaya mille et une manières de prendre le plus de poissons possible. Les prises n'étaient pour ce jour, pas limitées, et nombreux furent, en effet, ceux qui dépassèrent la limite imposée en d'au-

tres circonstances. Le calcul se fit de la façon suivante: 1 point par gramme et 10 points par truite alors que les autres poissons, perchettes, gardons, carpes etc. ne valurent que 5 points.

Voici le classement des 10 premiers, alors qu'au total les prises furent pour les 32 pêcheurs de 136 truites et 75 autres poissons: un excellent résultat.

1. Maret Raymond, 7 truites, 25 blancs, 3 435 pts; 2. Bauer Henri, 11 truites, 2 280 pts; 3. Bonvin Max, 9-1 1 855; 4. Paletti Jean 9-1 1 725; 5. Lamont André, 2-15 1 655; 6. Ebner Michel 4-8 1 510; 7. Bruttin René, 7 1 410; 8. Gonus Charles 6 1 340; 9. Mundry François 6 1 330; 10. Cottini Mario 6-1 1 325. Em.



La Classe 1945 de Charrat a le pénible regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

leur cher camarade

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Madame Veuve Marguerite Largey-Allégroz, à Grône;
Monsieur et Madame Claude Largey-Dubuis et leurs enfants, à Grône;
Monsieur et Madame Hervé Largey-Monnet, à Sierre;
Madame et Monsieur Roger Girard-Largey et leurs enfants, à Saxon;
Madame et Monsieur Othmar Chabhey-Largey et leurs enfants, à Signèze-Ayent;

Monsieur Jean-Paul Largey, à Genève;
Monsieur Michel Largey, à Grône;

ainsi que les familles parentes et alliées Largey, Allégroz, Hugo, Panchard, Jacquino et Broglio;

ont le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph LARGEY

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, oncle, grand-oncle, parrain, cousin, parent et ami, décédé subitement à Grône, dans sa 69me année.

Domicile mortuaire: -Pramagnon-Grône.

L'ensevelissement aura lieu à Grône, le mardi 9 mai à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



L'Association suisse des SGTM, section Valais et anc. Br. mont. 10, a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Willy BERCLAZ

frère de son dévoué membre Michel.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Raymond Darioly-Jordan, à Charrat;
Monsieur Georges Darioly, à Charrat;
Monsieur André Darioly, à La Chaux-de-Fonds;
Monsieur Charles Darioly, à Courtepin;
Monsieur Frédéric Darioly, à Charrat;

Mademoiselle Mireille Ebener, sa fiancée, à Martigny;
Famille de feu Joseph Darioly, à Charrat, Sion, Martigny et Genève;
Famille Emile Jordan-Morand, à Riddes;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

leur cher fils, frère, fiancé, petit-fils, neveu et cousin, décédé accidentellement dans sa 22me année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny.

La messe de sépulture aura lieu à Charrat, mardi 9 mai à 10 heures.

Départ du domicile mortuaire à 9 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Monsieur et Madame Joseph Monnet-Constantin, à Riddes;

Madame et Monsieur Alfred Lation-Monnet, à Riddes;
Madame et Monsieur Gustave Moret-Fort, à Lausanne;

Madame Veuve Marie Normand-Fort, ses enfants et petits-enfants, à Cosne (Nièvre), (France);

Madame Veuve Antoinette Hottinger-Fort, ses enfants et petits-enfants, à Chamoson et Genève;
Madame et Monsieur Aloys Nicollier-Fort, leurs enfants et petits-enfants, à Riddes et à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Alfred Fort-Gillioz, à Iséables;

Madame et Monsieur Arnold Sausaz-Fort, leurs enfants et petits-enfants, à Monthey et à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Jean-Baptiste Darioly-Monnet, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Charrat, Genève, Neuchâtel et Sierre;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Ursule Morard-Délherse-Monnet, à Lausanne et Vevey;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Isaline MONNET-FORT

leur chère mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, après une cruelle maladie, à l'âge de 76 ans, munie des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Riddes le mardi 9 mai à 10 h. 15.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Prière de ne pas faire de visites.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



La Jeunesse radicale de Charrat a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

son membre fidèle et dévoué

Les obsèques auront lieu à Charrat, le mardi 9 mai 1967, à 10 heures.



Monsieur et Madame Jean-Pierre Robyr-Grindatto;
Mademoiselle Christiane Robyr;
Monsieur Michel Robyr;
Madame et Monsieur Charles Jalletta-Robyr et leurs enfants;
Madame et Monsieur Roger Prahin-Robyr et leurs enfants;
Madame Veuve Mathilde Robyr et ses enfants;

Madame et Monsieur Victor Bonvin-Robyr et leurs enfants;
Monsieur et Madame Auguste Robyr-Barras et leurs enfants;
Madame et Monsieur René Tapparel-Robyr et leurs enfants;
Monsieur et Madame Jules Robyr-Romailler et leurs enfants;
Monsieur et Madame Alfred Rey-Robyr et leurs enfants;
Monsieur et Madame Léon Robyr-Tapparel et leurs enfants;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

MADAME

Albertine ROBYR

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur tante et cousine, pieusement décédée à l'hôpital de Sierre le 6 mai 1967 dans sa 71me année.

L'ensevelissement aura lieu à Montana-Village mardi 9 mai à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le Club des patineurs de Charrat a le profonde regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

ancien joueur et frère de ses membres Georgy et Frédéric.

Les obsèques auront lieu à Charrat, le mardi 9 mai 1967, à 10 heures.



La société de gymnastique « Helvétia », de Charrat, a le pénible devoir de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

son fidèle et dévoué membre actif.

Les obsèques, auxquelles les gymnastes sont priés d'assister munis de leur sautoir, auront lieu à Charrat, le mardi 9 mai 1967, à 10 heures.



Nous avons l'immense chagrin de faire part de la mort de notre très cher époux, père, frère, beau-frère et ami, survenu après une longue maladie supportée avec courage et sérénité, muni des Sacraments de l'Eglise

BARON

Pierre STOCKALPER de la Tour

dans sa 64me année

Madame Shiela Stockalper de la Tour (née Beveridge) et ses filles, Clorinda, Viviane et Marie-Rose;
Monsieur et Madame Gaspard Stockalper de la Tour, à Brigue;
Monsieur et Madame André Stockalper de la Tour, à Berne;
Mademoiselle Mathilde Stockalper de la Tour, au Grand-Saconnex;
Madame et Monsieur Henri Guggenbuehl-Stockalper de la Tour, à Zurich;
et les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu à l'église paroissiale de Glis, le mardi 9 mai, à 10 heures.

R. I. P.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le Bureau Gaston Membrez, architecte à Sion, a la profonde tristesse d'annoncer le décès accidentel de son employé et collègue

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le H.-C. Martigny a le pénible devoir de faire part du décès de son membre actif

MONSIEUR

Joseph DARIOLY

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



L'Entreprise Billieux et Cie, Grands Chantiers S.A., a l'honneur de faire part du décès de

MONSIEUR

Joseph LARGEY

père de son contremaître, Monsieur Claude Largey

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

EN VALAIS — EN VALAIS — EN VALAIS — E
ASSEMBLEE GENERALE DE PROFRUITS



La table du comité de Profruits avec ses membres au travail, soit de g. à dr.: MM. Bariathy, vice-président; Gillioz, secrétaire, Cyrille Roduit, président, et Eric Masserey, directeur (VP).

SION (FAV) — Samedi après-midi, au local ordinaire, a eu lieu, sous la présidence de M. Cyrille Roduit, l'assemblée générale ordinaire de Profruits.

Le matin déjà, le conseil d'administration avait tenu ses assises.

Comme point essentiel de cette assemblée, il ressort que, malgré les difficultés rencontrées au cours de

l'année 1966, les comptes se présentent normalement.

Une septantaine de personnes assistaient aux débats et plusieurs personnalités retenues par d'autres tâches s'étaient excusées.

On notait la présence de M. Octave Giroud, président de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

FCTA : Assemblée des délégués Vaud-Valais



Le président de la FCTA dirige les débats au Casino avec, tout à gauche, le président de la section de Sion, M. Pralong (VP).

SION (FAV). — Dimanche matin, à la salle du Grand Conseil, à 9 h. 15, sous la présidence de M. E. Koenig, s'est tenue l'assemblée des délégués de l'Union régionale Vaud-Valais de la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'ali-

mentation (FCTA). Après l'allocation du président, M. Koch, la lecture du procès-verbal, l'assemblée prit connaissance des différents rapports, soit du président, du secrétaire, des comptes et des vérificateurs de comptes.

Après la mort de M. Pierre de Stockalper



A Sion, où il a trouvé sa deuxième patrie, Pierre Stockalper de la Tour est décédé vendredi 5 mai 1967. Il est mort entouré de sa famille, sa femme et ses trois filles.

Pierre de Stockalper est né le 9 décembre 1904 au château de Stockalper à Brigue, 4me enfant de Joseph

et Berthe née Seiler. Il a fait ses écoles à Brigue et ses études supérieures aux Collèges de Sarnen et Schwytz. Diplômé d'études commerciales, il se dirigea d'abord vers la banque, ensuite il assumait des tâches de secrétaire privé d'un ministre colombien. Cela lui permit de connaître une grande partie de l'Europe. Il assista le Dr Goudron (Guglielminetti) dans ses recherches. Il épousa Shiela née Beveridge, de nationalité écossaise, en 1938. De cette union naquirent 3 filles. Seules descendantes de l'ancienne famille des Stockalper, elles pourront continuer la tradition.

Pierre de Stockalper fit son service militaire dans la brigade 11 comme chauffeur militaire. De 1955 à 1962 il travailla à la société de la Grande-Dixence. Mais à cette époque déjà sa santé commençait à décliner.

Pierre de Stockalper sera conduit le 9 mai dans le Haut-Valais et enterré dans la tombe familiale à Glis.

Son souvenir restera dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu.

EN RECHERCHANT SES MOUTONS
Un berger découvre un cadavre

BLATTEN (FAV). — Le 2 mai, vers 19 h. 30, un berger haut-valaisan était à la recherche de ses moutons, près de Jeizenen. Dans un couloir situé au pied d'une paroi de rochers, sur le territoire de la commune de Gampel, il découvrit les restes d'un cadavre humain.

Il a pu être identifié comme étant celui d'un ressortissant américain, M. Edmund Solomon, 50 ans, de New York, célibataire, marchand de bateaux.

En séjour à Blatten, M. Solomon avait manifesté l'intention de se rendre de la région du Curvin à Chamonix, par la haute route. Il se trouvait en compagnie d'un guide. C'est alors qu'il disparut, soit le 4 août 1966.

Son identification a pu être possible grâce à certains indices, notamment des « travellers checks » et certains papiers personnels que contenait une musette posée à proximité du cadavre.

Toute possibilité d'agitation brisée dans les grandes villes de Grèce

ATHENES (Afp). — Après les 52 « Unions des représentants des communes » et les 278 « associations et syndicats », les « Jeunesses » des partis politiques ont été dissoutes par l'Autorité militaire.

Ces organisations, dont, excepte les Jeunesses de Lambrakis (extrême-gauche), les effectifs ne dépassaient pas quelques milliers, ont joué cependant un rôle relativement important ces dernières années dans la vie publique grecque. Ce sont elles qui prirent l'initiative, au cours de l'été 1965, de presque toutes les manifestations dans les rues d'Athènes. A la veille du coup d'Etat, elles tentèrent, avec plus ou moins de succès, de renouveler leurs démonstrations d'il y a deux ans.

La décision prise hier par les autorités fait partie des mesures destinées à briser toute possibilité d'agitation à Athènes et dans les grandes villes. Personne, pour le moment du moins, ne semble penser à se livrer à des démonstrations. Les rares tentatives isolées de protester contre l'état de choses établi le 21 avril sont réprimées avec énergie. A Larissa, ville principale de la Grèce centrale, six personnes ont été condamnées, certaines à cinq ans de prison pour insulte aux autorités et propagation de fausses nouvelles.

Le problème des institutions que se donnera la Grèce est, par ailleurs, au premier plan des préoccupations tant des dirigeants grecs que de nombreux Gouvernements avec lesquels elle entretient des relations d'amitié. Après un délai inaccoutumé en pareille circonstance, la plupart des ambassadeurs des pays occidentaux (sauf ceux de la France et des pays scandinaves) ont maintenant pris contact avec le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Paul Economou-Gouras. Mais ceci ne veut pas dire, ont déclaré certains d'entre eux, que leur Gouvernement donne une approbation sans réserve au nouvel ordre de choses en Grèce. Ils s'attendent, au contraire, à bref délai, à un processus de retour progressif à la vie démocratique.

Le Gouvernement des Etats-Unis, dont l'influence en Grèce peut être considérable, serait particulièrement désireux d'éviter que son opinion publique et l'opinion internationale lui reprochent de soutenir une nouvelle fois un Gouvernement autoritaire. On croit savoir que le problème

des relations internationales de la Grèce sera examiné dès le début de la semaine prochaine, au cours d'une réunion à Athènes, d'un certain nombre d'ambassadeurs de Grèce en poste en Europe occidentale, appelés en consultation.

Dlimi accusé formellement par deux hôtes de l'air

PARIS. — Le tribunal qui juge les ravisseurs de Mehdi Ben Barka devra dire lundi s'il faut retirer du dossier des pièces qui incriminent gravement le lieutenant-colonel Ahmed Dlimi, ancien chef adjoint de la Sûreté marocaine.

Les défenseurs de l'accusé marocain ont estimé samedi que ces pièces, nées de la déposition de deux hôtes de l'aéroport d'Orly-Paris, ne peuvent être recevables.

Les deux hôtes ont témoigné que le 30 octobre 1965, c'est-à-dire le lendemain du rapt du leader marocain, quatre hommes ont demandé des billets d'avion pour Rabat et ont donné comme numéro de téléphone pour les joindre celui du gangster Georges Boucheseiche chez qui Ben Barka a été conduit après son enlèvement.

Parmi ces hommes figuraient Boucheseiche lui-même, qui est en fuite, et Dlimi. L'agent Antoine Lopez, qui se trouve au banc des accusés, demanda lui-même ce jour-

là l'établissement des quatre billets.

Ces témoignages qui incriminent Dlimi en montrant qu'il était en relation, au cours de son séjour à Paris avec Lopez et Boucheseiche, pèchent cependant sur un point : les quatre hommes qui ont sollicité des places d'avion n'ont pas présenté de pièces d'identité. La défense en profite donc pour remarquer que, « dans ces conditions, n'importe qui a pu se donner le nom du lieutenant-colonel Dlimi ».

La décision du tribunal sera connue aujourd'hui dès l'ouverture de l'audience prévue pour 13 h. 30 locales.

D'autres témoins ont cité des faits qui tendent également à associer Dlimi à Lopez et aux mauvais garçons qui furent les instruments du rapt de Ben Barka — mais aussi bien Dlimi que ses avocats se sont élevés contre leurs déclarations.

Valais dernière heure

Issue fatale

MARTIGNY. — Samedi matin est décédé à l'hôpital de Martigny, M. Joseph Darioly, âgé de 22 ans, de Charraz.

Grièvement atteint lors du tragique accident qui eut lieu jeudi soir entre Charraz et Martigny, le jeune homme a succombé à ses blessures.

Bien connu et très estimé de toute la population de Charraz, le défunt était le fils de M. et Mme Raymond Darioly-Jordan et comptait de nombreux frères et sœurs.

A sa famille, durement éprouvée par cette perte accidentelle, à sa fiancée, nous présentons nos condoléances émues.

Terrible embardée

ST-MAURICE (JJ). — Samedi vers 17 heures, M. Henri Ferton, venant d'Ardon, et qui regagnait son domicile, a été victime d'une terrible embardée alors qu'il tentait de dépasser une voiture le précédant, à la croisée du Bruet. Au cours de cette manœuvre, sa voiture se mit à zigzaguer et M. Ferton perdit la maîtrise de son véhicule. La voiture traversa la chaussée et dévala un champ en faisant plusieurs tonneaux.

M. Ferton et son épouse furent transportés d'urgence en ambulance à l'hôpital d'Aigle. L'état de Madame est jugé comme sérieux.

Quant à la voiture, elle est hors d'usage et la gendarmerie a procédé au constat.

Décès subit d'un jeune homme de 19 ans

RANDOGNE (Fav). — De Randogne, nous apprenons le décès survenu subitement du jeune Willy Berclaz, âgé de 19 ans seulement.

Le défunt venait d'être hospitalisé à l'hôpital cantonal de Lausanne où il était en observation.

Bien qu'atteint dans sa santé, M. Willy Berclaz suivait avec succès un apprentissage de mécanicien sur autos et rien ne laissait prévoir une issue si rapide.

C'était un jeune homme sérieux et consciencieux dans son travail. Sa mort sera fortement ressentie par les nombreux amis qu'il comptait dans son village et dans la région.

A ses parents durement éprouvés, la « Feuille d'avis du Valais » présente l'expression de ses sincères condoléances.

Israël met en garde le Liban à propos des derniers attentats

JERUSALEM (Israël) (Afp). — Le Conseil des ministres israélien, réuni sous la présidence de M. Levy Echkol, a examiné hier les mesures à prendre à la suite de la dernière vague d'attentats, et notamment après les attaques au mortier commises vendredi contre le village de Manara à partir du territoire libanais.

M. Echkol a souligné, déclare-t-on dans les milieux autorisés, que la Syrie est le principal responsable des attentats, qui ont été commis par des groupes palestiniens inspirés et dirigés par les Syriens. Mais le Liban, a-t-il ajouté, ne saurait être libéré de toute responsabilité puisque la plupart des attentats ont été commis depuis son territoire.

L'enquête faite par les observateurs de l'ONU, précise-t-on, a montré que les obus de mortier ont été tirés contre le kibboutz de Manara d'une distance de 500 mètres et à partir du territoire libanais.

Le représentant israélien à la Commission mixte d'armistice israëlo-libanaise a demandé hier au représen-

tant du Liban que les mesures les plus strictes soient prises pour empêcher la répétition de tels attentats et d'une façon générale de toute attaque contre Israël à partir du territoire libanais.

Chute d'un hélicoptère PLUS DE 40 TUES

SAIGON. — Quarante soldats gouvernementaux ont été tués et 24 autres blessés avec leur conseiller américain dans un accident d'hélicoptère qui s'est produit dimanche matin à 40 km au nord-est de Kontum, sur les hauts plateaux du Centre-Vietnam.

En souvenir de Geiger

La grande loge de la section allemande des « Odd Fellows » a décerné à titre posthume son Prix spécial pour actes de courage au bénéficiaire de l'humanité à Hermann Geiger.

Le Prix, d'un montant de trois mille marks, a été remis à la veuve du pilote des glaciers.

Le grand maître de la loge, M. H. Gronow, a rendu hommage à l'œuvre accomplie par Hermann Geiger, qui a sauvé plus de trois mille vies humaines.

Le grand maître de la loge pour l'Europe, le Suisse Paul Schmutz, a également évoqué les qualités exemplaires de Geiger.

Le fils du pilote des glaciers a, de son côté, promis, au cours d'une brève allocution, de poursuivre l'œuvre de son père.

Condamnation à mort

VARSOVIE. — Samedi, un tribunal de Varsovie a condamné à mort, Stanislaw Denoch, pour double meurtre. Le condamné, âgé de 21 ans, avait tué à coups de couteau deux passants qui lui reprochaient de faire trop de bruit, tard dans la nuit, dans une rue de la capitale polonaise, Karol Piatkowski, qui lui avait servi de complice, pour accomplir ce forfait, a été condamné à la réclusion à vie.

Langue vulgaire introduite dans le canon de la messe

CITE DU VATICAN — L'introduction de la langue vulgaire dans la récitation du canon de la messe a été décidée par le « concilium » pour l'application de la réforme liturgique, qui, dans une « instruction » publiée samedi, accordée aux évêques la faculté d'adopter une telle mesure dans leur circonscription.

En vue d'éliminer certains gestes « anachroniques ou superflus », l'instruction abolit un grand nombre de genuflections, de baisers de l'autel, et de signes de croix.

morts, le violet pourra remplacer le noir dans les ornements sacrés. Les évêques reçoivent en outre la faculté de choisir pour ces offices d'autres couleurs « conformément à la mentalité du peuple, qui ne portent pas atteinte à la douleur humaine, et qui manifestent l'espoir chrétien ».

Au cas où les ornements sacrés feraient défaut, dans les concélébrations nombreuses, les concélébrants, à l'exception du célébrant principal, pourront ne pas porter la chasuble.

en outre la faculté de communier une deuxième fois à la messe du soir, à ceux qui auront communie le jeudi saint au matin.

Le document engage d'autre part les évêques à veiller à ce que soit respectée la règle établie par la Constitution conciliaire sur la liturgie qui, réservant à l'autorité de l'Eglise le pouvoir de décider en la matière, interdit à qui que ce soit, « même s'il est prêtre », d'oser ajouter, retrancher ou modifier quoi que ce soit en matière liturgique sur son initiative ».

Pour l'office des

L'instruction accorde